

Prévention de la violence chez les jeunes



Voies vers une politique de prévention
fondée sur l'évidence scientifique

Documentation sur la politique
d'intégration



2006 publié
par la Commission
fédérale des étrangers CFE

**Auteurs:**

Manuel Eisner, Denis Ribeaud et Stéphanie Bittel

Nous tenons ici à remercier Simone Prodoliet, Stephanie Schönholzer, Kathie Wiederkehr, Michele Galizia et Christof Meier pour leurs commentaires et leurs suggestions sur les versions précédentes du présent rapport. Nos remerciements vont aussi à tous les services spécialisés des cantons qui, grâce à leurs informations, nous ont aidés à garder une vue générale de l'état de la prévention de la violence en Suisse.

Traduction:

Vision Translations Küsnacht

Editrice:

Commission fédérale des étrangers CFE
Quellenweg 9
3003 Berne-Wabern
031 325 91 16
eka-cfe@bfm.admin.ch
www.eka-cfe.ch

Page de couverture:

Photo Ursula Markus
(Exposition «La Suisse plurielle»)



Prévention de la violence chez les jeunes

Voies vers une politique de prévention fondée sur
l'évidence scientifique

Manuel Eisner, Denis Ribeaud et Stéphanie Bittel

Table des matières

	Avant-propos	5
	Introduction	8
1	Violence chez les jeunes en Suisse	10
2	Trajectoire de vie et violence	16
3	Prévention de la violence fondée sur l'évidence scientifique	25
4	Prévention au niveau de la famille	33
5	Prévention au niveau de l'école	41
6	Prévention au niveau du voisinage et des loisirs	51
7	Résultats et conclusions	58
	Bibliographie	61

Avant-propos

«La violence chez les jeunes» est un sujet qui est fréquemment développé tant par les médias qu'en politique. L'augmentation des actes de violence – fait que l'on déplore – occupe souvent le cœur du débat. L'appel à des mesures de fermeté en est le corollaire. On met l'accent sur une catégorie de jeunes qui ressort particulièrement dans les statistiques: les jeunes d'origine étrangère.

Que peut-on en conclure? Les jeunes gens de nationalité étrangère sont-ils davantage prédisposés à la violence que les jeunes suisses? Faut-il élaborer des programmes spéciaux de prévention de la violence et de la criminalité pour les jeunes d'une origine spécifique?

Une statistique différenciée est nécessaire

Une analyse attentive des études statistiques révèle deux choses. D'une part, en ce qui concerne la saisie des actes de violence, il existe des différences considérables dans la manière dont les données ont été saisies. De fait, il n'y a pas, à l'échelon national, de pratique uniforme dans la prise en compte des actes délictueux. Il existe donc un flou: lors d'un événement lié à la violence, additionne-t-on plusieurs actes commis par un seul auteur présumé ou chaque événement est-il pris en considération en tant qu'acte distinct? Un délit commis par plusieurs individus est-il saisi comme un seul ou comme plusieurs actes? D'autre part, on relève des distorsions qui sont dues au fait que la saisie des actes délictueux ne précise que le sexe, l'âge et la nationalité. Rien n'est spécifié quant au statut de séjour ou au cadre socio-économique. Les résultats de la recherche indiquent pourtant que la violence physique tend à se produire beaucoup plus fréquemment dans les milieux socialement défavorisés qui sont proportionnellement plus élevés chez les immigrés. Il s'avère ainsi que le critère de la nationalité joue un rôle secondaire par rapport au milieu social.

Manipuler très soigneusement les statistiques et leurs interprétations est l'un des postulats que la Commission fédérale des étrangers (CFE) a défendu à plusieurs reprises. D'ailleurs, dans cet ordre d'idées, elle a aussi relevé que dans les statistiques il existe un amalgame entre les suspects ou les auteurs présumés d'actes délictueux et les auteurs réels et que dans les articles de presse portant sur les statistiques de la criminalité on évoque

les suspects comme s'ils avaient effectivement commis des délits. Par ailleurs, la même prudence est de mise lorsqu'on cite un accroissement des actes de violence commis par des jeunes d'origine étrangère. Certes, la situation sociale de nombreux jeunes étrangers constitue dans une certaine mesure un facteur de risque. Des études révèlent cependant que la population est plus encline à dénoncer des délits commis par ce groupe de personnes.

Les chercheurs qui étudient de manière approfondie les phénomènes de la violence et de la criminalité déplorent aussi depuis de nombreuses années l'existence d'un système de données aussi insuffisant qu'imprécis et estiment qu'il est urgent d'élaborer une statistique différenciée. Des premiers pas ont été faits dans cette direction, mais il faudra sans aucun doute encore un certain temps jusqu'à ce que l'on dispose de bases de données apurées en conséquence.

Nouveau domaine d'intervention dans le cadre de l'encouragement de l'intégration des étrangers

Dans le cadre de la révision de l'Ordonnance sur l'intégration des étrangers (OIE) entrée en vigueur le 1^{er} février 2006, il existe un nouveau domaine d'encouragement auquel des aides financières de la Confédération peuvent être accordées. Aux termes de l'article 16, lettre m de l'ordonnance précitée, des subventions peuvent être accordées en particulier pour promouvoir des projets de «prévention de la violence et de la délinquance». La désignation d'un nouveau domaine d'intervention en corrélation avec l'encouragement de l'intégration des étrangers, proposé par le Conseil fédéral, se fonde sur les mesures préconisées à la suite du rapport établi à la demande du conseiller fédéral Christoph Blocher sur la «migration illégale». Le catalogue des douze domaines énumérés dans l'ordonnance, dont les projets d'intégration peuvent être encouragés financièrement par des contributions de la Confédération, a donc été augmenté d'un treizième.

La CFE, mandatée par l'Office fédéral des migrations (ODM) pour gérer le crédit de la Confédération en faveur du domaine de l'intégration des étrangers – actuellement d'un montant de 14 millions de francs – et pour recevoir les demandes de financement de projets, les examiner et faire des recommanda-

tions à l'attention de l'ODM, a été priée par ce dernier de bien vouloir réserver, pour l'exercice 2006, une partie dudit crédit à des projets spécifiques relatifs à la prévention de la violence. Sur la base de cette situation initiale et face aux multiples demandes qui pourront lui être transmises, la CFE a opté pour une procédure spécifique: clarifier en premier lieu quels projets ou quels programmes il y a lieu de considérer comme efficaces. Cette manière de procéder tient compte du fait que, pour les années 2004 à 2007, il existe un programme de points forts établissant déjà une priorité pour cinq des domaines à encourager.

La Confédération, qui peut soutenir financièrement des projets depuis 2001, comprend l'encouragement de l'intégration au sens large du terme. Les projets d'intégration contribuent grandement à une cohabitation harmonieuse de la population autochtone et immigrée. Dans une perspective plus large, cette intégration contribue à la cohésion sociale. Elle ouvre des horizons et crée des possibilités de participation et de rencontre.

Le souhait de pouvoir réaliser des projets en faveur de groupes spécifiques de la population étrangère n'est pas controversé, bien au contraire. On part ainsi de l'idée qu'il est nécessaire de prévoir des mesures particulières en faveur de groupes bien définis selon leur origine ou leur nationalité. En effet, des projets axés sur l'origine des personnes peuvent faire sens, mais la vaste expérience issue du travail lié à l'intégration des étrangers révèle qu'une spécificité fondée uniquement sur l'origine des personnes n'est pas un critère suffisant en vue de résoudre un problème. Dans de nombreux cas – voire dans la plupart – une situation donnée est la résultante des effets conjoints de divers facteurs sociaux, économiques et psychologiques. Ce phénomène s'applique également au domaine de la prévention de la violence et des actes délictueux pour les étrangers.

Causes multiples – piste pluridimensionnelle

Les ouvrages de référence traitant du phénomène de la violence sont extrêmement nombreux. Même en considérant qu'il existe de nombreuses approches théoriques différentes, les chercheurs qui se penchent sur ce phénomène sont unanimes à confirmer que la violence est engendrée par de multiples facteurs. La notion sans doute la plus importante est que la violence – exercée et subie – existe dans toutes les sociétés de notre planète. Elle existe depuis toujours, mais son caractère et sa

portée varient bien évidemment en fonction des conditions cadre de la société. La violence n'est pas non plus un étalon absolu. Par conséquent, l'attitude d'une société face à la violence n'est pas uniforme. Lorsque l'on s'interroge sur ce qu'est exactement la violence, il n'existe pas de consensus. Doit-on appeler violence uniquement la violence physique? Qu'en est-il de la violence psychique ou même des dispositions sociales qui engendrent une violence structurelle, à savoir celle par laquelle des groupes de personnes spécifiques sont systématiquement défavorisés? Comment répondre au postulat selon lequel le comportement violent d'une personne peut d'abord être une réaction liée à sa frustration et à la discrimination dont il est l'objet? Comment des conditions difficiles tant du point de vue social que spatial peuvent-elles influencer sur les rapports humains? Quelle est l'influence des produits des médias et de divertissement qui glorifient la violence pour attirer l'attention du public ou produire des sensations, jouant ainsi un rôle tout à fait déterminant dans notre société?

La CFE est d'avis que la genèse de la violence est liée à des causes sociales mais qu'elle est aussi le résultat de difficultés dans la vie d'un individu. Sur la base de ce constat, la CFE est convaincue que seule la piste pluridimensionnelle permet de prévenir la violence ou tout au moins de la combattre. L'une de ces pistes consistera sans doute à créer un climat social permettant d'ouvrir des perspectives – une sorte de culture de la bienvenue – qui véhiculera auprès des jeunes d'origine étrangère le message qu'ils ont bel et bien leur place dans notre société et qu'ils peuvent y façonner activement leur avenir.

Par rapport à leur intégration, certains jeunes étrangers font la pénible expérience d'être traités comme des citoyens de seconde zone. Non seulement ils sont perçus comme des étrangers, mais ils sont stigmatisés comme des personnes ne faisant pas partie de notre communauté ou comme un segment de la population posant problème. On peut dès lors imaginer combien il leur sera difficile de développer un sentiment d'appartenance à la Suisse. Comment peuvent-ils s'intégrer s'ils sont constamment discriminés en ce qui concerne l'accès à la formation, au marché du travail et au logement?

La CFE a insisté à plusieurs reprises sur le fait que l'ouverture de perspectives et la possibilité de participer étaient des conditions de base pour que les processus d'intégration puissent se dérouler avec succès. Dans ses

recommandations, par exemple à propos des thèmes «Intégration et travail» et «Intégration et habitat», elle a démontré que l'accès non discriminatoire aux ressources de la société était une condition sine qua non d'une cohabitation harmonieuse entre les différents segments de notre population et constituait également le ciment social donnant au tout sa cohésion. Il faut aussi que l'on puisse se déplacer sans crainte et disposer d'espaces libres.

L'élaboration d'une culture de l'estime est une autre dimension souhaitable et un objectif que l'on devrait se faire un devoir de poursuivre. Cette notion implique non le respect des immigrés en tant que personnes, mais la reconnaissance publique des performances et des exemples d'intégration réussie des migrants. On sait non seulement que cette démarche a un effet positif sur l'attitude des autochtones, mais aussi que la présentation de biographies et d'histoires d'immigration réussies motive et encourage les efforts des jeunes migrants pour réussir à leur tour. Cette notion d'estime implique aussi que les efforts particuliers entrepris par les cantons, les communes et des tiers en faveur des immigrés soient reconnus.

Outre les mesures à prendre en ce qui concerne les conditions cadre de notre société et l'opinion publique, il existe un certain nombre de pistes centrées sur l'individu et son évolution.

L'étude «Prévention de la violence chez les jeunes»

Sans s'attarder sur les divers facteurs de risque dans notre société, l'étude rédigée par le criminologue Manuel Eisner avec la collaboration de Denis Ribeaud et de Stéphanie Bittel s'oriente vers une piste qui place l'individu beaucoup plus au centre. En vue de l'élaboration de projets spécifiques pour la prévention de la violence juvénile, les auteurs – mandatés par la CFE et par l'ODM –, ont cherché quels projets pouvaient être considérés comme efficaces et dans quels domaines il y avait lieu d'agir de préférence afin de pouvoir mettre en place des processus judiciaires en fonction des ressources – plutôt modestes – à disposition.

Il ne s'agit donc pas dans ce cadre de fournir une analyse de toutes les théories existantes sur le phénomène de la violence chez les jeunes, ni d'énumérer toute la palette d'interventions possibles. De fait, les mesures préconisées en vue d'une prévention de la violence fondée sur l'évidence scientifique s'inscrivent au chapitre d'une politique de prévention qui cherche à réunir des projets et

des programmes efficaces ayant fait leurs preuves dans l'encouragement général de la qualité de vie. Dans une telle perspective, il est possible de ne pas traiter isolément la prévention de la violence mais de l'incorporer dans une promotion d'intégration au sens large.

Pour prévenir tout malentendu: la CFE n'est pas d'avis que les déficits sociaux peuvent être éliminés par la seule voie de projets qui approchent l'individu. En effet, les inégalités sociales et, partant, les phénomènes concomitants indésirables, tels que notamment les actes de violence, ne doivent pas être «pathologisés» et attribués à une prétendue incapacité des personnes concernées d'agir autrement. Les mesures envisageables présentées dans cette étude – et qui ont fait leurs preuves – devraient plutôt contribuer à élargir le regard vers d'autres perspectives: désormais, une politique de prévention à long terme visant à la fois les tranches d'âges et les phases de trajectoire de vie.

Dans ses conclusions, l'étude recommande que les projets soient moins concentrés sur le groupe cible spécifique «jeunes étrangers». Les auteurs affirment que la prévention de la violence chez les jeunes issus de milieux d'immigrés n'exige en principe aucune autre mesure que celles prises pour les jeunes ressortissants suisses. Il est toutefois impératif de se livrer à une réflexion approfondie pour réaliser avec succès des projets qui ne soient pas exclusivement concentrés sur ce groupe d'âge. Il s'agit de se demander comment certaines barrières socio-économiques, linguistiques ou liées à des systèmes de valeurs différents pourraient être franchies.

L'énoncé majeur de ce rapport – à savoir qu'une prévention couronnée de succès devrait commencer le plus tôt possible, tenir compte des milieux sociaux différents et prendre en considération l'environnement familial, scolaire et le voisinage – confirme ce que l'on devrait entendre par le terme intégration: tant un processus concernant l'individu qu'une tâche dévolue à la société tout entière. Autrement dit, l'intégration implique une participation qui touche toute la population et tous les domaines de la vie. C'est donc dire que la prévention de la violence ne doit pas se limiter à combattre des symptômes mais aussi soutenir les processus d'intégration de telle manière à ce qu'ils favorisent une cohabitation harmonieuse de toutes les couches de la population.

Simone Prodolliet
Commission fédérale des étrangers

Introduction

L'inquiétude que suscite la violence des jeunes depuis des années en Suisse a donné naissance à un vaste éventail institutionnel englobant des services spécialisés ainsi que des mesures de prévention et d'intervention en matière de violence. A cela viennent s'ajouter de multiples projets et programmes menés par des spécialistes. Malgré cela, il est évident qu'il subsiste toujours d'importantes lacunes qui peuvent se résumer en quatre domaines:

- les connaissances concernant **L'EFFICACITÉ DES MESURES ACTUELLES DE PRÉVENTION** sont extrêmement lacunaires;
- l'intégration de la prévention de la violence dans **UNE PROMOTION DE LA SANTÉ GLOBALE ET DE LONG TERME** n'est que partielle;
- l'harmonisation des mesures de prévention pour les **DIFFÉRENTES TRANCHES D'ÂGES, DOMAINES DE VIE SOCIALE ET GROUPES DE POPULATION** est insuffisante;
- **LES GROUPES DE POPULATION PEU INTÉGRÉS** ne sont atteints que partiellement.

Le présent rapport présente des suggestions pour aborder ces problèmes. Il se concentre particulièrement sur la question de savoir comment faire pour que les messages concernant la prévention de la violence des jeunes atteignent mieux les groupes de population immigrée, et dans quelle mesure il faut pour cela faire preuve de réflexions spécifiques.

Efficacité des mesures de prévention

La violence et la prévention de la violence des jeunes sont devenues un problème de société majeur en Suisse au cours des vingt dernières années. Parallèlement, les idées et les programmes de prévention les plus divers ont été débattus publiquement et partiellement mis en pratique. Leur diffusion a été facilitée par le fait que la prévention est une préoccupation pour laquelle presque personne ne peut rester indifférent. La prévention vise à éviter des comportements indésirables grâce à des mesures appropriées, sans lesquelles il serait probable que ces comportements se produiraient.

Il faut toutefois se poser la question de savoir si une mesure de prévention produit réellement l'effet visé. Est-elle efficace? A-t-elle peut-être des effets négatifs? Il est surprenant de constater que ces questions n'ont été posées que récemment en Suisse et dans d'autres pays d'Europe de l'Ouest avec la résonance nécessaire. C'est pourquoi, en Suisse, il n'existe pas encore un seul programme de prévention de la violence dont l'efficacité aurait été démontrée par des résultats scientifiques.

Le présent rapport s'attache donc au fait que la prévention de la violence devrait plus que jamais être guidée par les principes de **LA PRÉVENTION BASÉE SUR L'ÉVIDENCE SCIENTIFIQUE**. La prévention fondée sur l'évidence scientifique signifie que les programmes doivent être évalués au moyen de recherches approfondies et bien menées afin de pouvoir exclure avec un maximum de certitude les effets nocifs et de démontrer leur effet positif. Cette idée directrice a surgi il y a seulement quelques années, et les projets de recherche correspondants ne donneront des résultats que dans les prochaines années. Bien sûr, nous disposons déjà de nombreux résultats à l'échelle internationale, principalement fondés sur des études américaines. C'est pourquoi le présent rapport présente une sélection de programmes scientifiquement évalués afin d'alimenter la discussion en Suisse.

Prévention de la violence comme élément de promotion globale de la santé

Nous savons depuis longtemps que la violence fait partie d'un ensemble de comportements problématiques des jeunes parmi lesquels la toxicodépendance (p. ex. consommation de drogues et d'alcool), les problèmes scolaires et professionnels, différents types de comportements à risques (p. ex. les courses automobiles dans la circulation routière, les relations sexuelles non protégées) ainsi que les relations de couple instables. Nombre de ces problèmes comportementaux ont des origines communes et exigent des mesures préventives similaires.

C'est pourquoi nous pensons que la prévention de la violence ne devrait pas être menée comme une activité isolée. Ce rapport se fonde plutôt sur une perspective de santé publique, comme celle formulée récemment

par l'Alliance de prévention de la violence de l'OMS (**WHO'S VIOLENCE PREVENTION ALLIANCE**).¹ Cette Alliance aborde en effet la prévention de la violence comme un élément de la promotion globale des chances et des compétences de vie des enfants et des jeunes.

Prévention globale de la violence dans les étapes et domaines de vie sociale

La violence ou la propension à la violence ne peut pas être reliée à une seule cause. Elle est plutôt le résultat du concours d'un grand nombre d'influences externes et internes. Pour classer ces dernières, il faut les comprendre comme différents niveaux d'action sur l'évolution de l'individu à chaque phase de sa trajectoire de vie. Parmi les principaux niveaux d'influence, il faut citer l'individu lui-même (p. ex. sa personnalité), sa famille (p. ex. l'éducation reçue), l'école (p. ex. les expériences d'apprentissage) et le voisinage (p. ex. la cohésion).

La probabilité de violence parmi les jeunes augmente proportionnellement aux influences défavorables subies au cours des différentes phases et dans les différents domaines de vie. Pour cette raison, le présent rapport se place dans une perspective qui tient équitablement compte d'approches préventives visant différentes tranches d'âges et différents niveaux d'action.

Atteindre les groupes de population les moins intégrés

Dans toutes les sociétés modernes, les auteurs comme les victimes de violence sont majoritairement des membres de groupes économiquement et socialement défavorisés. En Suisse, la majorité de ces personnes sont des immigrants provenant d'Etats non occidentaux.

Cependant, les messages des programmes de prévention atteignent d'abord les couches moyennes de la population socialement intégrée. Les personnes et les groupes socialement moins intégrés, moins instruits et atteints de différents problèmes sont, de ce fait, plus difficiles à sensibiliser aux questions de prévention. Il s'en suit la réalisation de la maxime selon laquelle «on ne prête qu'aux riches».

Le présent rapport montre les difficultés particulières qui peuvent se présenter au sein de la famille, à l'école et dans le voisinage ainsi que les possibilités de les surmonter. Il part du principe que la prévention de la violence des jeunes ayant un vécu d'immigrants ne demande en fait pas d'autres mesures que celle de la violence des jeunes helvètes. Nous sommes toutefois d'avis que la mise en œuvre de mesures efficaces atteignant tous les groupes à risque demande une réflexion particulière, notamment en ce qui concerne la manière de surmonter les barrières linguistiques, culturelles et socio-économiques.

¹ World Health Organisation Violence Prevention Alliance: Building Global Commitment for Violence Prevention, Geneva.

1 Violence chez les jeunes en Suisse

Une évaluation réaliste de la situation est cruciale pour une prévention efficace. C'est pour établir la base nécessaire à cela que nous avons choisi ici d'illustrer des indicateurs sélectionnés de l'évolution de la violence des jeunes et des difficultés rencontrées par les groupes de population immigrée. Par **VIOLENCE DES JEUNES**, nous entendons l'exercice ou la menace de violence physique par des personnes âgées de 12 à 18 ans. Toutefois, comme les statistiques officielles sont fondées sur des limites d'âge un peu différentes, nous sommes contraints d'en tenir compte dans notre évaluation.

Evolution

Données disponibles

Pour évaluer l'évolution de la violence des jeunes au cours des 20 dernières années, nous disposons pour l'essentiel de la **STATISTIQUE POLICIÈRE DE LA CRIMINALITÉ EN SUISSE**. La **STATISTIQUE DES JUGEMENTS PÉNAUX DES MINEURS** n'existant que depuis 1999 en Suisse est encore trop récente pour permettre une évaluation fiable des tendances. Le **SONDAGE SUISSE DE VICTIMISATION** (Killias et Lamon 2000) englobe l'ensemble de la population résidente et ne permet donc des conclusions que très limitées quant aux jeunes. En revanche, il n'existe à ce jour aucune chronologie d'enquêtes spécialisées de délinquance et de victimisations auto-reportées parmi les jeunes utilisant un plan d'étude identique.

Depuis son début en 1982 la **STATISTIQUE POLICIÈRE DE LA CRIMINALITÉ EN SUISSE (SPC)** recense les délits, le nombre total des auteurs de délits et celui des mineurs auteurs de délits.² Jusqu'en 1995, cette dernière rubrique comprenait les auteurs de délits âgés de 7 à 18 ans, tandis que depuis 1996, elle s'arrête aux auteurs de moins de 16 ans.

Le nombre de délits de violence commis par des jeunes enregistrés dans les SPC a beaucoup augmenté depuis 1990 environ. Le graphique 1 montre l'évolution de trois infractions, à savoir **LES LÉSIONS CORPORELLES**,

LE BRIGANDAGE ainsi que **LA MENACE, LA CONTRAINTE ET L'EXTORSION ET LE CHANTAGE**. Les chiffres indiqués se rapportent toujours aux taux de criminalité pour 100 000 personnes de la même tranche d'âge, à savoir 7 à 17 ans pour les années allant de 1982 à 1995 et 7 à 15 ans pour 1996 à 2004.

Les chiffres indiquent une nette augmentation au cours des 20 dernières années. L'enregistrement de jeunes suspectés de délits de brigandage et de lésions corporelles est aujourd'hui trois fois supérieur que vers le milieu des années 1980, tandis qu'ils sont huit fois plus élevés concernant les menaces et les contraintes. L'augmentation des arrestations de suspects mineurs est à peu près parallèle à celle des suspects adultes.

Dans le domaine des infractions contre la propriété privée, les SPC n'indiquent aucune augmentation, ni pour les jeunes, ni pour les adultes. Au contraire, les chiffres concernant différents délits, notamment les vols de véhicules et les cambriolages, indiquent un net recul.

Les chiffres de la police déforment l'évolution réelle

L'évolution serait vraiment préoccupante si l'augmentation des jeunes suspectés de délits de violence correspondait à la réalité. Pour de nombreuses raisons, il est probable que l'augmentation de la violence des jeunes telle que reflétée par les statistiques policières est en grande partie due à la tendance accrue de la population à dénoncer ainsi qu'à une systématisation des enregistrements par la police.

1. Les Pays-Bas et la Suède ont aussi connu une augmentation explosive de la violence des jeunes enregistrée par la police depuis le début des années 1990. Toutefois, ces deux pays disposent également de chronologies fondées sur des enquêtes menées auprès de jeunes et donc indépendantes de la police. Ces enquêtes basées sur des informations directes de victimes ou d'auteurs de violence n'indiquent aucune augmentation au niveau des victimes ou

Augmentation des délits de violence enregistrés

Motifs de prudence concernant l'augmentation mise en évidence par la statistique policière

² Pour être plus précis, les statistiques policières de la criminalité portent sur les «auteurs présumés». Les données sont enregistrées lorsqu'une enquête policière renforce la présomption de culpabilité et que le cas est transmis aux autorités de poursuites pénales.

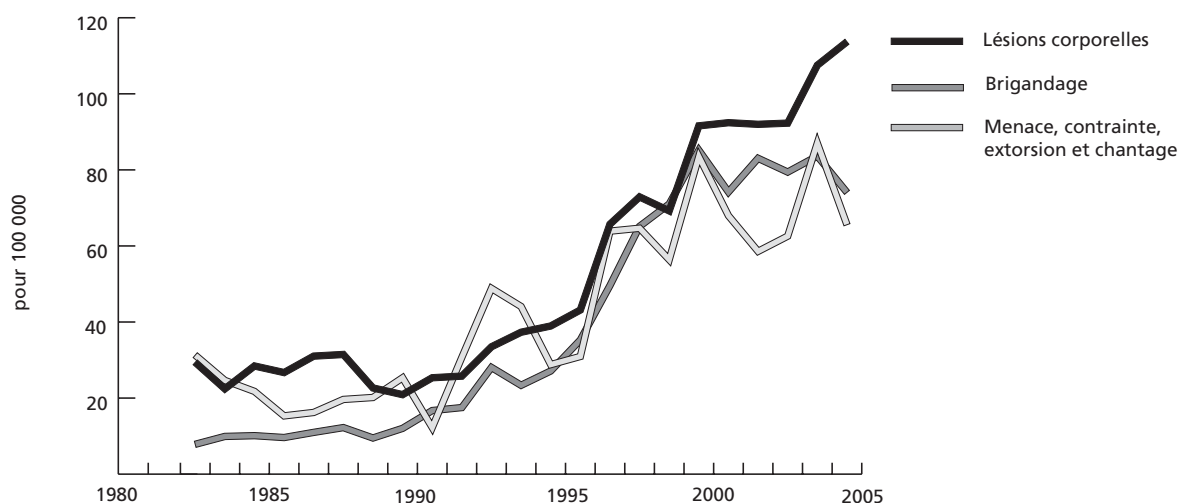
des auteurs. Les études comparatives entre les statistiques policières et les enquêtes arrivent toutes à la conclusion que les informations provenant des jeunes eux-mêmes constituent une meilleure base pour évaluer l'évolution réelle (Estrada 1997).

2. Entre 1998 et 2005, l'Institut de recherche criminologique de Basse Saxe, en Allemagne (Kriminologische Forschungsinstitut Niedersachsen, KFN) a mené plusieurs enquêtes sur la violence des jeunes dans les villes. Les chiffres de toutes les villes allemandes portant sur cette période indiquent un net recul de la violence tant d'après les informations des victimes que d'après celle des auteurs. Parallèlement, les statistiques policières allemandes indiquent que la violence des jeunes a continué d'augmenter. Selon les analyses menées par le KFN cette augmentation est du moins partiellement due au fait que dès le début des années 1990 les jeunes eux-mêmes, les enseignants et même les parents sont nettement plus disposés à dénoncer. Cela vaut particulièrement lorsque des personnes étrangères agressent des jeunes Allemands (Wilmers, Enzmann, Schaeffer, Herbers, Grewe et Wetzels 2002).

3. Une réelle augmentation massive de la violence des jeunes devrait également se traduire par une augmentation des délits de violence avec conséquences graves pour les victimes. Ici, il s'avère qu'aucun signe ne semble indiquer une hausse. Le graphique 2 illustre l'évolution de trois formes d'actes de violence parmi les plus graves, à savoir: homicides, brigandages avec armes à feu et lésions corporelles avec armes blanches. Selon les statistiques criminelles suisses, ce serait vers 1991 que ces trois formes de violence grave auraient connu un pic, diminuant d'un tiers environ depuis. Les statistiques policières sont reconnues être des indicateurs fiables des actes de violence grave et il nous semble improbable que la violence des jeunes ait exclusivement progressé parmi les formes moins graves.

C'est pour ces raisons que nous supposons que la violence des jeunes n'a pas progressé de manière massive au cours des 10 à 15 dernières années.

Graphique 1: Jeunes suspectés de délits de violence, 1982–2005, pour 100 000 personnes d'une même tranche d'âge



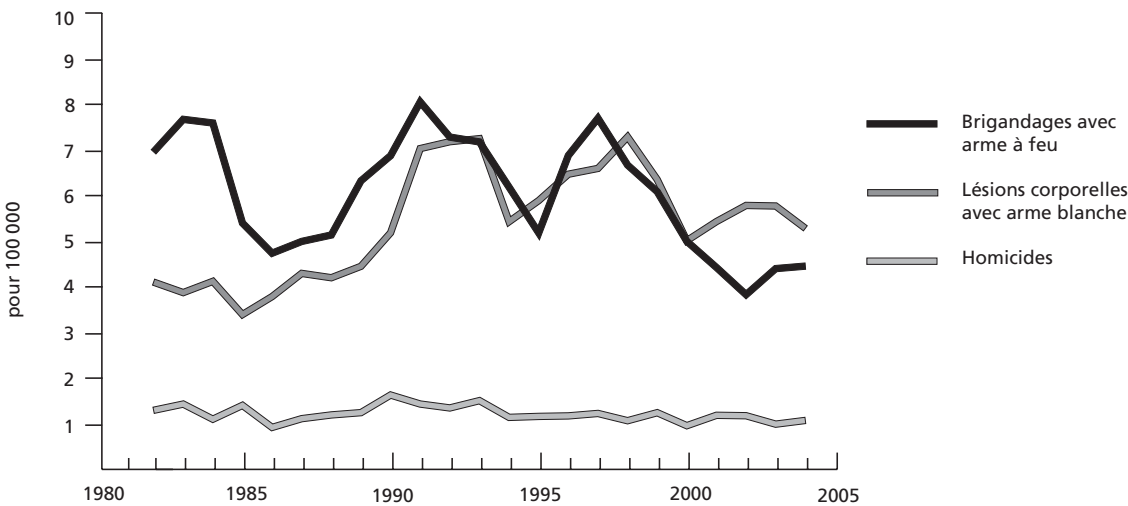
Source: Office fédéral de la police, Statistique policière de la criminalité.

Violence en fonction de la nationalité selon les statistiques criminelles

La SPC ne contient que trop peu de données concernant la nationalité et la situation de séjour des suspects. Il faut en effet préciser qu’aucune information sur la nationalité, la situation de séjour (p. ex. avec permis de séjour, permis annuel, requérant d’asile), sur l’âge ou

le sexe des suspects n’est publiée. Seule la différence entre les étrangers **DOMICILIÉS OU NON DOMICILIÉS** en Suisse est faite depuis 1988, sans toutefois spécifier le critère pris en considération pour déterminer le domicile. Le tableau 1 indique la part de suspects étrangers pour les différents délits sur le total de tous les suspects domiciliés en Suisse.

Graphique 2: Graves délits de violence en Suisse de 1982 à 2004 pour 100 000 habitants



Source: Office fédéral de la police, Statistique policière de la criminalité.

Tableau 1: Pourcentage de suspects étrangers domiciliés en Suisse sur l’ensemble des suspects domiciliés en Suisse, 1988, 1994 et 2004

% de personnes de nationalité étrangère	Homicide	Lésions corporelles	Brigandage	Menace	Viol
1988	30%	38%	31%	36%	51%
1994	41%	48%	38%	48%	59%
2004	47%	53%	57%	50%	62%

Source: Office fédéral de la police, Statistique policière de la criminalité.

Les chiffres indiquent une augmentation sensible du pourcentage de délinquants étrangers au cours des 15 dernières années. Aujourd'hui, entre 47 et 62% des suspects de délits de violence sont de nationalité étrangère. Que la comparaison soit faite sur la base de l'ensemble de la population étrangère (environ 22% de la population résidente) ou sur celle de la population masculine âgée de 15 à 30 ans (soit environ 28% de la population résidente), force est de constater que cette tranche de population est nettement plus exposée.

Les jeunes étrangers surreprésentés dans les jugements pénaux pour violence

La Statistique policière de la criminalité Suisse ne permet pas de différencier les jeunes suspects en fonction de leur nationalité. Il faut pour cela se baser sur la Statistique suisse des jugements pénaux des mineurs (cf. tableau 2). Cette statistique montre qu'entre 2001 et 2003, en moyenne 40% de toutes les condamnations pénales pour actes de violence ont été prononcées contre des jeunes de nationalité suisse, tandis que 57% l'ont été contre des jeunes étrangers domiciliés en Suisse et 3% contre des jeunes non domiciliés en Suisse. En comparant ces chiffres avec la répartition de la population résidant en Suisse, cela équivaut à une représentation trois à quatre fois supérieure.

Origine et situation sociale: violence de jeunes des milieux de l'immigration

La classification opérée par les statistiques officielles par **SUISSES ET ÉTRANGERS** répond à un critère purement légal, à savoir la possession d'un passeport suisse. Cette classification suggère une dichotomie trompeuse et encourage bien évidemment des mouvements xénophobes. De plus, elle est inutilisable sur le plan de l'analyse qui doit être plus précise pour mieux comprendre ce que cachent ces chiffres officiels. Il faut analyser plus précisément la relation entre le vécu de migration et le contexte social. Nous nous fondons pour cela sur les données de l'enquête zurichoise auprès des jeunes (Eisner, Manzoni, Ribeaud 2000). Bien que cette enquête date de 1999, elle est adéquate pour cerner le cœur du problème.

La classification par «étrangers» et «Suisse» est trompeuse

Le tableau 3 illustre le pourcentage de violence autoreportée (c.-à-d. de jeunes qui avouent avoir commis au moins un délit de violence au cours de leur vie) répartis en différents groupes. Ces groupes ne sont pas subdivisés par nationalité, mais selon l'expérience de migration des parents. Nous regroupons donc les jeunes en fonction de l'immigration des parents et de leur pays d'origine. Parallèlement, nous indiquons quelques caractéristiques du contexte socio-économique du groupe d'immigrés concerné.

Tableau 2: Nationalité de jeunes jugés pour infractions de violence, moyenne 2001–2003

	Homicide intentionnel	Lésions corporelles	Brigandage	Extorsion et chantage	Menace et contrainte	Séquestration
Suisses	54%	38%	36%	34%	45%	38%
Etrangers domiciliés en Suisse	39%	60%	62%	62%	53%	49%
	Atteintes contre l'intégrité sexuelle	Emeute	Violence contre autorités / fonctionnaires	Total des jugements pour infractions de violence		
Suisses	37%	67%	46%	41 %		
Etrangers domiciliés en Suisse	62%	33%	45%	57 %		

Source: Office fédéral de la police, Statistique policière de la criminalité.

Le risque d'exposition à la violence dépend de la situation sociale et du vécu de migration

Les évaluations montrent que les jeunes ayant un vécu de migration ne sont **PAS GLOBALEMENT** surreprésentés concernant l'exercice de violence. Les jeunes dont les parents ont immigré en Suisse en provenance de pays industrialisés occidentaux (principalement Allemagne, Autriche, Etats-Unis et bénéficiant généralement d'une formation et de qualifications professionnelles de haut niveau) sont **MOINS** exposés que les jeunes Suisses. En revanche, les jeunes dont les parents ont immigré en provenance de l'ex-Yougoslavie, d'Italie, de Turquie ou encore d'autres pays du Sud de l'Europe (Espagne, Portugal, Grèce) indiquent une exposition **SUPÉRIEURE**.

Le tableau donne également une idée de la différence de vécu et de contexte familial entre ces groupes. Par exemple, 40% des jeunes Turques ne disposent pas d'une propre chambre, tandis que c'est le cas que pour 6% des jeunes Suisses. Les pères turcs sont 60% à ne pas bénéficier d'une formation professionnelle et 25% des mères turques n'ont pas terminé leur formation scolaire – des situations familiales que pratiquement aucun jeune suisse ne connaît.

Dans l'ensemble, ce tableau indique un état de fait crucial, à savoir que le risque d'exposition à la violence des différents groupes d'immigrés est essentiellement lié à la situation sociale du groupe de population immigrée.

Tableau 3: Actes de violence avoués selon nationalité, jeunes de 15 ans dans le canton de Zurich, 1999

	Acte de violence au cours de l'année précédente	Pas de chambre individuelle	Père sans formation professionnelle	Mère sans certificat scolaire
Suisse	12%	6%	2%	< 1%
Etats occidentaux industrialisés	8%	5%	2%	< 1%
Ex-Yougoslavie	18%	43%	28%	12%
Autres pays du Sud de l'Europe	22%	28%	40%	12%
Italie	24%	18%	34%	11%
Turquie	25%	40%	60%	25%

Source: Enquête auprès des jeunes dans le canton de Zurich, Eisner, Manzoni, Ribeaud (2000).

Quatre points clés

- Au cours des 20 dernières années la violence grave n'a pas augmenté en Suisse; elle a même tendance à baisser depuis le début des années 1990. Il est probable que la forte augmentation de la violence parmi les jeunes telle que reflétée par les statistiques policières est le fruit d'une sensibilisation accrue de la société, d'une plus grande disposition à porter plainte et d'une systématisation des enregistrements.
- Les jeunes de nationalité étrangère sont clairement surreprésentés dans les statistiques policières criminelles et de jugements pénaux des mineurs. Cette surreprésentation ressort également dans les données des enquêtes de délinquance autoreportée et de victimisation – elle n'est donc pas un artéfact des statistiques. Atteindre ces groupes est donc une condition sine qua non pour une prévention efficace.
- Les jeunes immigrés socialement privilégiés sont moins exposés au risque de violence que les jeunes suisses. En revanche, les groupes de jeunes de parents immigrés ayant peu de formation et une moins bonne situation professionnelle sont plus exposés.
- Un grand nombre de mesures de prévention requièrent la participation active des familles. De ce fait, il faut mieux les axer pour atteindre aussi les familles d'immigrés ne parlant pas la langue du pays et ayant un faible niveau de formation.

2

Trajectoire de vie et violence

Les jeunes sont presque toujours les premiers suspectés lorsqu’il est question de violence dans les médias ou les milieux politiques. Cette attitude peut se justifier par le fait que bon nombre d’actes de violence entraînant des poursuites pénales et des conséquences particulièrement lourdes pour les victimes (brigandage, viol, lésions corporelles, meurtre) sont commis par des adolescents ou des jeunes adultes et atteignent un pic entre 17 et 24 ans environ.

Cependant, cette focalisation sur les jeunes altère la vision des réalités décisives pour une prévention efficace. Ainsi, la violence et l’agression sont des comportements observables dans toutes les tranches d’âges et la violence de l’adolescent n’est donc qu’une étape dans une trajectoire de vie (cf. p. ex. Loeber et LeBlanc 1990; Tremblay, Nagin, Séguin, Zoccolillo, Zelazo, Boivin, Pêrusse et Japel 2004). Dans ce contexte, il faut souligner que bon nombre de facteurs qui agissent sur la violence des jeunes se développent durant l’enfance, voire plus tôt dans la trajectoire de vie.

Dans ce chapitre, nous expliquons pourquoi **UNE PERSPECTIVE DE TRAJECTOIRE DE VIE** constitue une base essentielle pour une prévention durable de la violence ainsi que les facteurs qui peuvent mener à la violence au cours des différentes étapes de la vie et les domaines dans lesquels les jeunes issus de milieux d’immigrants sont exposés à des risques accrus.

L’évolution normale tend à la diminution des agressions physiques

Aujourd’hui, la recherche sur la trajectoire de vie permet de retracer l’évolution de l’agression physique depuis le stade du nourrisson à l’âge adulte. Elle montre que la violence se manifeste différemment en fonction de l’âge, et que les formes d’agression sont liées à des champs d’actions typiques selon les tranches d’âge ainsi qu’aux modifications liées à l’évolution (cf. p. ex. Loeber et Hay 1997) (tableau. 4).

Tableau 4: Manifestations de violence et d’agression dans la trajectoire de vie

Age (ans)	Importants champs comportementaux	Manifestations d’agression et de violence
0 à 2	Mère, père, fratrie	Accès de colère; agressions
2 à 4	Parents, fratrie, crèche, place de jeux	Accès de colère, destructions d’objets, coups et morsures
5 à 11	Parents, jardin d’enfants, école primaire, place de jeux, garderie, autres enfants	Tracasseries, bagarres, destructions d’objets, agressivité sur les animaux
12 à 16	Ecole, groupes d’amis, loisirs sans adultes, premières relations intimes	Menaces, chantages, bagarres, violence en groupes
17 à 25	Groupes d’amis, école, loisirs, relations intimes	Violence en groupes, brigandage, lésions corporelles, violence sexuelle
25+	Famille, ses propres enfants, travail, loisirs	Lésions corporelles, violence en relation avec l’alcool, violence familiale

Les agressions physiques se raréfient lorsque l'âge augmente

Les études menées sur la répartition des agressions physiques dans différentes tranches d'âge montrent que, jusqu'à un certain point, ce type de violence constitue un comportement conflictuel normal dans la petite enfance et qu'il est observé chez la majorité des enfants. Les accès de colère et le règlement de conflits par le biais d'agressions physiques diminuent chez la plupart des enfants à partir de l'âge de 3 ans environ et pendant toute la période de scolarité primaire (Tremblay et al. 2004).

Le processus de raréfaction de la violence continue au fil des ans. Une étude néerlandaise démontre, par exemple, que la prévalence de la violence, à savoir le nombre de personnes qui l'exercent, passait de 26% à l'âge de 14 à 15 ans, à 20% à 16 ans et à 17% à 20 ans (Terlouw et Bruinsma 1994).

Un sondage que nous avons mené en 2002 auprès de 400 responsables de formation à Zurich (Eisner, Manzoni, Ribeaud et Schmid 2003) montre la même évolution. Nous avons interrogé ces personnes sur la fréquence à laquelle elles observaient des comportements agressifs dans leur classe. L'évaluation des réponses a montré que la majorité des formes d'agressions verbales et physiques s'exprimaient au jardin d'enfants. Ensuite, les enseignants observent une diminution constante de ces comportements au fil des degrés des écoles primaire et secondaire.

Ces études mènent à la conclusion importante que la prévention de la violence dans la trajectoire de vie n'empêche pas le développement de quelque chose qui n'existait pas auparavant. Elle soutient et promeut plutôt un développement normal au cours duquel les enfants acquièrent de plus en plus de **COMPÉTENCES SOCIALES** qui leur permettent de contrôler leurs impulsions agressives et leur offrent des alternatives à la violence dans leurs interactions quotidiennes (Loeber et Hay 1997).

Continuité de la violence dans la trajectoire de vie

Quelle est la persistance des tendances agressives dans la trajectoire de vie?

Qu'il s'agisse de nourrissons, d'enfants, de jeunes ou d'adultes, il existe des différences marquées au niveau des tendances comportementales agressives entre les individus dont un petit pourcentage fait preuve d'une tendance agressive particulièrement élevée. La recherche longitudinale a étudié dans quelle mesure ces différences concernaient les mêmes individus au cours de diffé-

rentes étapes de vie. Autrement dit, à quel point l'agressivité constituait une caractéristique persistante au cours de l'évolution d'un être humain.

Les résultats montrent que les différences entre les individus restent **RELATIVEMENT PERSISTANTES** au cours de la trajectoire de vie. Ainsi, des personnes montrant une forte propension à la violence dans une phase précoce de la vie ont une probabilité accrue de rester violentes par la suite (Tolan et Gorman-Smith 1998). Par exemple, des petits enfants considérés comme agressifs par des observateurs neutres sont plus souvent impliqués dans des bagarres à l'école primaire que la moyenne; l'agressivité montrée entre 6 et 11 ans est un facteur permettant de prédire la délinquance grave et la violence entre 15 et 25 ans. Enfin, la violence exercée à un jeune âge est un indicateur de probabilité de violence à l'âge adulte. Les corrélations sont élevées (environ 0.60 à 0.70) sur des périodes de 2 à 4 ans, tandis qu'elles baissent sur des intervalles plus longs (Moffitt, Caspi, Rutter et Silva 2001; Olweus 1979).

Cela signifie également qu'un grand nombre de changements intervient au cours des différentes tranches d'âge. La violence et l'agressivité ne sont pas une prédestination biographique, mais le fruit de l'influence jouée par l'afflux de différents événements dans les différentes phases de vie. Une prévention axée sur la trajectoire de vie peut contribuer à réduire les potentiels agressifs à différentes phases de vie et à influencer positivement le développement d'un individu.

Violence et autres formes de problèmes comportementaux dans la trajectoire de vie

Dans toutes les phases de vie, l'agressivité physique est liée à une série d'autres problèmes comportementaux (ce que l'on appelle la comorbidité) (tableau 5).

On constate, par exemple, que les jeunes violents commettent souvent des délits contre la propriété privée, tels les vols à l'étalage ou les cambriolages, ont une consommation excessive d'alcool ou de drogues et font l'école buissonnière (absentéisme). L'enquête menée auprès de jeunes dans le canton de Zurich a montré que 72% de ceux qui avaient commis des actes de violence physique au cours de l'année précédente avaient également commis un délit d'atteinte à la propriété privée. De plus, 67% d'entre eux consommaient des drogues illégales et 53% consommaient de l'alcool au

La violence est en corrélation avec d'autres problèmes comportementaux

moins une fois par mois (cf. Eisner, Manzoni et Ribeaud 2000). Ces chiffres sont nettement plus élevés que dans le groupe de référence n'ayant pas exercé d'actes de violence. La corrélation avec d'autres formes de problèmes comportementaux se renforce encore lorsque la comparaison se limite aux jeunes ayant commis plusieurs actes de violence. De nombreuses études empiriques confirment de telles corrélations (cf. la vue d'ensemble donnée par Huizinga et Jakob-Chien 1998).

La constatation que la violence et l'agression sont des éléments d'un syndrome de problèmes comportementaux dans toutes les

phases de vie est importante pour la prévention. Elle signifie en effet qu'une prévention efficace de la violence aura normalement des effets positifs sur d'autres domaines de vie sociale et que la prévention de la violence est un élément d'une promotion plus générale des chances de vie.

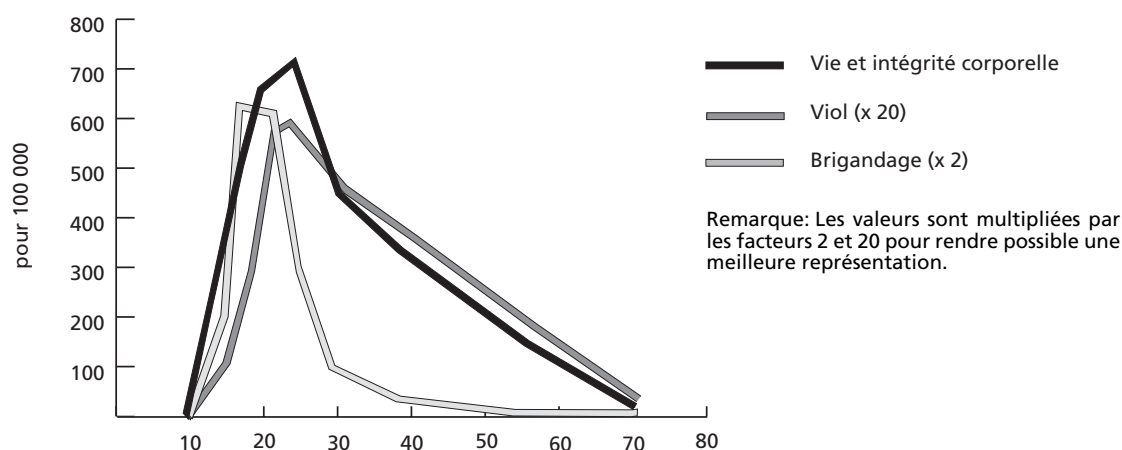
Courbe d'âges de la violence poursuivie pénalement

Dans toutes les sociétés occidentales, les délits faisant l'objet de poursuites pénales (à savoir les homicides, les lésions corporelles, les brigandages, les viols) suivent une évolution

Tableau 5: Problèmes comportementaux associés à l'agressivité à différentes phases de vie

Age	Problèmes comportementaux liés à l'agressivité et à la violence
Nourrisson/tout petit	Caractère difficile, rétif, colérique
Scolarité primaire	Problèmes émotionnels, déficit d'attention, impulsivité, vol
Adolescence	Délinquance, alcoolisme, toxicodépendance, promiscuité, exposition aux accidents, absentéisme scolaire
Adulte	Délinquance, alcoolisme, toxicodépendance, chômage, relations instables, problèmes psychiques

Graphique 3: Courbe d'âges des délits de violence par 100 000 habitants
Délits contre la vie et l'intégrité corporelle, brigandage, viol



Source: Statistique policière criminelle du canton de Zurich, 1999–2004.

typique en fonction de l'âge (graphique 3). Nous illustrons ce que nous appellerons la **COURBE D'ÂGES** au moyen des données du canton de Zurich. Ces chiffres indiquent le taux d'auteurs d'actes de violence pénalement poursuivis enregistrés par la police par rapport à la moyenne de la population résidente entre 1999 et 2004. Il apparaît que le pourcentage augmente fortement à partir de 12 ans environ et atteignent un pic vers 20 ans.

Le caractère de la violence change en fonction de l'âge des jeunes

Comme nous l'avons déjà dit, cette augmentation en cours d'adolescence ne correspond pas vraiment à un accroissement du nombre d'individus commettant des actes de violence. Elle signale plutôt un changement du type de violence ainsi qu'une augmentation des sanctions juridiques dans la mesure où l'individu est tenu pour responsable de ses actes.

Ainsi, au cours de l'adolescence le risque que la violence prenne des formes plus graves, soit parce que les individus gagnent en force physique, soit parce qu'ils ont accès à des armes, s'accroît. De plus, les actes de violence passent de l'école, du chemin de l'école et des environs de la maison vers des endroits plus anonymes (p.ex. centres pour jeunes, centre ville) d'où une plus grande probabilité de dénonciation à la police. Enfin, à cet âge, la violence devient un phénomène de groupe, et les rixes entre groupes rivaux ou les actes de brigandage constituent des formes typiques de manifestation de violence juvénile. Il faut encore noter que l'écart entre les sexes grandit lui aussi, indiquant que la majorité des actes de violence sont

commis par des jeunes de sexe masculin. Même si les enfants et les jeunes exercent généralement la violence entre individus du même sexe, le pourcentage de violence entre individus de sexe différents augmente, principalement sous forme d'actes de violence sexuelle commis par des garçons contre des filles.

A partir de l'âge de 20 ans environ, la fréquence des délits de violence diminue. Toutefois, cette baisse ne doit pas faire oublier que la grande majorité des délits est commise par des adultes. En effet, près de 80% des délits contre l'intégrité corporelle et la vie ainsi que près de 85% de tous les viols sont commis par des adultes.

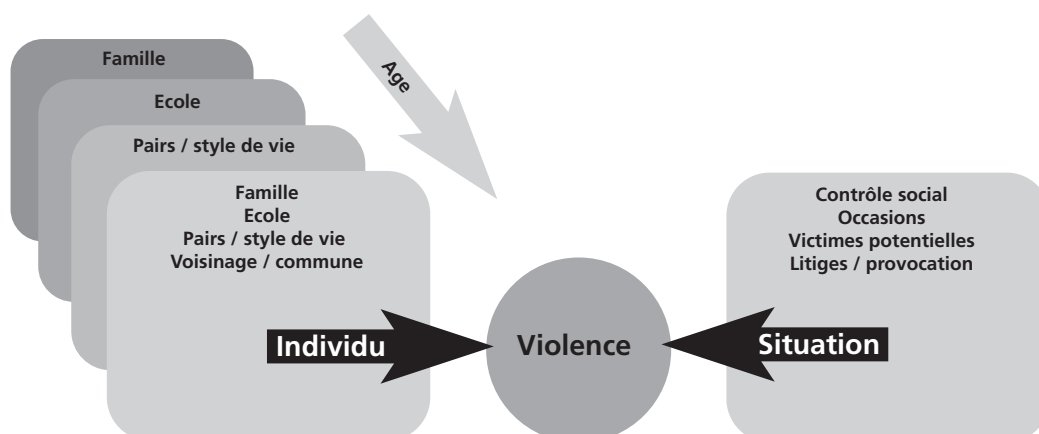
La majorité des délits de violence sont commis par des adultes

Les études criminologiques sur la trajectoire de vie ont plusieurs fois analysé les relations entre la violence sanctionnée par le code pénal dans la jeunesse et les comportements agressifs pendant l'enfance. Les résultats montrent que l'intensité de la violence exercée par les jeunes était plus élevée chez les individus qui, dans leur enfance, avaient démontré dans une mesure considérable des comportements agressifs inadéquats pour leur âge (cf. p. ex. Loeber et Hay 1997).

Causes et facteurs de risque

Le graphique 4 montre un modèle utile pour la recherche en matière de prévention illustrant la relation entre différents niveaux d'action et l'apparition de la violence. Il met en évidence trois dimensions:

Graphique 4: Modèle pluridimensionnel d'occurrence de violence au cours de la trajectoire de vie



Situation et disposition

Premièrement, ce graphique illustre qu'un événement de violence concret est le résultat de l'interaction entre l'individu et la situation. L'individu apporte ses conceptions, ses attentes et ses intentions dans une situation. Des situations telles que la provocation d'un camarade de classe, le manque de contrôle social dans une rue la nuit, le fait d'être refoulé par un portier de discothèque constituent, quant à elles, des occasions de se comporter avec violence. La prévention peut donc s'appliquer tant au niveau de la situation qu'à celui de la tendance individuelle. Dans le présent rapport, nous nous limitons toutefois aux mesures tendant à agir sur l'apparition de tendances agressives dans la trajectoire de vie. La représentation de mesures visant les situations exigerait en effet une analyse supplémentaire.

Différents niveaux d'action

Deuxièmement, ce modèle tient compte du fait qu'un individu subit différents niveaux d'influences au cours de chaque étape de sa vie. La différenciation entre l'individu (qui agit sur lui-même), la famille, l'école, les pairs/les loisirs ainsi que le voisinage s'est avérée utile en matière de recherche pour la prévention, car chacun de ces niveaux présente une manière différente de l'aborder. L'importance des niveaux varie en fonction des phases de vie. Au cours de la première phase de vie, les personnes de référence du cercle familial jouent un rôle prépondérant. L'école vient s'y ajouter à partir de l'âge de 5 ou 6 ans. Plus tard, les contacts extrascolaires avec des pairs prennent de l'importance et l'espace d'action s'élargit.

Il serait cependant erroné de penser que les niveaux sont indépendants les uns des autres. Les caractéristiques d'un quartier, telles que par exemple le manque de confiance ou de réseaux peuvent déjà avoir un impact sur la vie au sein de la famille dès les premières années de vie. Il semble ici utile de différencier les **FACTEURS DE RISQUE PROXIMAUX ET DISTAUX**. Les **FACTEURS DE RISQUE PROXIMAUX** sont les causes et les mécanismes immédiatement vécus par l'enfant ou le jeune (p. ex. le style d'éducation des parents). Les **FACTEURS DE RISQUES DISTAUX**, quant à eux, sont plus éloignés de la réalité de vie de la personne et agissent indirectement sur la trajectoire de vie, par le biais des facteurs proximaux (p. ex. statut socio-économique).

Vue d'ensemble des facteurs de risque

Le tableau 6 résume, pour chaque niveau d'action, les principaux facteurs de risque généralement reconnus par la recherche actuelle. Il ne s'agit pas ici d'une liste complète des principales influences, mais d'une énumé-

ration de celles que nous pouvons considérer comme étant scientifiquement bien fondées (pour des vues d'ensemble, cf. Eisner et Ribeaud 2003; Farrington 1998; Hawkins, Herrenkohl, Farrington, Brewer, Catalano et Harachi 1998; Loeber et Dishion 1983; Lösel et Bliesener 2003).

Causes et facteurs de risque chez les jeunes de milieux immigrés

Nous avons montré au chapitre 1 que tant les statistiques policières que les résultats des enquêtes indiquaient que les jeunes souffrant d'une situation sociale défavorisée et provenant de milieux de migrants avaient plus tendance à commettre des actes de violence que les jeunes suisses. Sur le plan de la prévention, deux questions paraissent primordiales: les facteurs de risque d'agression sont-ils identiques parmi différentes cultures, ce qui permettrait en principe d'appliquer les mêmes approches préventives ou avons-nous besoin d'explications différentes en fonction des cultures et donc de programmes spécifiques aux personnes issues d'autres milieux culturels? Quels sont les facteurs de risque qui font que certains groupes sont plus exposés que la moyenne et est-il possible de les influencer par des mesures adéquates?

Plusieurs études comparatives dans différentes cultures ont été menées au cours des dernières années pour analyser ce qui détermine les problèmes comportementaux parmi les jeunes dans les sociétés d'Europe de l'Est, d'Asie ou d'Afrique. Les résultats de ces études ont montré que, pour l'essentiel, les mécanismes générateurs de violence étaient les mêmes dans les différentes cultures (cf. p. ex. Jessor, Turbin, Costa, Dong, Zhang et Wang 2003; Orpinas 1999; Vazsonyi, Pickering et Junger 2001).

Cela signifie que les différences constatées entre groupes de jeunes ne sont pas dues à des causes totalement **DIFFÉRENTES**, mais à des différences au niveau de **L'EXPOSITION** au mêmes facteurs de risque, voire au manque de facteurs de protection. De ce fait, il n'est pas nécessaire d'appliquer une prévention fondamentalement différente pour les jeunes de milieux d'immigrés. Ici, la prévention doit d'abord identifier les facteurs de risque pour lesquels l'exposition est particulièrement forte et sur lesquels elle peut avoir une influence pour prendre ensuite des mesures efficaces.

Facteurs de risque dans différentes cultures

Nombre de facteurs de risque ont les mêmes effets dans différentes cultures

Tableau 6: Importants facteurs de risque de violence et d'agression à différentes phases de vie
Nourrissons et tout petits

Individu	■ Agitation, déficit d'attention, impulsivité ■ Manque de tolérance à la frustration ■ Modèles de perception hostiles
Famille	■ Abus de substances pendant la grossesse ■ Complications à l'accouchement ■ Parents montrant peu de chaleur émotionnelle ■ Maltraitance, délaisement ■ Mère surchargée, dépressive ■ Situation socio-économique basse

Ecoliers (école primaire)

Individu	■ Agitation, déficit d'attention, impulsivité ■ Disposition élevée à s'exposer à des risques ■ Manque de tolérance à la frustration ■ Compétences sociales restreintes ■ Attitude préconisant la violence
Famille	■ Parents montrant peu de chaleur émotionnelle ■ Manque de surveillance parentale ■ Style d'éducation inconsistant et inefficace ■ Manque d'intérêt des parents pour les activités de l'enfant ■ Violence des parents, abus, délaisement ■ Disputes entre les parents
Ecole et loisirs	■ Problèmes scolaires et manque de motivation ■ Peu apprécié de ses pairs ■ Application floue du règlement de l'école ■ Climat négatif dans l'école

Jeunes

Individu	■ Peu de maîtrise de soi, disposition élevée à s'exposer à des risques ■ Manque de compétences sociales ■ Normes de masculinité légitimant la violence ■ Consommation d'alcools et de substances entraînant une dépendance, délinquance
Famille	■ Style d'éducation non systématique et inefficace ■ Désintérêt des parents
Ecole	■ Echec scolaire ■ Application floue du règlement de l'école ■ Climat négatif dans l'école
Pairs et style de vie	■ Prévalence dans le groupe d'amis de normes préconisant la violence ■ Délinquance/violence dans le groupe ■ Style de vie axé sur l'action ■ Consommation de contenus médiatiques encourageant la violence
Voisinage et environnement social	■ Milieu socialement défavorisé ■ Manque de cohésion dans le quartier ■ Mobilité élevée (fréquents déménagements) ■ Criminalité/problèmes de drogue dans le quartier ■ Manque d'engagement pour les préoccupations communes

Tableau 7: Exposition accrue à des facteurs de risque sélectionnée de jeunes étrangers par rapport à des jeunes suisses¹

Facteur de risque	Turquie	Ex-Yougoslavie	Méditerranée occidentale ²
Situation sociale de la famille			
Statut social des parents	+++	+++	+++
Allocations de soutien	+++	++	0
Père chômeur	+++	++	0
Personnalité			
Faibles compétences sociales*	+++	+	+
Normes encourageant la violence*	+++	++	0
Environnement familial			
Disputes entre les parents	+	+	0
Faible soutien émotionnel des parents	+++	+	0
Violence parentale	+++	+	0
Ecole			
Aspirations scolaires	0	++	0
Manque de soutien parental	+++	+++	+
Succès scolaire	+++	+++	++
Voisinage et loisirs			
Quartier de résidence défavorisé	+++	++	+
Organisation des loisirs axée sur l'action *	++	++	+
Prévalence dans le groupe d'amis de normes encourageant la violence	+++	++	+

Remarques:

¹ Nombre de cas étudiés (m/f): Suisses 1830 (854/970); Turquie 89 (42/47); ex-Yougoslavie 243 (119/123); Europe de l'Ouest 275 (136/139). Etant donné que l'étude se base sur les données du canton de Zurich et sur l'année 1999, les indications sont à considérer de manière approximative.

² Italie, Espagne, Portugal.

Les facteurs de risque avec * ne concernent que les jeunes garçons.

Les analyses sont fondées sur les différences de moyennes entre le groupe de jeunes de milieux immigrés et le groupe de jeunes suisses et sont exprimées en écarts-types.

+++ Exposition nettement accrue au facteur de risque ($h > .60$)

++ Exposition moyennement accrue au facteur de risque ($h .40-.60$)

+ Exposition légèrement accrue au facteur de risque ($h .20-.40$)

0 Pas d'exposition accrue au facteur de risque.

L'enquête menée auprès des jeunes dans le canton de Zurich nous permet d'analyser les facteurs de risques auxquels certains groupes de jeunes issus de milieux immigrés sont plus exposés que les jeunes suisses. Nous avons résumé les résultats de cette analyse dans le tableau 7. Le nombre de «+» indique la mesure dans laquelle nous avons décelé une exposition plus marquée d'un groupe immigré par rapport aux jeunes suisses.

Facteurs de risque pour les minorités de milieux immigrés

Les chiffres indiquent que les jeunes de milieux de migrants sont plus exposés à toute une série de facteurs de risque que les jeunes suisses.

■ **SITUATION SOCIALE DE LA FAMILLE:**

Les jeunes de milieux de migrants sont souvent issus de familles ayant une situation socio-économique défavorable. En effet, comparés aux parents suisses, les parents immigrés bénéficient en moyenne d'une formation moindre, de moins bonnes qualifications professionnelles et sont plus exposés au risque du chômage et aux difficultés économiques. S'il est vrai qu'une situation sociale plus basse n'est pas un facteur de risque direct pour les problèmes comportementaux, elle peut toutefois constituer un facteur aggravant lorsqu'elle est combinée à d'autres facteurs.

- **ENVIRONNEMENT FAMILIAL:** La probabilité que les enfants et les jeunes ne reçoivent pas une éducation adéquate est plus élevée dans les familles de milieux de migrants que dans les familles suisses. C'est en effet dans les groupes de migrants ayant le moins de formation que la probabilité que les parents apportent peu d'attention et d'affection à leurs enfants, que les parents se disputent et que les enfants vivent la violence dans le cercle familial est la plus grande. Tous ces aspects sont des facteurs de risque directs pour l'exercice de la violence.

- **ECOLE:** Les jeunes de milieux de migrants sont en moyenne exposés à une série de facteurs de risques scolaires qui vont de pair avec une disposition accrue à la violence. Les parents ayant moins de ressources de formation peuvent généralement apporter moins de soutien et d'informations concernant la réalisation d'objectifs scolaires. De ce fait, leurs enfants risquent plus de rencontrer des problèmes scolaires dès le degré primaire et ils restent en moyenne à des niveaux de formation plus bas que les jeunes suisses au cours du degré secondaire.

- **VOISINAGE ET LOISIRS:** Les enfants et les jeunes issus de milieux de migrants grandissent généralement dans des quartiers citadins caractérisés par une densité accrue de facteurs favorisant la violence des jeunes. Parmi ces facteurs, il faut citer les problèmes sociaux tels que la vente de drogues, la prostitution et la violence des adultes auxquels viennent s'ajouter d'autres facteurs tels que le manque de cohésion sociale dans le quartier et des déménagements plus fréquents.

- **PERSONNALITÉ:** Les compétences sociales acquises au cours de la trajectoire de vie constituent une importante protection contre le développement futur de violence. Les jeunes de milieux de migrants bénéficient en moyenne de compétences sociales moins différenciées que les jeunes suisses. De plus, la probabilité qu'ils aient assimilé des modèles encourageant la violence est plus élevée.

Ces analyses suggèrent que les stratégies de prévention qui pourraient réduire efficacement la surreprésentation de jeunes de milieux de migrants sont celles qui agissent positivement sur les pratiques d'éducation des parents, améliorent les compétences sociales, réduisent les modèles agressifs de résolution des problèmes, améliorent les succès scolaires et les structures des activités de loisirs.

Trois points clés

- Pratiquement aucun jeune ne commence à manifester spontanément des comportements violents. Les «carrières» agressives débutent généralement durant l'enfance. C'est pourquoi il est judicieux d'appliquer les mesures de prévention très tôt et de les axer sur la mise en place à long terme de compétences de vie.
- La violence et l'agression ne sont que des aspects d'un ensemble de problèmes comportementaux externalisants. Nombre de facteurs de risque comme de protection qui influencent la probabilité de violence s'appliquent similairement à nombre de formes de problèmes comportementaux externalisants. Il s'agit de considérer globalement la prévention de la délinquance juvénile, de la toxicomanie et de la violence dans le cadre d'une promotion des compétences de vie.
- Les jeunes de milieux de migrants sont en moyenne plus exposés à une série de facteurs de risques familiaux, scolaires, de voisinage et individuels accrus sur lesquels une prévention efficace devrait porter.

3

Prévention de la violence fondée sur l'évidence scientifique

Dans l'ensemble, en Suisse, le problème ne tient pas au fait que la prévention de la violence est insuffisante. Il tient au fait que l'on ne sait pas si les mesures appliquées sont utiles, néfastes ou inutiles. Pour être crédible, la prévention de la violence doit réellement être capable de réduire la violence. Le présent rapport part du principe qu'un projet de **SANTÉ PUBLIQUE** tenant compte de la recherche sur la trajectoire de vie et reposant sur une prévention fondée sur l'évidence scientifique contribuerait grandement à une politique de prévention plus efficace (Sherman, Farrington, Welsh et MacKenzie 2002).

Principe de la prévention fondée sur l'évidence scientifique

La prévention fondée sur l'évidence scientifique part du principe que l'efficacité de la prévention peut être vérifiée au moyen de recherches empiriques bien menées dont les résultats réunis peuvent permettre de tirer des conclusions fiables sur les points suivants:

- quelles mesures de prévention sont efficaces,
- quelles mesures sont inefficaces,
- quelles mesures sont néfastes,
- comment mettre efficacement en œuvre dans la pratique les mesures qui se sont révélées efficaces dans le cadre de la recherche,
- comment adapter les mesures efficaces aux besoins des différents groupes de population,
- quels sont les aspects de la mise en œuvre pratique de mesures de prévention qui permettent d'obtenir des effets positifs.

En cela, la prévention fondée sur l'évidence scientifique s'ancre à l'identification correcte des facteurs de risque et de protection liés à la violence, ainsi qu'à la mise en œuvre de mesures capables soit de réduire les facteurs de risque, soit de renforcer les facteurs protecteurs, sans oublier la preuve de l'efficacité apportée par des études d'évaluation méthodiques et réfléchies.

Facteurs de risque et de protection

LES FACTEURS DE RISQUE et de **PROTECTION** sont des caractéristiques de l'individu, de la situation, de l'environnement familial et scolaire, du voisinage et de la société qui,

en l'état actuel des connaissances, sont très vraisemblablement les causes pouvant mener à la violence. **LES FACTEURS DE RISQUE** sont ceux en présence desquels la probabilité de violence est accrue. En revanche, les **FACTEURS DE PROTECTION** sont les caractéristiques qui permettent à un individu de ne pas développer de problèmes comportementaux même en présence de facteurs de risque.

Les facteurs de risque et de protection ne sont pas de simples **INDICATEURS**. En effet, les indicateurs sont des caractéristiques de classification permettant de différencier des personnes sans toutefois donner aucune indication permettant de comprendre la violence. Parmi les indicateurs, on peut citer l'âge, le sexe et la nationalité. Par exemple, il est correct d'affirmer que les hommes commettent plus d'actes de violence que les femmes, mais cela n'explique en rien pourquoi. De même, la nationalité est un simple indicateur qui n'a aucune valeur explicative et n'apporte aucune réponse objective à la question de savoir si la couleur d'un passeport pourrait avoir une influence sur la probabilité de violence.

Pour avoir des chances de succès, la prévention doit réduire soit les facteurs de risque qui sont à l'origine de la violence, soit favoriser les facteurs de protection qui empêchent la violence. Les mesures de prévention se distinguent en fonction de différents critères et il est particulièrement utile de distinguer entre la prévention universelle, sélective et indiquée.

Trois principaux types de prévention

La **PRÉVENTION UNIVERSELLE** vise un groupe global, sans que celui-ci soit forcément exposé à des facteurs de risque particuliers. Elle offre les mêmes mesures à tous les membres du groupe. Il s'agit, par exemple, de cours pour femmes enceintes ou de programmes de promotion des compétences sociales menés dans les écoles. Les programmes universels sont proactifs et visent à aider. Parmi les principaux avantages de la prévention universelle, il faut citer le fait que les mesures qu'elle applique ne

Prévention universelle, sélective et indiquée

stigmatisent personne et qu'elles permettent d'agir à grande échelle. En revanche, elles présentent l'inconvénient d'être souvent liées à de gros investissements, que les moyens disponibles sont répartis sur un grand nombre de personnes et que leurs effets sont fréquemment faibles.

LA PRÉVENTION SÉLECTIVE vise des groupes ou des individus spécifiques qui se distinguent par une exposition accrue à des facteurs de risque. Ces groupes sont donc plus exposés au risque de faire preuve de comportements violents. Il est généralement nécessaire de cerner précisément les problèmes et les causes possibles pour définir les groupes concernés. Les programmes qui s'adressent à des groupes exposés présentent l'avantage que les moyens disponibles peuvent être investis de manière ciblée, là où ils peuvent apporter des résultats. En revanche, ils présentent le risque de stigmatiser les groupes sociaux visés comme étant potentiellement violents.

Enfin, les programmes de **PRÉVENTION INDIQUÉE** s'adressent aux individus qui ont démontré des problèmes comportementaux et pour lesquels les mesures appliquées visent à améliorer leur développement. Il peut, par exemple, s'agir de programmes thérapeutiques pour les jeunes délinquants.

Comment la recherche aboutit-elle à des «évidences»?

Concepts de recherche pour vérifier les effets de la prévention

Dans la pratique de la prévention actuelle, un grand nombre de projets s'accompagnent d'évaluations qui, en règle générale, contiennent aussi des commentaires sur l'efficacité probable des mesures prises. Il s'agit le plus souvent d'évaluations qualitatives des processus, donc d'estimations sur la manière dont le projet a été mis en œuvre et sur la satisfaction des utilisateurs ou de mesures de variables sélectionnées prises avant et après le programme. Ces deux manières de procéder ne sont toutefois **PAS** considérées comme constituant des preuves d'efficacité dans le cadre de la recherche sur la prévention fondée sur l'évidence scientifique.

L'idée selon laquelle les effets positifs démontrés scientifiquement impliquent des exigences accrues au niveau de l'installation de recherche semble faire l'unanimité. Les quatre principales exigences (Sherman, Farrington, Welsh, und MacKenzie 2002) sont les suivantes:

COMPOSITION ÉQUIVALENTE DU GROUPE

TÉMOIN: Pour démontrer l'effet d'une mesure sur un groupe spécifique, il faut que la composition du groupe témoin qui ne participe pas à l'intervention soit aussi équivalente que possible à celle du groupe spécifique. Cette identité de composition est indispensable, car c'est le seul moyen qui permet de vérifier si le groupe «traité» montre les changements désirés par rapport au groupe témoin «non traité». Idéalement, la répartition entre les individus des deux groupes se fait de manière aléatoire ou si ce n'est pas possible, les groupes sont composés en fonction d'une série de critères permettant d'assurer la plus grande similitude entre les deux (Matched Group Design = composition assortie des groupes).

Critères pour la prévention fondée sur l'évidence scientifique

EFFET DURABLE: La preuve démontrée de l'effet visé constitue un second critère. Cela implique généralement que différents observateurs puissent constater un effet. Par exemple, dans le cadre d'une mesure de prévention scolaire, il faut que la réduction de violence soit constatée tant par les enfants eux-mêmes que par le personnel enseignant et par des observateurs indépendants. De plus, il est généralement demandé que les effets puissent être constatés non seulement juste après l'intervention, mais aussi pendant une période allant au-delà.

CONFIRMATION PAR D'AUTRES ÉTUDES:

Pour qu'un programme de prévention soit considéré comme étant fondé sur l'évidence scientifique, il faut qu'il soit avéré efficace par plusieurs études. **LES BLUEPRINTS OF VIOLENCE PREVENTION** exigent, par exemple, qu'un programme démontre son efficacité concernant les effets visés dans le cadre d'au moins trois essais sur le terrain avant de pouvoir être considéré comme étant «fondé sur l'évidence scientifique». Souvent, on fera en sorte qu'au moins une des études soit réalisée par un groupe de recherche autre que celui qui a développé le programme.

IDENTIFICATION DES MÉCANISMES:

Les effets positifs démontrables des mesures de prévention peuvent avoir des raisons très différentes. C'est pourquoi actuellement, une étude doit souvent démontrer les mécanismes qui ont permis d'obtenir un effet. Par exemple, il faudrait idéalement pouvoir démontrer qu'une mesure visant à améliorer la gestion d'une classe a réellement permis aux écoliers de mieux connaître les règles de vie en commun et de ce fait, de mieux les respecter.

La collaboration entre la recherche et la pratique

Ce qui précède permet de comprendre que la vérification des effets des mesures de prévention exige un gros travail de recherche qui prend souvent plusieurs années. Entreprendre de telles recherches complètes est rarement possible ni raisonnable dans la pratique. L'exploitation utile des résultats de la recherche sur la prévention fondée sur l'évidence scientifique exige donc une étroite collaboration entre la recherche et la pratique dont les principaux éléments sont illustrés par le graphique 5.

LA RECHERCHE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION exploite ces résultats pour développer des mesures agissant sur des facteurs causals à différentes phases de vie. Ici, pour augmenter les résultats, il faut réaliser des études d'évaluation bien pensées sur le plan méthodique permettant de tirer des conclusions fiables sur l'efficacité des interventions. Pour cela, on conduira le plus souvent des études expérimentales observant le développement d'individus sur plusieurs périodes au moyen d'un groupe témoin composé de manière aléatoire.

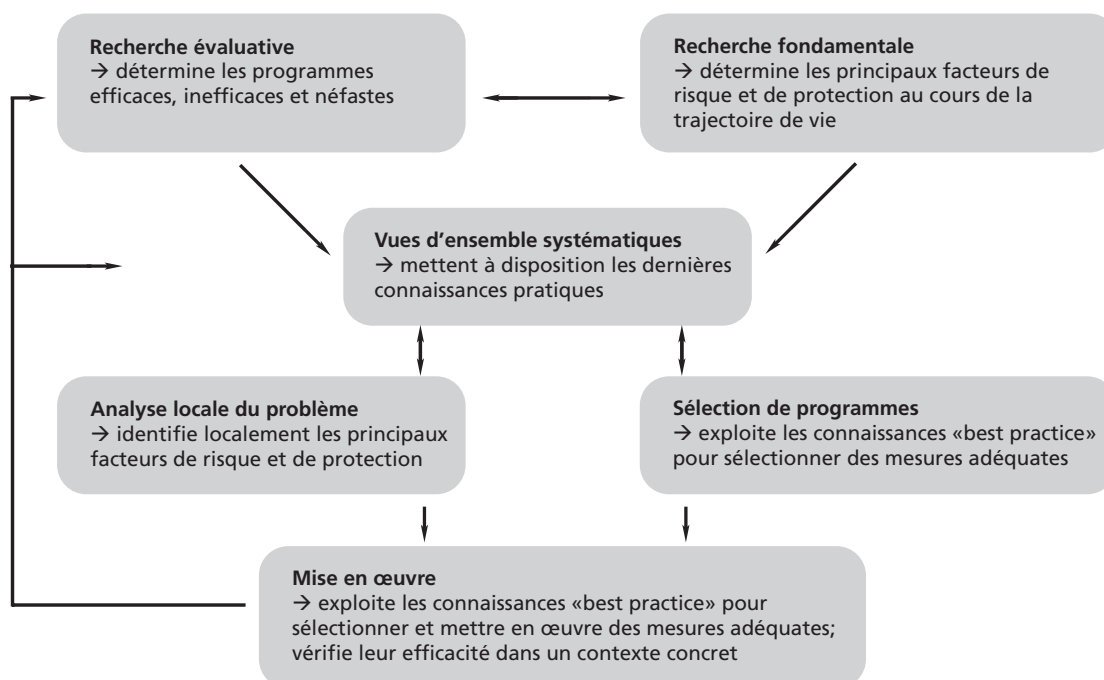
Pour faire progresser le développement et la mise en œuvre de la prévention fondée sur l'évidence scientifique, il faut réunir et résumer les connaissances issues d'études scientifiques sous forme de **VUES D'ENSEMBLE SYSTÉMATIQUES**. Sous l'angle de la recherche, ces vues d'ensembles systématiques sont importantes pour donner une vision fiable des résultats des différentes études. La pratique, quant à elle, a besoin de résumés clairs, compréhensibles et fiables de l'état actuel des connaissances. C'est pourquoi plusieurs projets consacrés à la promotion de la prévention

Vues d'ensemble systématiques de l'état de la recherche

La collaboration entre la pratique et la recherche

LA RECHERCHE FONDAMENTALE s'occupe tout d'abord de décrire les formes de manifestation et le développement de problèmes comportementaux. Elle analyse ensuite les causes, les facteurs de risque et de protection qui agissent à différentes phases de vie. Elle se fonde principalement sur des études dites longitudinales parce qu'elles portent sur le développement d'individus sur plusieurs années, voire décennies. Ces études permettent de sérier les causes et les effets dans le temps.

Graphique 5: Modèle de collaboration entre la pratique et la science



fondée sur l'évidence scientifique établissant des vues d'ensemble systématiques ont vu le jour dans les pays anglophones au cours des 10 dernières années. Ci-après trois projets présentés brièvement:

Travaux réalisés à travers le monde pour une prévention de la criminalité fondée sur l'évidence scientifique

- Les **BLUEPRINTS OF VIOLENCE PREVENTION** constituent la majeure tentative à ce jour de réunir et de résumer des évidences scientifiques concernant l'efficacité de programmes de prévention de la violence. Mené par le Center for the Study and Prevention of Violence de l'Université du Colorado, ce projet a été initié en 1996. Il a déjà enregistré et vérifié l'efficacité de plus de 600 programmes de prévention aux Etats-Unis sur la base de résultats scientifiques. A ce jour, seuls 11 programmes satisfont aux critères nécessaires pour obtenir la mention «efficace» et donc pour être recommandé comme programmes modèles et 18 autres sont jugés «très prometteurs». Des brochures très complètes décrivant de manière détaillée les bases théoriques, l'efficacité, les coûts et les mesures d'assurance qualité peuvent être commandées pour les programmes modèles.

www.colorado.edu/csvp/blueprints

- **CAMPBELL COLLABORATION** est une fondation internationale fondée en 2000 dans le but de réunir les connaissances du monde entier en matière d'intervention et de prévention efficace fondée sur l'évidence scientifique et de les préparer pour les acteurs des milieux pratiques et politiques. La fondation travaille selon la règle: «Qu'est-ce qui est utile? Qu'est-ce qui est néfaste? Sur la base de quelles évidences?» Campbell Collaboration établit des vues d'ensemble sur l'état actuel de la recherche dans les domaines «criminalité et justice», «éducation» ainsi que «Etat social et santé».

La fondation a déjà publié des rapports d'évaluation sur un grand nombre de sujets, parmi lesquels des revues sur l'efficacité des caméras vidéo pour la lutte contre la criminalité, de cours de compétences pour les enfants ou de programmes de formation de groupe pour parents d'enfants de 0 à 3 ans présentant des troubles du comportement.

www.campbellcollaboration.org

- **SHERMAN REPORT – EVIDENCE-BASED CRIME PREVENTION**: Ce rapport qui exerce une grande influence est le résultat d'un projet né en 1996 et dirigé par Lawrence Sherman.

Ce projet avait pour but de faire une évaluation critique des connaissances actuelles sur la prévention efficace de la criminalité. Ce rapport comprend 10 chapitres rédigés par d'éminents chercheurs ainsi que des vues d'ensemble systématiques sur l'état des connaissances en matière de prévention efficace de la criminalité dans les domaines de la famille, de l'école, de la communauté/quartier, du marché du travail, de la situation, de la police et des peines. Ce rapport a évalué un total de 675 programmes dont 28 ont été considérés efficaces.

Outre la version reliée publiée, il existe une version électronique disponible auprès du US Department of Justice sous www.cjcentral.com/sherman/sherman.htm

De telles vues d'ensemble sur l'évaluation de projets de prévention ou de services spécialisés assurant une observation compétente des développements en matière de recherche internationale sur la prévention et préparant les résultats pour la pratique n'existent ni en Suisse, ni dans les pays voisins (France, Allemagne, Autriche, Italie). (Cela tient notamment au fait que jusqu'ici, très peu de recherches systématiques et de qualité sur l'efficacité de la prévention de la violence ont été menées en Europe continentale). Sur ce plan, il est clair que les offres disponibles en Suisse (telles que **DREHSCHIEBE GEWALT-PRÄVENTION** [carrefour prévention violence] de la direction de formation du Canton de Lucerne) sont insuffisantes. Pourtant, vu l'organisation de la prévention de la violence pour de petits territoires (communes, écoles, quartiers), il serait important de mettre en place des structures qui facilitent aux acteurs locaux l'accès aux résultats des recherches axées sur la pratique.

La mise en œuvre de la prévention

Savoir quels programmes fonctionnent ou pas n'est qu'un premier pas. Pour la pratique, il faut ensuite procéder à une analyse de l'état du problème (p. ex. facteurs de risque, offres disponibles) et appliquer des mesures adaptées à la situation.

Il faut ici préciser que les programmes qui ont fait leurs preuves au niveau de la recherche n'aboutissent souvent pas à l'effet espéré dans la pratique. Pour en comprendre la cause, des **ÉVALUATIONS DE PROCESSUS** approfondies ont été effectuées. Ces évaluations montrent que le manque d'effet est fréquemment dû à une **MISE EN ŒUVRE IN-COMPLÈTE ET IMPARFAITE DU PROGRAMME**. C'est pourquoi, ces dernières années, la re-

Nécessité d'un pool d'information

La qualité de mise en œuvre est décisive

cherche a mis au point des critères décisifs pour une mise en pratique réussie (Mihalic et Irwin 2003).³

Critères pour une mise en œuvre réussie et facteurs spécifiques aux cultures

Analyse des besoins et des ressources

Même les meilleurs programmes de prévention fondée sur l'évidence scientifique ne sont pas une panacée universelle qui s'applique partout sans discernement. Chaque projet de prévention doit aller de pair avec une analyse de la situation, principalement l'identification des facteurs de risque et de protection, des ressources et des mesures déjà disponibles ainsi que des difficultés possibles.

Une telle analyse des besoins et des ressources est absolument décisive, particulièrement en ce qui concerne les programmes qui visent des groupes de milieux de migrants, car les connaissances et les expériences réunies dans la société en général ne peuvent être reprises que de manière conditionnelle. Des connaissances sur les idées et valeurs ancrées culturellement dans une communauté, par exemple en ce qui concerne le rôle de la famille ou du comportement des jeunes de sexe masculin, sur les organisations et associations locales ainsi que sur la situation sociale et économique des groupes cibles peuvent contribuer à adapter les programmes de prévention à leurs besoins.

Sélection de programmes de prévention adéquats

Cela englobe aussi le choix de programmes de prévention adéquats. Un bref coup d'œil sur la liste de facteurs de risque énumérés ci-avant permet de se rendre compte que la prévention de la violence touche des domaines (éducation, violence dans le couple, règles scolaires, vie en communauté) dans lesquels sont ancrés de nombreuses idées culturelles ou religieuses. Même en partant du principe que les programmes de prévention poursuivent des objectifs universels et que les principaux facteurs de risque de violence s'appliquent dans toutes les communautés, la prévention de la violence doit tenir compte des particularités culturelles.

Il faut ici souligner un manque singulier de connaissances permettant d'affirmer avec certitude que des programmes fondés sur l'évidence scientifique obtiennent la même efficacité dans différents contextes culturels ou que d'autres n'en ont aucun ou obtiennent même des effets négatifs. Un manque aussi

d'expériences concernant la mesure dans laquelle il est nécessaire et adéquat d'adapter culturellement un programme de formation pour parents, par exemple, pour atteindre et inciter à la réflexion des parents d'un groupe minoritaire.

Les mesures de prévention doivent inciter les personnes et les groupes auprès desquels on veut agir à participer. Cela représente souvent un immense problème dans la pratique et une étude approfondie de la manière qui permettra d'atteindre la population ciblée est une condition sine qua non pour une prévention efficace.

Sur ce plan, les expériences faites dans toute l'Europe ont montré qu'il est d'autant plus difficile de rallier le groupe cible à la cause de la prévention que ses ressources sociales et économiques sont faibles et que l'écart culturel du groupe de migrants avec l'environnement social est grand.

La réponse à la question de savoir comment surmonter ces obstacles d'inhibition n'est pas donnée. Un élément de réponse prometteur est toutefois apporté par le concept de la community readiness (cf. p. ex. Edwards et al. 2000), ce qui signifie le degré de disponibilité d'une communauté locale ou culturelle à accepter et appliquer une mesure de prévention. Cette disponibilité, par exemple pour une formation parentale, a été mise en place et s'est ancrée dans les sociétés occidentales au cours des décennies. Elle n'existe en revanche que peu dans les communautés d'immigrés bénéficiant en moyenne que de faibles ressources de formation. Certaines communautés nieront totalement le problème de la violence, tandis que d'autres en sont conscientes, mais ne sont pas disposées à accepter des mesures correspondantes. Le concept de community readiness part de l'idée que la mise en œuvre d'une mesure de prévention doit être précédée d'une bonne étude de la perception du problème (en général par le biais d'interviews de représentants de la communauté). Il s'agira ensuite de mettre au point des stratégies pour faire prendre conscience du problème.

Les projets de prévention touchent un environnement où existent déjà des mesures, des institutions et des acteurs. Pour être efficaces, les interventions faites dans cet environnement doivent y être adaptées et soute-

Atteindre la population ciblée

Mise en réseau avec les structures et les acteurs

³ Cf. aussi les rapports sous: www.colorado.edu/cspv/publications/otherblueprints.html.

nues par toutes les personnes concernées. S'il est vrai qu'une préparation et une information soignées sont importantes dans tous les cas, elles le sont tout particulièrement dans le cadre de projets touchant des minorités immigrées. Dans les quartiers où plusieurs ethnies et cultures se côtoient, il est particulièrement décisif d'informer d'emblée les organisations minoritaires de la planification et de la mise en œuvre d'un projet et si possible, d'y faire participer activement tout le monde.

Bien organiser le programme

Les responsables de programmes sont souvent dépassés, même dans le cadre de petits projets de prévention, lorsque l'organisation de la mise en œuvre a été insuffisamment planifiée ou que les ressources manquent pour assurer un suivi organisationnel. Les projets efficaces bénéficient généralement de suffisamment de moyens pour planifier et réaliser une mesure de manière compétente. Il faut compter avec un investissement nettement supérieur en temps, planification et organisation pour les projets qui s'adressent aussi ou seulement à des groupes de milieux de migrants.

Fidélité de mise en œuvre

Les programmes efficaces se fondent généralement sur des réflexions approfondies sur la relation entre leurs éléments et la raison pour laquelle ils ont été adoptés. Une mise en pratique efficace exige que les programmes soient réalisés comme ils ont été conçus par ceux qui les ont développés.

Intensité juste du programme

Selon la population visée et le type de prévention (universelle, sélective ou indiquée), il faut des programmes d'une intensité différente pour obtenir des effets. Pour cela, il faut clairement déterminer l'intensité du projet dès le début et y préparer les personnes concernées (p. ex. les enseignants). Les programmes qui ne sont que partiellement mis en œuvre s'avèrent généralement sans effet.

Enthousiasme et formation des responsables de la mise en œuvre

Que ce soit à l'école, dans le cadre d'une formation parentale ou auprès du voisinage, la réalisation de programmes de prévention exige une collaboration aussi active et convaincue que possible de la part d'intervenants bien formés au projet. En effet, un manque de formation et d'enthousiasme empêchera même un programme fondé sur l'évidence scientifique d'obtenir des effets.

Prévention fondée sur l'évidence scientifique en Suisse

Cela ne fait que quelques années que l'on connaît mieux la prévention de la violence fondée sur l'évidence scientifique et menée dans le cadre d'une promotion de la santé au sens large du terme en Suisse.

Quatre grands projets scientifiques consacrés à la violence ou à la délinquance sont actuellement traités en Suisse selon le principe du fondement sur l'évidence scientifique:

■ **BERNER PRÄVENTIONSPROGRAMM GEGEN GEWALT IM KINDERGARTEN UND IN DER SCHULE BE-PROX** (programme bernois de prévention de la violence à l'école enfantine et primaire) (Françoise Alsaker, université de Berne): Cette étude a pour but de vérifier l'efficacité d'un programme de prévention contre le bullying (harcèlement et brutalités entre élèves) au jardin d'enfants et au premier cycle de l'école primaire. Voici les principaux éléments du programme: 1) sensibilisation et diagnostic précoce (différenciation incluse), 2) thématisation: briser le silence et communiquer régulièrement, 3) mettre au point des contrats ou des codes de comportement avec les écoliers, 4) action systématique et application consciente de sanctions positives et négatives, 5) promotion de capacités sociales et de courage civique et 6) participation des parents, amélioration de la communication entre l'école et le foyer. Une première étude a été mise en œuvre en 1998 dans 16 écoles enfantines (8 groupes d'intervention et 8 groupes témoin) et a montré des effets positifs. Une étude étendue sur 1000 enfants dans 60 écoles enfantines est en cours.

Une grande majorité des enfants participants est issue de milieux de migrants. De ce fait, l'étude permettra, vers la fin 2006, des résultats bien fondés sur la manière dont les mesures appliquées agissent sur les enfants de milieux de migrants ayant peu de formation.

■ **PROJET ZURICHOIS SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL D'ENFANTS Z-PROSO** (Manuel Eisner, université de Zurich): Ce projet étudie le développement d'environ 1250 enfants entrés à l'école primaire en ville de Zurich après les vacances d'été 2004. Le projet vise principalement à définir la corrélation entre personnalité, famille, voisinage et école concernant d'une part la maturation des compétences prosociales telles que la capacité de compassion – et les problèmes comportementaux, comme déranger les cours, de l'autre. Le

projet englobe l'introduction à l'essai de deux programmes fondés sur le principe de groupes témoins aléatoires qui visent à renforcer durablement les compétences sociales des enfants. Triple P (Positive Parenting Programme) est un programme de cours destiné à apprendre aux parents des techniques de soutien dans le cadre de leurs tâches d'éducation quotidiennes. Le programme PATHS (Promoting Alternative Thinking Strategies) est constitué d'une série de cours prodigués dans les classes pour renforcer les ressources sociales, émotionnelles et cognitives des enfants. En d'autres termes, ces cours aident les enfants à traiter les conflits avec plus de prudence, à mieux comprendre leurs sentiments et à prendre conscience de manière plus appropriée de leurs problèmes.

Du fait de la composition culturelle hétérogène des familles en ville de Zurich, plus de la moitié des enfants participants à l'étude sont issus de milieux de migrants. L'étude permettra de savoir si des mesures de prévention précoce atteignent les enfants de milieux de migrants et si ces mesures montrent des effets. Les résultats sont attendus vers la fin 2006.

■ ELTERN UND SCHULE STÄRKEN KINDER

ESSKI (Parents et école rendent les enfants plus forts) (HES Aargau FHA; l'Institut de recherche et de conseil dans le domaine de la famille de l'Université de Fribourg; Haute école pédagogique de Zurich PHZH; et service spécialisé pour l'alcool et autres problèmes de drogues SFA): Ce projet s'adresse à des enfants de la première à la cinquième année d'école primaire des cantons d'Argovie, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Thurgovie et Zurich, aux 52 enseignants des classes choisies ainsi qu'à un millier de parents ou de responsables des écoliers participants. Les effets de deux interventions ont été vérifiés au moyen de groupes témoins composés de manière aléatoire. Les enseignants suivent une vingtaine d'heures de cours de gestion du stress et d'auto-contrôle répartis en cinq modules: fondements, tension et détente au quotidien (scolaire), dialogue interne comme ressource, engagement et distance dans la profession d'enseignant et introduction à l'utilisation de l'instrument d'enseignement Paré et fort pour la vie (Fit und stark fürs Leben). Les parents, quant à eux, suivent une formation Triple-P (voir ci-avant) qui améliore leurs compétences d'éducation. Les résultats des enquêtes seront disponibles dans le courant de l'année 2006.

■ **ETUDE SUPRA-F** (Office fédéral de la santé publique): Ce programme multicentrique pour la prévention des toxicodépendances et la promotion de la santé dans les communes auprès de jeunes en situation de risque, âgés entre 11 et 20 ans, est basé sur la prévention fondée sur l'évidence scientifique. Il englobe 12 centres supra-f répartis en Suisse alémanique et Suisse romande. Des interventions scolaires, socio-pédagogiques et psychologiques doivent aider les jeunes se trouvant dans des conditions de vie difficiles à stabiliser leur situation scolaire ou d'apprentissage. Les premiers résultats montrent que les mesures de l'étude supra-f ont de bons effets.⁴

Près de la moitié des jeunes participants à l'étude supra-f sont de nationalité étrangère. Elle permet donc d'obtenir des résultats empiriquement bien fondés sur l'efficacité de mesures intensives auprès de jeunes issus de milieux de migrants en situation de risque.

⁴ Cf rapports sous www.suchtundaids.bag.admin.ch/themen/sucht/praevention/unterebenen/00414/index.html.

Quatre points clés

- Il est recommandé de désormais axer davantage la prévention de la violence sur les principes de la prévention fondée sur l'évidence scientifique. C'est en effet actuellement le chemin le plus judicieux pour mener une prévention ayant de bonnes chances de déboucher sur des effets positifs.
- La prévention de la violence fondée sur l'évidence scientifique exige une collaboration plus étroite qu'auparavant entre la science et la pratique. Une approche raisonnable consisterait à créer un service spécialisé au niveau fédéral qui traiterait des informations sur les résultats de la recherche au profit de la pratique et contribuerait à la mise en place d'une culture de prévention fondée sur l'évidence scientifique en Suisse.
- Une mise en œuvre de qualité est décisive concernant la transposition pratique des résultats de programmes qui se sont avérés efficaces au niveau de la recherche. Un bon contrôle de qualité de la prévention de la violence exige toutefois des ressources financières et organisationnelles.
- Les groupes de milieux de migrants bénéficiant de peu de ressources de formation sont généralement difficiles à motiver pour la participation à des mesures de prévention. De ce fait, une mise au point soignée des besoins spécifiques et des ressources, des réflexions concernant une adaptation éventuelle des programmes en fonction des particularités culturelles ainsi que la préparation à une mesure de prévention par le biais d'une information précoce et la prise en compte d'organisations de minorités peuvent apporter une aide décisive pour la mise en œuvre réussie d'une mesure.

4

Prévention au niveau de la famille

La famille constitue un point central pour la prévention des développements non conformes chez les enfants et les jeunes, et ce pour deux raisons. La première tient au fait que les **FACTEURS DE RISQUE AU SEIN DE LA FAMILLE** favorisent l'apparition de problèmes de comportement durant l'enfance et la jeunesse. La prévention au niveau de la famille tente d'agir sur ces facteurs de risque. La seconde se fonde sur le fait que personne ne peut mieux promouvoir le développement émotionnel et social de l'enfant que ses parents. Il est donc judicieux de les soutenir dans leurs tâches d'éducation, même si les causes des problèmes de comportement ne sont pas liées à la famille, mais, par exemple, à la personnalité, à l'école ou aux contacts avec les pairs du même âge. La prévention au niveau de la famille peut donc permettre de mettre en place des facteurs de protection contre les développements problématiques.

Facteurs de risque liés à la famille

De la grossesse à l'adolescence, les facteurs de risque liés à la famille agissent sur la probabilité de violence et de délinquance durant la jeunesse (Loeber et Stouthamer-Loeber 1986; McCord 1991; Utting, Bright et Henricson 1993). Ces facteurs se subdivisent en quatre groupes de phénomènes.

Risques physiques et psychiques pendant et après la grossesse

Les facteurs de risque liés à la grossesse et à la période qui suit immédiatement la naissance sont empiriquement bien démontrés. Durant la grossesse, il s'agit principalement de la consommation **D'ALCOOL, DE NICOTINE ET DE DROGUES** et de leurs effets sur le développement du fœtus. Les effets à long terme de la **CHARGE PSYCHIQUE DE LA MÈRE** avant ou même après la naissance, ainsi que la mesure dans laquelle elle se sent surchargée dans les premiers mois de vie du bébé et n'arrive pas à construire une relation émotionnelle positive avec lui, ont eux aussi été maintes fois démontrés.

Relations émotionnelles avec l'enfant

Le manque de **LIENS SOLIDES** et de **SOUTIEN COMME DE CHALEUR ÉMOTIONNELS DE LA PART DES PARENTS** sont des facteurs de risque de comportement agressif importants à toutes les phases de vie jusqu'à

l'adolescence. Cela tient très probablement à des déficits de socialisation. Un manque de soutien émotionnel par les parents rend plus difficile la construction de compétences pro-sociales (p. ex. l'empathie, la confiance, le traitement des conflits) qui, pour leur part, réduisent la probabilité de violence des jeunes.

Le manque de compétences d'éducation des parents constitue un troisième groupe de facteurs d'influence. Par **COMPÉTENCES D'ÉDUCATION**, il faut comprendre un ensemble de techniques et de capacités à soutenir un enfant en fonction de ses possibilités et de réagir de manière adéquate aux problèmes. Un grand nombre d'études ont démontré qu'un manque de rigueur face à des problèmes comportementaux, un manque de soutien aux activités, un manque de suivi ainsi que la violence parentale sont des formes d'expression du manque de compétences d'éducation constituant des facteurs de risque d'apparition de problèmes comportementaux (cf. p. ex. Pfeiffer, Wetzels et Enzmann 1999; Smith et Thornberry 1995). Le manque de compétences d'éducation semble tout particulièrement déboucher sur la violence des jeunes lorsqu'il est combiné à un manque de chaleur et d'amour parental (Farrington 1998).

Les **PROBLÈMES RELATIONNELS ENTRE LES PARENTS** constituent eux aussi un facteur de risque. Les jeunes qui ont été régulièrement témoins de conflits violents entre les partenaires du couple durant leur enfance exerceront eux-mêmes plus souvent la violence (cf. également Gelles et Strauss 1988). Cela est généralement lié aux processus d'apprentissage de gestion des conflits (Bandura 1973). Par exemple, les jeunes qui ont vécu la violence entre leurs parents durant leur enfance auront plutôt des approches qui préconisent la violence. De plus, ils sont plus nombreux que la moyenne à penser que les gens sont enclins à se montrer agressifs ou hostiles vis-à-vis d'eux (Pfeiffer, Wetzels et Enzmann 1999).

En l'état actuel des connaissances, les facteurs de risque liés à la famille ont une corrélation cumulative. En effet, plus les facteurs négatifs sont nombreux et plus ils marquent l'individu de manière intensive et durable,

Compétences d'éducation des parents

Qualité de la relation entre les parents

Corrélation entre les risques liés à la famille

plus le risque de voir se développer différentes formes de problèmes comportementaux durant la jeunesse est grand. Il ne faut toutefois pas oublier ici qu’une grande partie des jeunes qui ont grandi dans des situations familiales très difficiles ne présente pratiquement pas de problèmes comportementaux.

Types fondamentaux de préventions au niveau de la famille

Beaucoup de programmes pédagogiques et thérapeutiques visant à réduire les facteurs de risque liés à la famille et à renforcer les ressources parentales ont été développés au cours des 30 dernières années. En nous basant sur les études de Farrington et Welsh (2002), trois types fondamentaux de prévention sont différenciés (tableau 8). Chacun de ces types s’adresse à différents groupes d’âge et sont fondés sur l’évidence scientifique ayant bien établi qu’ils réduisent efficacement la probabilité de violence et de délinquance.

Grossesse et éducation du petit enfant

Les mesures pendant la grossesse et les premières années de l’enfant constituent un premier groupe de programmes de prévention. Les programmes de prévention fondés sur l’évidence scientifique visent à réduire les risques de santé pendant la grossesse et à améliorer les compétences d’éducation des mères en situation de risque.

LE PROGRAMME PRENATAL/EARLY INFANCY HOME VISITATION BY NURSES PROGRAM⁵ mis au point par David Olds et son équipe (National Center for Children, Families and Communities at the University of Colorado) est celui qui a rencontré le plus de succès et les meilleures évaluations. Il a été développé à la fin des années 1970 et vérifié au cours de trois essais aléatoires avant d’être appliqué dans un grand nombre d’Etats américains.

Exemple I: The Prenatal/Early Infancy Home Visitation by Nurses Program

Ce programme s’adresse à de jeunes femmes enceintes à faible revenu et en situation de risque ainsi qu’à leur enfant à naître. Il s’est fixé pour objectif de prévenir les comportements qui peuvent mettre en danger le développement physique, psychique et social de l’enfant en tenant compte des tissus sociaux existants. Ici, priorité est donnée aux comportements présentant des risques pour la santé pendant la grossesse, parmi lesquels la consommation abusive d’alcool, de drogues et de nicotine. Après la naissance, le programme se concentre sur la promotion des compétences d’éducation, sur les façons d’éviter la maltraitance et l’abandon des enfants ainsi que sur la planification de vie des parents concernés.

Groupe cible & but

L’offre englobe de 1 à 4 visites à domicile par mois d’une sage-femme spécialement formée. Ces visites commencent au début de la grossesse et continuent jusqu’à ce que l’enfant atteigne l’âge de deux ans. La sage-femme aide la future mère à adopter un comportement de santé positif et montre aux parents des possibilités pour un traitement positif du bébé et des éventuels problèmes. Elle prodigue également des conseils professionnels et d’éducation ainsi qu’une information sur les endroits

Contenu

Tableau 8: Trois types fondamentaux de programmes de prévention au niveau de la famille fondés sur l’évidence scientifique

Type de programme	Groupe d’âge	Groupe cible
Programmes au cours de la grossesse et de la petite enfance	0 à 3 ans	sélectif: mères en situation de risque, à faible revenu et à niveau de formation bas
Programmes de formation pour parents	1 à 15 ans	universel, sélectif et indiqué
Programmes thérapeutiques cognitivo-comportementaux pour familles tenant compte de l’environnement social	10 à 18 ans	indiqué: jeunes violents, délinquants ou toxicodépendants et leurs familles

⁵ Pour de plus amples informations, consulter le site officiel sous: www.nursefamilypartnership.org

où trouver une aide continue. Enfin, elle aide la mère à tisser des relations avec les membres de sa famille et ses amis proches.

Efficacité

La première étude pour mesurer les effets du programme a commencé en 1977 (Olds, Henderson, Chamberlin et Tatelbaum 1986). Elle a démontré des effets positifs 15 ans après l'intervention tant en ce qui concerne les mères que les enfants. Elle a en effet constaté une baisse sensible de problèmes comportementaux sociaux et de santé (baisse de 44% des problèmes comportementaux liés à la consommation d'alcool et de drogues, et de 69% des arrestations) ainsi que 31% de nouvelles grossesses en moins et des intervalles plus longs (+2 ans) avant une nouvelle grossesse. L'étude a constaté que, dans le groupe témoin, les maltraitances ou les abandons d'enfants atteignaient 19% contre 4% seulement dans celui des personnes suivies. De même, les familles qui ont bénéficié du programme ont moins fait appel à l'aide sociale car un pourcentage plus élevé des mères ont réussi à trouver un emploi. Les enfants participant au programme ont obtenu de meilleurs résultats scolaires et un taux de fugues inférieur à l'âge de 15 ans (56%), un taux d'arrestations moindre (56%) et moins de consommation d'alcool (56%) que les jeunes du groupe témoin.

Programmes de formation pour parents

Un deuxième groupe de programmes standardisés de formation pour parents avec efficacité démontrée réduisent les problèmes liés à l'éducation et visent à favoriser une éducation positive. Généralement, ces programmes ont instruit les parents sur la manière

- d'observer le comportement de l'enfant et de reconnaître à l'avance des conflits possibles pouvant dégénérer,
- de fixer des objectifs clairs en matière de comportement et de réagir avec rigueur aux problèmes,
- de renforcer les comportements positifs et d'établir une relation émotionnelle protectrice avec leur enfant,
- de promouvoir les compétences cognitives, émotionnelles et sociales de leur enfant.

En outre, ces programmes ne se limitent pas à transmettre des connaissances mais

- exercent et mettent concrètement en œuvre des capacités avec les parents,
- aident les parents à acquérir durablement les bases d'une éducation positive,
- sont fondés sur une intensité minimale de plusieurs unités de cours prodigués par des formateurs qualifiés et soutenus par du matériel sous forme de vidéos et/ou de fiches récapitulatives ainsi que d'un suivi,
- proposent également des variantes intensives incluant aussi la relation de couple en cas de problèmes graves au niveau de l'éducation et du comportement.

Différents programmes standardisés de formation pour parents ont été développés depuis le début des années 1990. Certains englobent désormais des cours destinés à différentes tranches d'âge ainsi que des offres d'intensité variable en fonction des besoins et des problèmes existants.⁶

Le programme de formation pour parents ayant fait l'objet d'une évaluation scientifique le mieux connu en Suisse est le programme **TRIPLE P**. Développé par le psychologue australien Mathew Sanders, le **POSITIVE PARENTING PROGRAM** est mené en Suisse par l'Institut de recherche et de conseil dans le domaine de la famille de l'Université de Fribourg.⁷ Triple P est un programme cognitif comportemental fondé sur les connaissances acquises en matière de facteurs de risque et de protection au niveau de la famille liés à l'apparition de problèmes comportementaux chez les enfants et les jeunes. Le modèle d'intervention Triple P repose sur cinq principes:

- Assurez un environnement sûr et intéressant.
- Incitez votre enfant à apprendre.
- Adoptez un comportement rigoureux.
- Ayez des attentes raisonnables.
- Tenez compte de vos propres besoins.

Triple P englobe aujourd'hui toute une série de programmes subdivisés en fonction de leur degré d'intensité (allant de brochures d'information à des thérapies intensives) et des groupes d'âge (enfants de 0 à 11; adolescents).

Exemple II: Positive Parenting Program (Triple P)

Offre

⁶ La formation familiale Gordon, introduite dans les années 1970 est une expérience pionnière du genre.

⁷ Pour de plus amples informations, voir le site de Triple P Suisse: www.triplep.ch

Les cours Triple-P prodigués en Suisse (niveau 4) visent à permettre aux parents de gérer des situations problématiques complexes et durables en quatre sessions de deux heures déjà. Dans les semaines suivantes, les parents ont la possibilité de bénéficier de quatre conseils téléphoniques avec un formateur Triple P.

Jusqu'ici, les cours Triple-P ne sont proposés en Suisse qu'en allemand, mais, dans le cadre d'essais pilotes, ils sont également disponibles depuis quelques mois en albanais, portugais et turc.

Efficacité

Les cours Triple-P pour la promotion des compétences d'éducation se sont avérés plusieurs fois efficaces dans le cadre de tests aléatoires sur le terrain auprès de familles présentant un profil de risques accrus (cf. p. ex. Sanders 1999). Des effets positifs ont été démontrés sur les plans d'une amélioration du comportement éducatif, du climat familial et de la réduction des problèmes comportementaux d'enfants d'âge préscolaire et à l'école primaire. Ces effets positifs ont même été constatés chez des parents chinois à Hong-Kong présentant des problèmes d'éducation ainsi que chez des minorités en Australie. Les premiers résultats tendent à montrer que le nouveau programme Triple-P pour parents d'adolescents (12 à 14 ans, cours comprenant 8 unités) amène de nettes améliorations au niveau du comportement éducatif, de l'état psychique des parents ainsi qu'à une baisse des conflits entre les partenaires du couple et avec l'adolescent (Sanders 1999).

Variantes Incredible Years

Le programme **INCREDIBLE YEARS**, développé par la psychologue américaine Carolyn Webster-Stratton, part d'une préoccupation similaire. Il s'adresse aux parents d'enfants âgés de 3 à 8 ans présentant des problèmes comportementaux. Il repose sur des résultats d'évaluation très parlants réunis au cours de six tests aléatoires sur le terrain.⁸ Parmi les qualités exceptionnelles de Incredible Years, il faut citer qu'il contient, outre des programmes pour la promotion de pratiques éducatives et de compétences sociales, un module de formation pour les enseignants (construction de relations positives, gestion de problèmes en classe, enseignement de compétences sociales et émotionnelles) ainsi qu'un module destiné aux enfants (émotions, empathie, compréhension des autres enfants, gestion des disputes, règles scolaires, apprendre avec succès). Ce programme est désormais

disponible en anglais, en français, en espagnol, en norvégien et en suédois, mais pas encore en allemand.

Le programme de formation des parents **PARENTS FORTS – ENFANTS FORTS** proposé par l'association allemande de protection des enfants remporte depuis quelques années un succès croissant en Allemagne.⁹ Il vise à aider à réduire le stress lié à l'éducation, à éviter la violence et à construire des compétences de gestion des problèmes. Toutefois, ses effets sur les problèmes de comportement n'ont pas encore fait l'objet d'une évaluation.

Parents forts – enfants forts

Thérapies familiales pour les jeunes délinquants

En l'état actuel des connaissances, la prévention indiquée comprenant des programmes thérapeutiques est la plus prometteuse pour les jeunes déjà violents ou délinquants. Parmi les différentes bases possibles, ce sont les programmes de thérapie familiale cognitivo-comportementaux tenant compte de l'environnement social (école, apprentissage, pairs, voisinage) qui démontrent les meilleurs résultats. Nous esquissons ci-après un concept qui a démontré de bons résultats au niveau de la recherche actuelle, à savoir la thérapie familiale fonctionnelle.

La **THÉRAPIE FAMILIALE FONCTIONNELLE (TFF)** s'adresse aux jeunes âgés de 11 à 18 ans en situation de risque, exposés à la violence ou déjà violents, délinquants ou toxicodépendants ainsi qu'à leurs familles. La TFF tient compte du fait que le milieu ethnique et culturel de cette population est extrêmement diversifié.¹⁰

Exemple III: Thérapie familiale fonctionnelle

La TFF formule cinq objectifs principaux liés les uns aux autres: 1) Il s'agit tout d'abord d'atteindre les jeunes et leurs familles, de les motiver à participer et d'éviter leur abandon avant la fin du programme («engagement»). 2) Elle tente de réduire le négativisme qui règne souvent dans ces familles, de corriger des réactions et des idées émotionnelles inadéquates ainsi que de renforcer la fidélisation au programme, la confiance dans le thérapeute, sans oublier l'espoir et la motivation pour des changements durables («motivation»). 3) Une fois que la fidélisation au programme est satisfaisante, il s'agit de contrôler l'interconnexion du jeune concerné et de sa famille avec diffé-

⁸ Pour de plus amples informations, consulter www.incredibleyears.com

⁹ Pour de plus amples informations, consulter www.starkeeltern-starkekinder.de

¹⁰ Pour de plus amples informations, consulter le site de Functional Family Therapy: www.fftinc.com

rents réseaux. Ce contrôle vise à mettre en évidence les fonctions interrelationnelles des comportements et leur rapport avec des techniques de modification des comportements («évaluation du problème»). 4) Elle vise à améliorer la communication et le soutien mutuel au sein de la famille. Parallèlement, il s'agira d'identifier des solutions possibles pour les problèmes comportementaux et de mettre au point des stratégies efficaces pour modifier les comportements («changement de comportement»). 5) Les ressources de voisinage existantes sont intégrées à la stratégie pour assurer le maintien et la généralisation des changements positifs au sein de la famille («généralisation»).

Offre

Ce programme est dirigé par des thérapeutes familiaux qui suivent individuellement chaque famille dans un cadre clinique. Des programmes TFF qui prévoient un traitement à domicile et qui s'adressent spécialement aux familles de milieux multiethniques exposées à des risques multiples ont été récemment développés. En règle générale, l'investissement thérapeutique ne dépasse pas 10 heures de travail par famille, mais il peut atteindre un maximum de 26 heures dans les cas difficiles (p. ex. après une mesure privative de liberté).

Efficacité

Des tests cliniques ont démontré que la TFF permettait un traitement efficace de jeunes présentant des troubles du comportement et des problèmes de toxicodépendance ou de violence. Elle évite également que ces jeunes aboutissent à des mesures plus restrictives (et plus chères) ou ne doivent recourir à d'autres services sociaux. Le taux de récidive baisse lui aussi de 25 à 50% selon les programmes et les études. Les effets de ce programme perdurent 5 ans après l'intervention.

Prévention au niveau de la famille en Suisse

Peu de soutien à la formation des parents

La nécessité d'inclure les parents dans la prévention et d'améliorer leurs compétences éducatives par des spécialistes est un vieux postulat de la politique familiale suisse. Contrairement à d'autres secteurs sociaux et de formation, le secteur public assure une participation très modeste à la promotion de la formation des parents. C'est ainsi que, dans son rapport publié en 2004, la Fédération suisse pour la formation des parents (FSFP) arrive à la conclusion que la formation des parents en Suisse «est à peine perceptible, ne bénéficie

de pratiquement aucun soutien financier et est principalement assurée par des bénévoles».¹¹ Un quart seulement des cantons suisses compte des organisations faitières qui mettent en réseau la formation des parents avec les secteurs sociaux et éducatifs et fournissent un travail d'information.

Les écarts régionaux concernant la diffusion d'offres de formation de parents et de l'implantation de la formation des parents sur un plan plus étendu du secteur social et de formation sont énormes. Zurich est leader dans ce domaine, depuis que le canton a ancré le principe de la formation des parents dans sa loi sur la protection de la jeunesse, grâce à des services régionaux pour la formation des parents et une offre attrayante de cours. D'autres cantons disposent d'une offre nettement plus limitée.

Selon la FSFP, près de 48 000 personnes ont suivi l'un des 2500 cours de formation de parents proposés en Suisse en 2004. L'offre va de cours pour parents en devenir et parents de nourrissons, en passant par des offres portant sur l'éducation des enfants et la gestion de problèmes pendant l'adolescence, jusqu'à des cours sur le couple, l'adoption ou la situation d'enfants pendant un divorce. Il faut saluer le fait que le nombre de cours standardisés soumis à un certain contrôle de qualité a augmenté ces dix dernières années. Toutefois, à notre connaissance, hormis Triple P, aucun des programmes proposés en Suisse ou à l'étranger n'a été évalué concernant son efficacité.

La formation universelle des parents en Suisse n'a pas encore épuisé son potentiel préventif. Elle a besoin de ressources financières et organisationnelles supplémentaires pour mettre en place une offre couvrant l'ensemble du territoire, promouvoir des projets novateurs, intensifier le travail auprès du public et la collaboration avec la recherche.¹³ Pour cela, il faut plus se tourner vers des programmes fondés sur l'évidence scientifique adaptés à différentes tranches d'âges.

Il existe également en Suisse des offres de prévention indiquée au niveau de la famille pour les jeunes qui présentent déjà des problèmes. Différentes offres de **SUIVI FAMILIAL SOCIO-PÉDAGOGIQUE** ont en effet été mises en place depuis la fin des années 1980 dans plusieurs cantons (principalement alémaniques) ainsi que par Pro Juventute. L'aide

Il faut une formation de parents élargie fondée sur l'évidence scientifique

¹¹ Sur le site de FSFP, en allemand, sous la rubrique «Über uns»: www.elternbildung.ch.

¹² Voir Elternbildung in der Schweiz/Formation des parents en Suisse, page 5, sous: www.elternbildung.ch/images/4_Elternbildung_Schweiz.pdf

familiale sociopédagogique est apportée sous forme d'interventions limitées dans le temps auprès de familles qui se trouvent dans une situation de vie extrêmement critique.

Comme l'a déjà constaté l'expertise collective de l'Office fédéral de la santé publique sur la prévention en faveur d'enfants et de jeunes en situation de risque (2004), jusqu'ici une minorité de ces offres a été évaluée, ce qui ne permet de juger que très partiellement de leur efficacité. C'est pourquoi tous les efforts visant à multiplier les évaluations des effets des mesures dans le domaine de l'aide et de la formation des parents sont utiles.

Prévention au niveau de la familles et parents issus de milieux de migrants

Les parents immigrés ayant un faible niveau de formation constituent un important groupe cible pour la prévention de la violence au niveau familial – comprise comme un élément d'une vaste promotion du développement psychosocial des enfants et des jeunes. En Suisse, il n'existe pas assez de programmes et d'activités axés sur les besoins de parents immigrés et **RÉELLEMENT** aptes à atteindre les groupes visés.

Les familles de milieux de migrants ne sont pas assez visées

Tableau 9: Exemples d'offres de formation des parents en Suisse

Domaine	Exemples de programmes / offres
Grossesse / bébé	■ Programme parents-enfants PEKiP (Prager Eltern-Kind Programm) ■ Offres de cours non standardisés pour la grossesse, massages des bébés, soins aux nourrissons, états d'épuisement de la mère, bébés pleureurs, etc.
Formation des parents	■ Offres variées de cours non standardisés pour différents groupes d'âges et différentes constellations de parents Programmes standardisés ■ Triple P (Matthew Sanders) ■ Starke Eltern – Starke Kinder / Parents forts – Enfants forts (Association allemande de protection des enfants, en cours d'organisation en Suisse) ■ Was Eltern wissen sollten / Ce que les parents devraient savoir (Rerrez, Minsel & Wimmer) ■ STEP – das Systematische Training für Eltern / la formation systématique pour parents (Dinkmayer, McKay & Dinkmeyer) ■ Gordon Familientraining / Familienkonferenz / Formation et conférence de famille (Thomas Gordon) ■ Etre parents aujourd'hui (Don Gordon)
-	■ Offres spécifiques pour femmes migrantes (FemmesTische / groupes de parole, cours de langue pour migrantes)
Programmes thérapeutiques pour familles de jeunes présentant des problèmes de comportement	■ Différentes offres de thérapies non standardisées ■ Suivi familial socio-pédagogique (Pro Juventute et autres)

Préparation à l'accouchement et suivi non médicalisé

Les femmes immigrées accèdent nettement moins bien aux soins périnataux et post-nataux en Suisse.¹³ Cela concerne principalement les offres non médicalisées (comme les cours de préparation à l'accouchement) auxquelles elles n'ont pratiquement pas recours. Il existe donc sur ce point un énorme déficit en ce qui concerne l'importance de la prévention dans cette première phase de vie pour le futur développement psychosocial.

Des efforts sont actuellement fournis par différentes parties pour combler ces lacunes¹⁴ – par exemple dans le cadre de la stratégie fédérale **MIGRATION ET SANTÉ 2002–2006**. Dans ce contexte, **LE SERVICE SUISSE DE COORDINATION POUR LA MIGRATION ET LA SANTÉ REPRODUCTIVE** à Bâle a commencé à organiser dans plusieurs régions une offre de préparation à l'accouchement à l'attention de femmes immigrées.¹⁵ Dans l'optique d'une prévention durable, il serait judicieux d'encourager les efforts visant à réduire le stress des mères, à promouvoir l'établissement de relations porteuses d'émotions et à améliorer les compétences en matière de soins aux nourrissons.

Formation de parents pour immigrés

Les lacunes sont certainement encore plus marquées en ce qui concerne les offres pour parents des tout-petits et d'enfants en âge de scolarité primaire. Des entretiens avec des représentantes de formation de parents indiquent que l'offre atteint principalement les parents suisses de classe moyenne et bien intégrés. Le fait que les immigrés ne soient pas suffisamment visés tient à plusieurs facteurs: aux barrières que représentent un faible niveau de formation, à une mauvaise perception de sa propre efficacité, à un manque de connaissances linguistiques et à d'autres idées concernant l'éducation. Viennent s'ajouter les obstacles matériels tels que les coûts des cours de formation de parents, des horaires de travail souvent irréguliers et les coûts liés à la garde des enfants pour suivre les cours. Ce n'est que récemment que les premiers essais pour proposer des programmes de promotion des compétences d'éducation dans quelques-unes des principales langues des immigrés (Triple P en albanais, turque et portugais) ont vu le jour.

Les expériences faites dans le cadre du projet de prévention **ZIPPS ZÜRCHER INTERVENTIONS- UND PRÄVENTIONSPROJEKT AN SCHULEN** (Projet zurichois d'intervention et de prévention dans les écoles) montrent que des stratégies d'information et de motivation à long terme sont nécessaires pour mieux faire connaître et mieux ancrer les offres de formation auprès de parents immigrés ayant un faible niveau de formation. En effet, dans le cadre du projet d'intervention et de prévention dans les écoles, zipps n'a réussi que très partiellement à motiver les personnes issues de minorités peu intégrées de langue étrangère à suivre les cours en dépit de la gratuité des cours, d'un service de garderie et d'une grande publicité.

Parallèlement à différents autres facteurs, il faut dire que les idées présentées dans le cadre de formations aux parents sont souvent inhabituelles, ce qui constitue l'une des principales raisons expliquant la nécessité d'un travail d'information à long terme pour une meilleure acceptation de telles offres. C'est pourquoi des cours en langues étrangères devraient être proposés régulièrement sur plusieurs années et soutenus par un travail d'information continu.

Le projet **FEMMESTISCHE** est une base de travail d'information intéressante. Ce projet de promotion de la santé a été développé en 1996 à l'attention des femmes immigrées. Il est fondé sur l'idée que les contacts personnels et les discussions informelles donneraient de meilleurs résultats, surtout au sein de groupes ayant un faible niveau scolaire, que des conférences ou des informations écrites. C'est pourquoi, des femmes préalablement formées du cercle culturel concerné invitent d'autres femmes chez elles pour discuter de problèmes de santé. L'expérience montre que ce concept permet d'atteindre les femmes immigrées et qu'il semble améliorer leur disposition à continuer à avoir recours à d'autres offres de prévention (même s'il n'y a pas de résultats démontrés concernant leur efficacité).

Bases pour atteindre les parents immigrés bénéficiant de peu de formation

¹³ Cf. Newsletter 3/2003 du service Santé et Migration de Caritas Suisse, www.caritas.ch/gesundheit

¹⁴ Cf. p. ex. le rapport d'évaluation Anna Vettori, Stephan Hammer, Rea Bonzi, Nicolas Schmidt (2005) évaluation intermédiaire projet *Migration et santé reproductive* sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (www.bag.admin.ch/cce/studien/migrationgesund/d/reprges05/berichtreprges05.pdf). Ce rapport conclut qu'une évaluation des effets atteints n'est pas possible.

¹⁵ Parmi les autres projets dans ce domaine, il faut par exemple citer *conTATTO* à Zurich (cours de massages de bébés à l'attention de parents provenant de différentes cultures) ou le projet (terminé) de *formation de mères turques et la promotion précoce de leurs enfants*, rapport Scherer-Korkut, Yesim (1998) sur le projet de formation de mères turques et la promotion précoce de leurs enfants, dans: Marie-Meierhofer Institut für das Kind (Hrsg). Conditions de départ pour familles. Zurich: Pro Juventute.

Conclusions

- La promotion des compétences d'éducation des parents dans toutes les phases de vie constitue une contribution importante à la prévention universelle de problèmes comportementaux chez les enfants et les jeunes. Elle devrait être soutenue plus systématiquement en Suisse.
- Promouvoir plus largement en Suisse les offres de cours dont l'efficacité a été scientifiquement vérifiée et dont la mise en œuvre fait l'objet d'un strict contrôle de qualité.
- Dans le domaine de la famille, la prévention universelle n'atteint seulement qu'une partie des groupes cibles. Il est donc nécessaire de la compléter par des offres de prévention sélective et indiquée. Il faut, par exemple, réfléchir à la mesure dans laquelle il est possible d'obliger les parents d'enfants et de jeunes délinquants ou agressifs à suivre des cours de formation correspondants.
- L'offre de formation est clairement insuffisante pour les parents de milieux de migrants. Il serait judicieux de multiplier les efforts pour atteindre ces groupes.

5

Prévention au niveau de l'école

Facteurs liés à l'école

L'école est un endroit central pour la prévention de la violence, et ce pour quatre raisons: premièrement, parce qu'à tout âge, les tracasseries, les brimades et la violence ont des effets négatifs sur le climat de l'école et de l'apprentissage, ce qu'il faut éviter; deuxièmement, parce que l'école joue un rôle déterminant pour les chances dans le parcours de vie des enfants et que, de ce fait, il lui incombe une responsabilité en matière de prévention de problèmes comportementaux; troisièmement, parce que les programmes scolaires atteignent tous les enfants et tous les jeunes sans exception, ce qui signifie qu'ils peuvent agir comme facteurs de protection contre les facteurs de risque extrascolaires difficiles à influencer (famille, voisinage, etc.); enfin, quatrième, parce qu'il est possible d'aborder et de soutenir des activités de prévention au niveau de la famille, des loisirs et du voisinage depuis l'école.

Facteurs de risque liés à l'école

Les jeunes violents ne vont pas volontiers à l'école

La probabilité de violence chez les jeunes va de pair avec des caractéristiques scolaires telles que: faibles résultats scolaires, faible motivation à travailler, **FAIBLE ATTACHEMENT À L'ÉCOLE, ABSENTÉISME MARQUÉ** et **PEU D'ASPIRATIONS PROFESSIONNELLES**. Dans les systèmes scolaires échelonnés selon les performances (comme en Allemagne et en Suisse), la proportion de jeunes violents est plus élevée dans les niveaux inférieurs. Ajoutons encore que les enfants qui se font remarquer par leur comportement agressif sont déjà plus souvent sujets aux problèmes scolaires dès le degré primaire.

Les problèmes scolaires et la violence ont des origines communes

Trois mécanismes sont à l'origine de cette corrélation. Premièrement, les problèmes scolaires et le comportement agressif sont dus à des causes multiples. Par exemple, des caractéristiques personnelles comme un self-contrôle restreint et des facteurs de risque familiaux tels qu'une éducation peu rigoureuse ont des effets à la fois sur les résultats scolaires et sur le comportement agressif (cf. p. ex. Gottfredson et Hirschi 1990). Deuxièmement, les problèmes scolaires peuvent engendrer un stress qui favorisera la violence et d'autres formes de délinquance (p. ex. Agnew

1992). Dans ce contexte, Engel et Hurrelmann (1998) expliquent que l'échec scolaire est particulièrement lié au risque de violence lorsque les parents ont des attentes élevées qui mettent le jeune sous une pression excessive. Enfin, la délinquance et la violence peuvent, pour leur part, être la cause de problèmes scolaires (Thornberry 1996). Cela ne vient pas seulement du fait que l'absentéisme, les bagarres et les punitions constituent un frein à la réussite scolaire. L'enfant qui fait preuve d'un comportement agressif dès l'école primaire sera souvent rejeté par les personnes socialement compétentes et par ses camarades du même âge qui obtiennent de meilleurs résultats. De ce fait, il bénéficiera de moins de soutien pour son processus d'apprentissage.

La probabilité de violence va également de pair avec les caractéristiques des classes et des écoles. Les écoles dans lesquelles règne un mauvais climat, ou un mauvais rapport enseignants-élèves, ou dont les règles sont appliquées de manière peu claires ou de manière ressentie comme étant injuste, rencontrent souvent un nombre de cas de violence supérieur à la moyenne. Cela est également lié en grande partie aux caractéristiques des élèves qui suivent les cours d'une école. En effet, le climat scolaire est généralement mauvais et le niveau d'agressivité est élevé dans les écoles qui réunissent un grand nombre d'enfants difficiles.

En tant qu'unités sociales, les associations de classe et les écoles participent aussi à l'origine de la genèse de la violence (Gottfredson 2001; Meier 1997; Riedel et Welsh 2002; Welsh 2001). En effet, un manque de clarté concernant les règles de comportement et une application peu systématique et peu rigoureuse du règlement sont des exemples qui caractérisent les écoles (et les classes) dans lesquelles la probabilité de problèmes comportementaux divers est accrue. De plus, les écoles se différencient par la proportion dans laquelle elles offrent un soutien émotionnel aux enfants et luttent, par exemple, contre l'exclusion systématique de certains enfants. Les écoles qui offrent peu de soutien émotionnel aux enfants et qui n'encouragent pas suffisamment la solidarité entre les élèves sont

Climat scolaire

Un mauvais climat scolaire et des règles peu claires augmentent le risque de violence

plus exposées au risque de se voir confronter à des problèmes de violence. Enfin, les écoles qui n'assurent pas une promotion suffisante du plaisir d'apprendre et du développement psychique ont plus de risques de rencontrer des problèmes. A partir du niveau secondaire, les écoles sont confrontées à la présence de drogues, d'alcool ou d'armes sur leur terrain, ce qui contribue encore à créer un climat favorable à l'agressivité et à la violence.

Types de prévention au niveau de l'école

Cinq types fondamentaux de prévention au niveau de l'école

Ce qui précède permet de distinguer deux types de prévention au niveau de l'école. Le premier vise à prodiguer aux élèves les compétences qui constitueront des facteurs de protection contre l'apparition de problèmes de comportement. Le second perçoit l'école ou la classe comme un système social au sein duquel il s'agit d'améliorer les interactions et les décisions. Les programmes concrets contiennent généralement des éléments fondés sur ces deux types. Le tableau suivant présente un aperçu de cinq types fondamentaux de programmes de prévention scolaire pour lesquels il existe une littérature

d'évaluation relativement étendue au niveau international (pour une vue d'ensemble, cf. Gottfredson 2002).

Promotion préscolaire

Les offres de cours préscolaires de haute qualité pour enfants en situation de risque âgés de 3 à 5 constituent un premier type d'interventions dont les effets durables ont été démontrés. Ici, l'objectif principal est de promouvoir de manière ciblée le développement cognitif, linguistique et social de l'enfant. En effet, les compétences sociales et cognitives comptent parmi les principaux mécanismes protecteurs directs contre l'apparition de problèmes comportementaux au cours de l'évolution. Parallèlement, ces programmes de promotion réduisent le risque de problèmes scolaires qui, pour leur part, constituent un facteur de risque d'apparition de problèmes comportementaux. Ils sont souvent liés à des programmes de formation pour parents.

Le **PERRY PRESCHOOL PROJECT (PPP)** de Schweinhart, Barnes et Weikart (1993)¹⁶ est un programme impressionnant.

Tableau 10: Programmes de prévention de la violence à l'école fondés sur l'évidence scientifique

Type de programme	Age	Remarques
A) Programmes axés sur les individus		
Promotion préscolaire des compétences sociales et cognitives	3 à 5 ans	Sélectif, pour enfants en situation de risque, effets bien démontrés
Cursus de promotion des compétences sociales avec éléments axés sur les aspects cognitivo-comportementaux	5 à 11 ans	Universel ou sélectif dans les écoles exposées; effets bien démontrés
B) Programmes axés sur l'école		
Programmes visant à améliorer la gestion des classes et de l'école	Tous les niveaux scolaires	Universel ou sélectif dans les écoles rencontrant des problèmes; effets bien démontrés
Programmes de médiation et de gestion des conflits	Tous les niveaux scolaires	Efficacité controversée
Campagnes d'information et de sensibilisation	Tous les niveaux scolaires	Universel; pas d'effets démontrés concernant les comportements à problème

¹⁶ Voici l'adresse de la page Internet du projet: www.highscope.org/Research/PerryProject/perrymain.htm

Exemple I:
Perry Preschool
Program (PPP)

Le programme PPP s'adresse à des enfants de familles défavorisées âgés de 3 à 4 ans. Il a pour objectif d'améliorer les futures performances scolaires des enfants grâce à une formation préscolaire de grande qualité. Il vise donc à briser le lien entre une situation économique défavorable et l'échec scolaire. La réussite scolaire doit contribuer à améliorer les chances sur le marché du travail et à réduire l'implication dans la délinquance.

Offre

Le programme PPP est une intervention répartie sur deux ans à raison de 2,5 heures par jour, 5 jours par semaine et 7 mois par an. Les visites hebdomadaires à domicile d'un enseignant sont un élément constitutif du programme. Cinq composants contribuent au succès de ce modèle. 1) Le plan d'enseignement adapté à l'évolution de l'enfant considère l'enfant comme un apprenti actif, et automotivé. Ce plan permet en effet à l'enfant de définir lui-même ses activités pédagogiques et assure une promotion particulière de l'apprentissage ludique de la langue. 2) Des petits groupes comptant au maximum 20 enfants et au moins deux enseignants garantissent un environnement favorable à l'apprentissage et un meilleur suivi. 3) Les enseignants sont spécialisés en matière de besoins des petits enfants et bénéficient d'une formation et d'un suivi continus. Ils établissent un contact actif avec les parents. 4) Outre les offres pédagogiques, le programme PPP répond aussi à d'autres besoins d'enfants et de familles défavorisés, par exemple par le biais de possibilités de restauration à midi ou de mise en relation avec d'autres services sociaux. 5) Les activités et les prestations tant des enseignants que des enfants sont suivies et évaluées constamment.

Efficacité

Le programme High/Scope Perry Preschool a commencé en 1970 sous forme d'essai aléatoire sur le terrain avec 123 enfants afro-américains âgés de 3 à 4 ans et fortement défavorisés sur le plan socio-structurel. L'évolution de ces enfants participant au programme et de ceux du groupe témoin a été suivie jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 27 ans.

Les participants à ce programme préscolaire ont démontré

- une baisse de 63% du nombre d'individus arrêtés 5 fois ou plus par la police,
- une baisse de 68% du nombre d'individus arrêtés pour vente de drogue,

- une baisse de 26% du nombre d'individus ayant recours aux aides sociales ou à l'assistance publique,
- une augmentation de 31% d'individus ayant obtenu une maturité,
- presque deux fois plus de propriétaires de logements,
- trois fois plus d'individus ayant un revenu supérieur à \$ 2000/mois.

Ce programme a été lancé aux Pays-Bas sous l'appellation **KALEIDOSCOOP**. Ici aussi, des évaluations approfondies ont permis de démontrer l'efficacité du programme. Le programme **PYRAMIDE**, qui s'adresse spécialement aux enfants de familles de migrants dans les quartiers urbains hétérogènes sur les plans ethnique et culturel est conçu d'une manière similaire.¹⁷ Comme Kaleidoscoop, Pyramide est le seul programme ayant obtenu la mention «efficace» et pas seulement «très prometteur» selon les critères de **COMMUNITIES THAT CARE** aux Pays-Bas.

En Grande-Bretagne, la promotion pédagogique précoce de qualité d'enfants est mise en œuvre depuis 1997 par le biais du programme **EARLY EXCELLENCE CENTRES**. Ces centres sont conçus pour promouvoir de manière ciblée le développement d'enfants dès le plus jeune âge et de relier la formation, la prévention de la santé, de conseiller les familles et de les décharger dans les quartiers urbains les plus défavorisés.¹⁸

Cursus scolaire pour la promotion des compétences sociales

Les jeunes délinquants ou violents souffrent fréquemment de déficits en matière de **COMPÉTENCES COGNITIVES ET SOCIALES**, souvent décelables dès l'enfance. Les **COMPÉTENCES COGNITIVES** sont un ensemble de capacités de perception des autres et de soi-même parmi lesquelles la capacité de contrôler ses impulsions (c'est-à-dire réfléchir avant d'agir), d'évaluer correctement les risques, de reconnaître correctement les sentiments des autres et de disposer de différentes solutions pour une situation problématique. Les **COMPÉTENCES SOCIALES**, quant à elles, concernent plus spécifiquement la capacité de parler et d'interagir correctement avec les autres, d'exprimer des besoins et de respecter les règles de la vie en commun. Il a été démontré qu'un manque de compétences sociales et

Mises en œuvre en Europe

Que sont les compétences sociales?

¹⁷ Pour une vue d'ensemble en anglais, consulter www.nizw.nl/Docs/Internationaal/Jeugd/Factsheets/EarlyChildhood.pdf.

¹⁸ Pour de plus amples informations et d'autres liens, consulter www.britishcouncil.de/d/education/eccec.htm

cognitives constituait un facteur de risque de violence, mais aussi d'autres problèmes comportementaux tels que l'absentéisme ou le vol.

mise en œuvre est relativement simple. Leur efficacité globale est bonne et largement démontrée (Lösel et Beelmann 2003).

Idée de base

Les compétences cognitives et sociales de base s'acquièrent dès les premières années de vie ainsi que pendant les années d'école enfantine et primaire. L'école enfantine et primaire offrent un cadre favorable pour la promotion consciente de l'apprentissage de ces capacités. Ces formations de compétences sociales constituent généralement un programme structuré de leçons intégrées aux cours scolaires et dont la mise en œuvre au quotidien est soutenue par des exercices concrets et des techniques de généralisation (p. ex. l'application de règles pendant les heures d'école). L'avantage pratique de ces formations d'acquisition de compétences sociales à l'école réside dans le fait qu'elles atteignent l'ensemble de la population visée (p. ex. école enfantine, école primaire), qu'elles engendrent généralement peu de frais par rapport à d'autres formations et que leur

Divers programmes de promotion des compétences sociales et cognitives se différencient par les priorités qu'ils fixent pour influencer les facteurs de risque. A ce propos, il faut préciser que la quasi-totalité des programmes contient des éléments qui tentent d'influencer les facteurs énumérés ci-après:

Facteurs de risque influencés

- schémas agressifs du traitement de l'information
- manque de contrôle de soi
- déficits dans la gestion de problèmes sociaux
- convictions divergentes et agressives
- manque de compétences d'interaction pro-sociale

Le tableau ci-dessous montre quelques-uns des programmes de promotion des compétences sociales les plus connus et qui ont fait l'objet d'évaluations.

Tableau 11: Aperçu de programmes connus de promotion des compétences sociales à l'école

Nom	Groupe d'âge	Priorités	Efficacité démontrée
Fit und Stark fürs Leben / Paré et fort pour la vie (Klett Verlag)	De l'école enfantine au 4 ^e degré	Compétences sociales et émotionnelles, compétences de vie	Oui, une étude allemande
I Can Problem Solve / Je sais résoudre les problèmes (Shure and Spivak) (traduit en allemand par Lösel, Nürnberg)	4 à 9 ans	Perception Résolution de problèmes Rapports avec les autres Reconnaissance des sentiments	Oui, plusieurs études aux E.-U.
PATHS (essais pilote en allemand sous le sigle PFAD, Eisner)	5 à 12 ans	Compétences émotionnelles Contrôle de soi Compétences sociales Résolution interpersonnelle des problèmes	Oui, 5 études aux E.-U.; essai suisse en cours
Second Step / Deuxième étape (Committee for Children) (en allemand sous l'appellation Faustlos)	De l'école enfantine au 9 ^e degré	Empathie Contrôle des impulsions Gestion de la colère Résolution des problèmes	(partiellement) oui (E.-U.); non (Allemagne)
Cours comportementaux pour élèves qui commencent l'école (Petermann et al. 2002)	1 ^{er} et 2 ^e degrés	Compétences sociales et émotionnelles	oui, une étude allemande

Pourquoi certains programmes sont-ils plus efficaces que d'autres?

La raison pour laquelle des programmes s'avèrent efficaces dans certaines évaluations et d'autres non, n'est pas tout à fait claire. Pourtant, deux facteurs semblent ici jouer un rôle: d'une part cela tient à **L'ÉTENDUE ET À LA QUALITÉ** du cours. En effet, les programmes efficaces sont enseignés au moins 60 minutes par semaine. Le cours est préparé par une formation soignée et ensuite suivi dans le cadre d'un contrôle de qualité. D'autre part, la **FORME DU COURS** semble jouer un rôle important. Les programmes de promotion des compétences sociales qui mettent l'accent sur une participation active, des exercices pratiques, des retours d'information aux enfants et l'application des connaissances dans le quotidien de l'école montrent souvent des effets positifs. En revanche, les programmes plutôt fondés sur la méthode «classique» de l'enseignement des connaissances et des compétences dans les écoles, tout comme l'enseignement ex-cathedra des matières, les feuilles d'exercices et éventuellement d'une discussion finale ne démontrent pas d'effets. Les programmes cognitifs mettant l'accent sur le comportement s'avèrent meilleurs que les programmes «d'enseignement».

Exemple II: Promoting Alternative Thinking Strategies PATHS

Le programme PATHS (**PROMOTING ALTERNATIVE THINKING STRATEGIES**),¹⁹ développé par Mark Greenberg et Carol Kusché compte parmi les mieux évalués. Comme son nom l'indique (offrir de nouvelles stratégies de raisonnement), ce programme de promotion de nouvelles stratégies de raisonnement vise la promotion des compétences émotionnelles et sociales d'enfants tout en réduisant l'agressivité et d'autres problèmes comportementaux, dans le but principal de favoriser le processus d'apprentissage. Le programme PATHS est intégré au programme scolaire et s'adresse à tous les enfants de l'école primaire. Il a même obtenu des résultats positifs avec des enfants présentant des besoins particuliers (malentendants, enfants avec problèmes d'apprentissage, dépressifs ou surdoués).

Offre

Idéalement, le programme PATHS devrait être adopté dans le programme normal des cours pendant toute la durée de l'école primaire. En règle générale, le programme est enseigné pendant au moins 20 minutes trois fois par semaine. L'enseignant dispose de matériel de cours qui l'aidera à permettre à ses élèves d'acquiescer le contrôle de soi, l'intelligence émotionnelle, les compétences sociales, la faculté d'établir des relations positives avec les autres, ainsi que les capacités pour gérer les

problèmes de façon constructive. Ces compétences doivent aider à réduire les problèmes comportementaux et les troubles émotionnels. PATHS apprend aux enfants à reconnaître les sentiments, à les classer, à les exprimer et à les gérer. D'autres éléments du programme portent sur la différenciation entre les sentiments et le comportement, le retardement des récompenses, le contrôle des impulsions et la réduction du stress. Le programme apprend aussi aux enfants à comprendre les sous-entendus et la communication non verbale, à comprendre le point de vue des autres ainsi qu'à résoudre les problèmes étape par étape. Les enseignants, quant à eux, sont formés au programme par des séminaires de 2 à 3 jours. Tout au long du programme, ils sont suivis par des conseillers qu'ils contactent tous les quinze jours.

Effets

Des améliorations du degré de contrôle de soi, de la compréhension et de la reconnaissance des émotions, de la tolérance à la frustration, de l'utilisation de modèles plus efficaces pour la gestion des conflits ainsi que des capacités de réflexion et de planification ont été constatées pour tous les groupes d'enfants cités ci-dessus qui ont participé aux programmes par rapport aux groupes témoins. Les enfants «traités» ont exprimé moins de sentiments d'inhibition et d'anxiété. Ils ont également démontré moins de problèmes de comportement et de violence (Greenberg, Kusché et Mihalic 1998; Kam, Greenberg et Kusche 2004).

Programmes pour l'amélioration de la gestion de l'école, des classes et de l'application des règles et des règlements

Il s'agit ici de programmes qui mettent en place des règles de comportement claires au sein d'une école et tentent de les imposer de manière systématique. Les programmes de ce type tiennent compte du fait que le personnel enseignant impose déjà des règles dans le cadre de leur travail quotidien. Ces programmes ont pour objectif d'ancrer la transmission et l'application de règles de comportement dans le cursus scolaire, d'y faire participer activement les parents et de collaborer avec des médias et des acteurs politiques locaux.

Pour ce faire, tous les programmes dont l'efficacité positive a été démontrée, contiennent un concept bien pensé pour la transmission des règles de comportement aux différents niveaux du quotidien à l'école ainsi que des mécanismes de contrôle de la qualité de

¹⁹ Pour une vue d'ensemble, consulter www.colorado.edu/cspv/blueprints/model/programs/PATHS.html

leur mise en œuvre. Ces programmes sont souvent accompagnés de mesures qui visent à améliorer les processus de décision et les structures d'autorité d'une école de sorte à régler plus rapidement les problèmes liés à l'école, à améliorer la communication entre l'école, les parents et les enfants, à rendre les règles scolaires plus claires et à mieux les appliquer. Au sens large du terme, ces projets se classent donc dans le domaine du **DÉVELOPPEMENT SCOLAIRE**.

Comme les autres, ces programmes ne peuvent développer des effets positifs qu'à la condition que l'engagement dépasse clairement le quotidien scolaire et fasse l'objet d'un contrôle de qualité continu.

**Exemple III:
Programme
«anti-bullying»
d'Olweus**

Le programme le plus connu dans ce domaine, et le mieux évalué au niveau international est le programme **ANTI-BULLYING DE DAN OLWEUS** (le plus souvent traduit par «harcèlement et brutalités entre élèves» ou par «brimades»).²⁰ Développé en Norvège au début des années 1980, il a été plusieurs fois évalué non seulement en Norvège, mais aussi aux États-Unis, en Angleterre et en Allemagne. S'il est assez bien connu en Suisse, son efficacité n'a encore jamais été mise en œuvre ni évaluée.

Offre

Ce programme d'intervention s'adresse à tous les élèves de l'école obligatoire (du 1^{er} au 9^e degré). Comme son titre l'indique, il a pour but de réduire le harcèlement ainsi que les brutalités physiques et psychiques dans le contexte scolaire et les problèmes qui y sont liés. Il poursuit plus spécifiquement quatre objectifs: 1) sensibilisation et promotion des connaissances liées au problème de harcèlement et de brutalités, 2) implication active des parents et enseignants, 3) développement de règles pour la prévention du harcèlement et des brutalités entre élèves, 4) aide et protection aux victimes de harcèlement et de brutalités.

Ce programme de prévention s'appuie sur trois niveaux.

Niveau de l'école:

- Création de groupes de travail anti-brimades
- Questionnaire anonyme pour évaluer la situation réelle
- Formation de l'ensemble du personnel de l'école
- Développement et application de règles de l'école
- Séances de supervision
- Implication des parents

Niveau des classes:

- Application des règles de l'école en classe
- Séances de réflexion avec les élèves
- Séances d'information avec les parents

Niveau individuel:

- Interventions auprès d'enfants auteurs de harcèlement et de brutalités
- Interventions auprès d'enfants victimes de harcèlement et de brutalités
- Entretiens avec tous les parents directement concernés

Des évaluations satisfaisant les exigences d'un «programme modèle» montrent que le programme anti-brimades produit les effets suivants:

Effets

- Réduction sensible des actes de harcèlement et de brutalités avoués ainsi que des plaintes de victimes
- Réduction sensible d'autres formes de problèmes comportementaux avoués (autres actes de violence, vandalisme, vol, absentéisme)
- Amélioration sensible du climat dans l'école et les classes (relations positives en classe, attitude plus positive vis-à-vis de l'école et des devoirs, amélioration de l'ordre et de la discipline)

Une autre approche qui relie la classe, l'école et les parents est le programme **SOAR SKILLS, OPPORTUNITIES, AND RECOGNITION** (Compétences, possibilités et reconnaissance) développé par John Hawkins et Richard Catalano, qui n'est toutefois pas commercialisé. Ce programme se fonde sur des recherches fondamentales approfondies menées par ses deux instigateurs. Au niveau de la classe, les enseignants suivent un module de cours qui vise à promouvoir l'enseignement interactif, l'apprentissage coopératif ainsi que l'application claire de règles en classe. Ce programme englobe en outre des unités de cours destinées aux élèves de tous les degrés de l'école primaire visant à leur enseigner des compétences telles que la communication, la gestion des conflits, la négociation, la compréhension et la possibilité de dire non en fonction de leur âge.

Parallèlement, les parents qui le désirent peuvent suivre un programme de soutien des compétences d'éducation, lui aussi élaboré en fonction de l'âge des enfants. Par exemple, sept unités de cours sont proposées pendant la première année d'école pour mieux soutenir l'enfant et mieux gérer les problèmes. En

**Exemple IV:
Skills,
Opportunities,
and Recognition
SOAR**

²⁰ Pour un aperçu, consulter www.colorado.edu/cspw/blueprints/model/programs/BPP.html

sixième année, il s'agit de cinq unités de cours pour apprendre à gérer les problèmes liés à la drogue.

A ce jour, le programme SOAR a démontré d'importants effets à court et à long terme (Hawkins, Catalano et Arthur 2002). Bien que ce programme n'aille pas plus loin que le sixième degré, au onzième degré, les élèves participants ont démontré moins de comportements violents, moins de problèmes comportementaux à l'école, moins de consommation d'alcool et moins de cas d'ivresse en conduisant.

Prévention de la violence au niveau de l'école en Suisse

Etat de la prévention à la fin des années 90

En 1999, la **CONFÉRENCE SUISSE DES DIRECTEURS CANTONAUX DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE** a ordonné une étude décrivant les activités de lutte contre la violence dans les écoles primaires et secondaires menées par les cantons (Stauffer 1999). Bien que l'étude précise qu'elle est fondée uniquement sur les informations fournies par les offices cantonaux et qu'elle ne tient pas systématiquement compte des projets menés par certaines écoles, elle donne une bonne vue d'ensemble de l'état des choses vers la fin des années 1990. Voici quelques-unes des idées clé que nous avons retenues de cette étude:

- La plupart des cantons disposent de **FICHES ET DE BROCHURES** consacrées à la violence et à la prévention de la violence à l'école. Elles contiennent souvent des informations sur la manière de réagir face aux actes de violence, sur les interlocuteurs disponibles en cas de situation de crise, sur les principes de base sur lesquels s'appuyer et sur les services de conseil auxquels s'adresser pour obtenir de plus amples informations. Les activités de prévention proposées sont généralement décrites de manière très généralisée. L'accent est constamment mis sur l'importance des règles internes à la classe, sur les règlements et directives de l'école relatifs à la violence et au harcèlement, ainsi que sur les règles de vie communautaire.
- L'offre de **COURS DE PERFECTIONNEMENT** pour enseignants portant sur la violence à l'école est étendue en Suisse. Ces cours sont principalement proposés par des hautes écoles pédagogiques et des sociétés privées spécialisées. Le type des informations données varie énormément d'un cours à l'autre.

- La problématique de la violence est principalement abordée avec les moyens et dans le cadre des structures déjà disponibles. Il n'existe en effet pratiquement pas de moyens supplémentaires.

- 80% des cantons font référence à des projets de prévention concrets centrés sur des **CAMPAGNES D'INFORMATION ET DES PROJETS DE MÉDIATION**. En revanche, pratiquement aucun projet n'a été évalué concernant ses effets.

La prévention de la violence au niveau de l'école a continué un développement dynamique en Suisse dans les six années qui ont suivi la publication du rapport. Trois axes de développement doivent être dégagés:

Développements plus récents

- Des tests pilotes à grande échelle fondés sur de nouvelles bases, bénéficiant d'un suivi scientifique et d'une évaluation de leurs effets, ont été mis en œuvre dans plusieurs cantons ou villes. Parmi ces tests, on peut citer le **PROJET RÉSEAU RESPECT** à Genève (1999–2004), le **PROGRAMME BERNOIS DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE À L'ÉCOLE ENFANTINE ET PRIMAIRE** (Françoise Alsaker, université de Berne), le **PROGRAMME PATHS** (offrir de nouvelles stratégies de raisonnement) mené en ville de Zurich (Manuel Eisner, University of Cambridge et université de Zurich), le développement et le contrôle pratique d'un **PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE DESTINÉ AUX ENSEIGNANTS POUR LA PRÉVENTION DE L'EXTRÉMISME DE DROITE ET DE LA VIOLENCE ETHNICISÉE DANS LES ÉCOLES DU NIVEAU SECONDAIRE** (Fritz Oser, université de Fribourg), ainsi que le projet de recherche et de développement **ESSKI ELTERN UND SCHULE STÄRKEN KINDER** – Parents et école rendent les enfants plus forts (Hautes écoles pédagogiques de Zurich et d'Argovie en collaboration avec l'université de Fribourg).
- On observe également une amélioration de la structure financière et infrastructurelle ainsi qu'une professionnalisation de la prévention de la violence au niveau de l'école dans différents cantons. Cette amélioration englobe notamment l'augmentation de travailleurs sociaux dans les écoles qui se voient souvent confier un mandat formel de prévention, la création de services spécialisés au niveau du canton ou de la ville, ainsi que l'extension des offres de formation et de perfectionnement.
- Enfin, ces dernières années, le domaine de la prévention de la violence au niveau de l'école a bénéficié d'importantes impulsions résultant

des efforts de promotion pour une «école saine» qui ont permis de mettre en évidence l'importance de la santé morale et physique de tous les groupes d'âge.

Campagnes d'information et de sensibilisation

Prédominance des campagnes d'information et de sensibilisation

Les résultats de notre petit sondage mené auprès des cantons montrent que les campagnes d'information et de sensibilisation constituent encore et toujours les principales bases de prévention. Ces mesures peuvent prendre des formes très différentes. La plus simple consiste à distribuer des brochures (p. ex. la brochure **GEMEINSAM GEGEN GEWALT – ENSEMBLE CONTRE LA VIOLENCE**), des présentations isolées par des personnes externes (p. ex. la conférence **GEMEINSAM FÜR EINE GEWALTFREIE SCHULE – ENSEMBLE POUR UNE ÉCOLE SANS VIOLENCE**, Police cantonale de Zurich à Kloten) ou des projections de films. Parmi les mesures allant plus loin, on peut citer des journées intensives ou des semaines thématiques (p. ex. la **FRIEDENSWOCHE – SEMAINE DE LA PAIX** organisée par la police cantonale de Berne, les diverses actions menées dans le cadre de la campagne **GEMEINSAM GEGEN GEWALT – ENSEMBLE CONTRE LA VIOLENCE**) incluant des expositions, des excursions, des groupes théâtraux ou des affiches et des signes de ralliement (tels que le **RUBAN VERT – LE RESPECT, ÇA CHANGE L'ÉCOLE**, Bulle). À notre connaissance, l'efficacité d'aucune de ces campagnes n'a été mesurée.

Nous disposons en revanche de l'évaluation de deux unités de cours axés sur l'éducation et l'information. L'étude **FREM-DENFEINDLICHKEIT, RASSISMUS UND GEWALT – EINSTELLUNGSVERÄNDERNDEN SCHULPROJEKT MIT BERUFSSCHÜLERN – XÉNOPHOBIE, RACISME ET VIOLENCE – PROJET PÉDAGOGIQUE VISANT À CHANGER LES MENTALITÉS AUPRÈS DES ÉLÈVES DES ÉCOLES PROFESSIONNELLES** mené par Eser-Davolio a évalué selon un concept quasi expérimental la mesure dans laquelle un programme de pédagogie par le vécu pouvait, sur deux jours, modifier les préjugés contre les demandeurs d'asile et lutter contre l'antisémitisme (Eser Davolio 2000). Les résultats obtenus directement après le programme étaient positifs, mais ceux récoltés une année

après étaient nuls concernant les préjugés contre les étrangers et négatifs concernant l'antisémitisme. Une autre évaluation, menée par l'Aide suisse aux réfugiés dans le cadre du programme de sensibilisation **SOLIDARITÄT IST LERNBAR – LA SOLIDARITÉ ÇA S'APPREND**, indique bien une amélioration des connaissances, mais ne révèle aucune amélioration sur le plan de l'empathie et des préjugés.²¹

Ces résultats correspondent à ceux de la recherche internationale qui constate de manière générale que les campagnes d'information ne sont pas adaptées pour réduire la violence, et ce indépendamment de leur intensité, de leur forme et de leur contenu. Les campagnes d'information peuvent en effet améliorer les connaissances et attirer l'attention sur des problèmes, mais ne réussissent pas à engendrer des changements durables de comportement.

Le projet **PRÉVENTION DE L'EXTRÉMISME DE DROITE ET DE LA VIOLENCE ETHNICISÉE DANS LES ÉCOLES DU NIVEAU SECONDAIRE** (élèves de 15 à 17 ans) développé par Oser et actuellement en cours, englobe certes des composants pédagogiques conventionnels, mais va clairement au-delà d'une simple transmission de connaissances de par son intensité et sa complexité didactiques.²² Ce projet développe tout d'abord un programme de formation des enseignants fondé sur les principes de l'éducation pacifiste qui s'étend sur une période de 3 à 4 mois. L'organisation de l'étude selon un concept de groupe témoin permettra d'évaluer si une éducation pacifiste de qualité et bien mise en œuvre permet de modifier positivement les modèles de perception et la disposition à la violence des jeunes. Les premiers résultats paraîtront à l'automne 2006.

Programmes de médiation et de gestion des conflits

Les programmes de **MÉDIATEURS ET DE PROMOTEURS DE PAIX (PEACEMAKER) ET DE RÉDUCTION DES CONFLITS** ont été largement diffusés en Suisse au cours de ces dix dernières années.²³ Ces programmes partent de l'idée de former des écoliers plus âgés et exemplaires à intervenir en cas de conflits, à protéger les élèves plus faibles et, si nécessaire, à demander de l'aide aux enseignants. Les

La médiation à l'école est très appréciée en Suisse – son efficacité est pourtant incertaine

²¹ www.bebi.ch/webseiten/seminare/sfh/Schlussb.pdf

²² Voir la brève description dans le cadre du programme national de recherche 40+: www.nfp40plus.ch

²³ Par exemple ceux offerts par le National Coalition Building Institute Suisse (www.ncbi.ch) ou le programme Peace-Force de Roland Gerber (www.heureka-beratung.ch/peace.htm)

projets de médiateurs et de promoteurs de paix dans les cours de récréation sont proposés à tous les niveaux, de l'école enfantine jusqu'à des degrés supérieurs. En Suisse alémanique, il s'agit généralement de projets locaux menés dans des écoles isolées, tandis que la Suisse romande et le Tessin ont, de 2001 à 2003, mis en œuvre un projet intercantonal de promotion de la médiation.²⁴

A ce jour, aucune évaluation méthodique des résultats des programmes de médiation n'a été réalisée en Suisse, et il n'existe donc pas d'information concernant leur efficacité. Pour leur part, les publications sur les recherches internationales arrivent à des conclusions diverses. Une analyse systématique menée en 1989 sur 14 études évaluées n'a constaté d'effet positif sur la violence et les conflits pour aucun des projets (Lam 1989). La plupart des études récentes n'en constatent pas non plus (cf. p. ex. Orpinas, Kelder, Frankowski, Murray, Zhang et McAlister 2000).

En revanche, les évaluations donnent des résultats positifs pour les programmes qui bénéficient d'un suivi intensif et qui sont complétés par des éléments de formation de compétences sociales. C'est le cas, par exemple, du programme **RIPP (RESPONDING IN PEACEFUL AND POSITIVE WAYS / LES MANIÈRES DE RÉAGIR DE FAÇON PACIFIQUE ET POSITIVE)**, qui a été testé dans les classes de 6^e, 7^e et 8^e années d'écoles multiculturelles aux États-Unis.²⁵ Il faut remarquer que le programme implique une formation de 5 jours des médiateurs ainsi qu'une leçon hebdomadaire de 45 minutes portant sur les compétences sociales – une intensité qu'aucun programme de médiation n'atteint en Suisse.

Programmes de promotion des compétences sociales

Tentatives de promotion de compétences sociales en Suisse

Parmi les innovations de ces dernières années, il faut citer les tentatives d'introduire des programmes de promotion des compétences sociales à l'école enfantine et primaire. A notre connaissance, trois tentatives sont actuellement appliquées sur le terrain pour évaluer ce type de programmes.

A Berne, Françoise Alsaker dirige actuellement l'évaluation d'une version revue et corrigée du **PROGRAMME DE PRÉVENTION BERNOIS CONTRE LE MOBBING DANS LES ÉCOLES**

ENFANTINES ET PRIMAIRES mené dans 60 écoles enfantines. Ce programme est fondé sur la formation des enseignants qui, à leur tour, traitent des différentes étapes de prévention avec leurs élèves. Cette formation s'étend sur 5 à 6 séances d'introduction à des thèmes qui sont ensuite travaillés en classe par les enseignants. Parmi ces thèmes, il faut citer le dépistage précoce, la thématization, les contrats de comportement, la systématisation des sanctions (positives et négatives) ainsi que le renforcement des capacités sociales.

En ville de Zurich, l'évaluation aléatoire sur le terrain du programme de promotion des compétences sociales PATHS a commencé à l'automne 2005 auprès de 60 classes de deuxième année primaire. Cette évaluation durera un an. Vu la proportion élevée d'enfants étrangers dans un grand nombre d'écoles primaires de la ville de Zurich, ce projet permettra également de savoir si ce type de programme s'avère efficace dans les quartiers hétérogènes sur le plan des ethnies et des cultures. La mise en œuvre du programme PATHS bénéficie d'un contrôle d'assurance qualité intensif.

Enfin, une formation à l'attention des enseignants pour la mise en œuvre du programme **FIT UND STARK FÜR'S LEBEN – PARÉ ET FORT POUR LA VIE** est prodiguée dans le cadre du projet de recherche **ESSKI – ELTERN UND SCHULE STÄRKEN KINDER – PARENTS ET ÉCOLE RENDENT LES ENFANTS PLUS FORTS** de la Haute école pédagogique d'Argovie (FHA), de l'Institut de recherche et de conseil pour la famille de l'Université de Fribourg, de la Haute école pédagogique de Zurich (PHZH) et de l'ISPA (Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies).

Ces trois projets de recherche sont les premiers qui, au cours des prochaines années, permettront d'obtenir des renseignements empiriques sur la mesure dans laquelle les programmes de promotion des compétences sociales ont des effets positifs dans les différents groupes d'âge.

²⁴ Le réseau respect, voir www.reseau-respect.ch.

²⁵ Voir <http://modelprograms.samhsa.gov/pdfs/FactSheets/RiPP.pdf>

Conclusions

- Une promotion précoce – c'est-à-dire entre 3 et 5 ans – du développement cognitif et social des enfants de milieux défavorisés et plus exposés à des facteurs de risque par le biais de programmes préscolaires intégrant les parents constituent un moyen efficace pour promouvoir leur développement psychosocial, améliorer leurs chances de réussite scolaire et prévenir les problèmes comportementaux à long terme. Au Pays-Bas et en Grande-Bretagne, de tels programmes sont déjà mis en œuvre dans des quartiers ethniquement et culturellement hétérogènes et défavorisés. Nous recommandons de prendre en compte des programmes correspondants en Suisse.
- Bon nombre d'évaluations ont démontré que les programmes de promotion de compétences cognitives et sociales dans le cadre du quotidien scolaire étaient efficaces. A l'avenir, les mesures de prévention devraient plus inclure de tels programmes.
- Les écoles qui se caractérisent par une grande proportion d'enfants plus fortement exposés aux facteurs de risque présentent un défi particulier. Ces écoles sont souvent situées dans les quartiers urbains défavorisés enregistrant une fluctuation accrue de la population et une part élevée de familles de migrants. Il est souvent plus difficile dans ces écoles de rallier les parents à la cause de la prévention au niveau de l'école. Ce problème demande qu'on y accorde une plus grande attention.

6

Prévention au niveau du voisinage et des loisirs

Dans toutes les villes de Suisse, la fréquence de la violence des jeunes est très différente d'un quartier à l'autre. Cette différence est liée à une série de caractéristiques sociales parmi lesquelles: la mesure dans laquelle la **SITUATION SOCIALE** est **DÉFAVORISÉE** (qui peut, p.ex., se mesurer au taux de chômage, au nombre de bénéficiaires de l'aide sociale, à la proportion de professions non spécialisées), le degré **D'HÉTÉROGÉNÉITÉ ETHNIQUE** (à savoir une part élevée de groupes ethniques et culturels différents) ainsi que le **DEGRÉ ÉLEVÉ DE LA FLUCTUATION DE LA POPULATION** (c.-à-d. la fréquence élevée de déménagements). Souvent, plusieurs facteurs de risque s'accumulent dans les quartiers où la fréquence de la violence est élevée. La prévention au niveau du voisinage et des loisirs se fonde sur ce type de situation.

Voisinage et violence

Efficacité collective dans les quartiers d'habitation

L'exposition plus élevée à la violence tient pour beaucoup au fait que ces quartiers abritent plus de groupes connaissant des problèmes individuels et familiaux. Ici, le quartier ne joue pas un rôle direct, il ne fait que refléter les effets du marché des logements. Toutefois, de nombreuses études tendent à démontrer que le voisinage constitue aussi un facteur de risque. Parmi les nouveaux regards permettant d'expliquer cette corrélation, il faut citer celui de Sampson, Raudenbush et Earls (1997; 1999) qui voit dans **L'EFFICACITÉ COLLECTIVE**, prise dans le sens d'une confiance mutuelle et de la disposition à s'engager en faveur de préoccupations communes, la clé de voûte des différences de proportion de violence des jeunes dans les quartiers urbains. Une faible efficacité collective dans un quartier peut, par exemple, signifier que les liens entre les parents sont moins intenses, qu'ils s'impliquent moins pour les activités liées à l'école, que les adultes font moins attention aux signes de problèmes comportementaux ou que la confiance entre différents groupes d'un voisinage n'est pas très développée. Aujourd'hui, en Suisse, ces facteurs de risque sont

généralement plus marqués dans les quartiers comptant une part d'étrangers supérieure à la moyenne.

Les programmes de prévention axés sur le voisinage peuvent être conçus de manière **MULTICENTRIQUE** pour agir à plusieurs niveaux de facteurs de risque en même temps (famille, école et loisirs) et ainsi promouvoir le développement d'enfants et de jeunes. D'autre part, les programmes de prévention peuvent tenter de renforcer **L'EFFICACITÉ COLLECTIVE** dans un quartier et mettre en œuvre des processus permettant une gestion plus efficace des problèmes.

Types de prévention au niveau du voisinage

Le champ des mesures de prévention au niveau d'un quartier est extraordinairement vaste. Parallèlement, on dispose de moins de connaissances fondées sur ce type de prévention que sur les mesures de prévention au niveau de la famille ou de l'école. Cinq programmes assez bien fondés du point de vue scientifique et qui pourraient constituer une base de réflexion intéressante en Suisse à l'avenir sont présentés ci-après (tableau 12).

Modèles de mobilisation – Communities that Care (souvent traduit par «Des communautés qui se préoccupent de résoudre le problème» ou «Nous on ne s'en fout pas»)

Dans le chapitre «Prévention fondée sur l'évidence scientifique», nous avons décrit les principes de base de la collaboration entre la recherche et la pratique pour la sélection et la mise en œuvre de programmes de prévention efficaces. C'est toutefois un problème de mettre en œuvre concrètement ces idées au niveau des communes, des quartiers ou des villes et de les adapter à leurs besoins. Cela vaut particulièrement pour les quartiers fortement exposés aux facteurs de risque et dans lesquels il est souvent très difficile de mobiliser la communauté en faveur d'une préoccupation commune.

Exemple I: Communities that Care

Pour régler ce problème, le programme **COMMUNITIES THAT CARE** de David Hawkins et Richard Catalano (Hawkins, Catalano et Arthur 2002)²⁶ est probablement l'instrument scientifiquement le mieux éprouvé du monde. Il a été mis en œuvre avec succès dans 500 communautés américaines, en Angleterre, en Australie et dans neuf villes des Pays-Bas.

Offre

Communities that Care n'est pas un programme de prévention, mais un modèle sur la base duquel des communautés locales peuvent collaborer pour

- développer une procédure commune en incluant tous les groupes importants;
- déterminer les facteurs de risque et de protection qui influencent le développement de leurs jeunes dans leur environnement;
- s'occuper particulièrement des facteurs qui exigent le plus d'action;
- trouver les ressources locales et les éventuelles lacunes;
- développer un concept de prévention mettant en œuvre des programmes fondés sur l'évidence scientifique en les adaptant aux exigences locales;
- mettre en œuvre et évaluer les mesures.

La participation active d'organisations et de membres de quartiers à l'identification des problèmes ainsi qu'à la planification et à la mise

en œuvre de mesures constitue un élément central de Communities that Care. Pour ce faire, on constitue généralement un groupe de conduite de 15 à 25 membres dans lequel toutes les communautés de population d'un quartier sont représentées (p. ex. minorités, parents, école, police, entreprises, églises). Ici, le noyau est constitué d'une formation d'une trentaine d'heures au cours de laquelle ils apprennent tout d'abord à traiter les informations importantes sur leur quartier, à se familiariser avec les programmes de prévention fondés sur l'évidence scientifique et à reconnaître les problèmes d'une mise en œuvre de qualité. Pour cela, Communities that Care met à disposition des connaissances spécifiques intéressantes et aide à mobiliser un soutien financier et organisationnel. Enfin, ce concept assure le suivi du processus par des spécialistes formés.

Comme Communities that Care n'est pas un programme de prévention mais un modèle servant à identifier et à mettre en œuvre différentes mesures, il est presque impossible d'évaluer son efficacité. Des évaluations réalisées en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas indiquent que son succès peut être très variable (France et Crowe, 2005; Jonkman, Junger-Tas et van Dijk, 2005). Ce succès dépend notamment du degré de collaboration du groupe de conduite et du temps qu'il investit réellement pour le

Efficacité

Tableau 12: Modèles de base de la prévention au niveau du voisinage

Type de programme	Age	Remarques
Communities that Care	Tous les âges	Pas un programme, mais un modèle de mise en œuvre pour une prévention efficace
Programmes de prévention multicentriques	6 à 18 ans	Universels, sélectifs et indiqués. Effets biens démontrés pour certains programmes
Thérapie multisystémique	14 à 18 ans	Indiqué; effets biens démontrés
Mentors adultes («parrains»)	6 à 18 ans	Sélectif et indiqué
Programmes pour structurer les loisirs	10 à 18 ans	Universels et sélectifs
Community Policing axé sur les problèmes	10 à 18 ans	Universel et sélectif

²⁶ Pour de plus amples informations, consulter www.communitiesthatcare.org.uk

programme, des possibilités de trouver des ressources financières et organisationnelles pour réaliser les mesures, sans oublier le soutien dont le groupe de conduite peut bénéficier de la part d'autres institutions (école, commune, etc.).

Programmes de prévention multicentriques

Travailler sur plusieurs niveaux à la fois

La recherche sur la violence dans la trajectoire de vie a abouti à deux importantes constatations, à savoir: la violence résulte souvent de la corrélation entre les facteurs de risque au niveau de la famille, de l'école et du voisinage; ce sont les interventions dont l'intensité est adaptée à l'étendue des problèmes comportementaux et à la situation qui sont les plus prometteuses.

C'est sur la base de ces résultats que les spécialistes ont développé ces 20 dernières années des concepts qui abordent simultanément plusieurs niveaux. Le projet **FAST TRACK** du Conduct Problems Research Group, qui réunit des spécialistes renommés du développement et de la recherche en matière de prévention de quatre universités américaines,²⁷ est la plus grande et la plus ambitieuse de ces études. Dans le cadre de ce projet, les enfants du groupe d'intervention bénéficient d'un programme de prévention très complet en fonction des besoins spécifiques aux groupes d'âge pendant une durée de 10 ans, soit du 1^{er} au 10^e degré scolaire. A l'école primaire, 3500 enfants suivent le programme de promotion des compétences sociales PATHS (voir ci-avant). Les enfants, pour lesquels une analyse approfondie indique un risque accru de problèmes comportementaux externalisants, bénéficient en outre de programmes de formation en groupe des parents, de visites à domicile ainsi que de cours de promotion de la lecture et des compétences sociales.

Vers l'adolescence (du 6^e au 10^e degré), l'accent est déplacé vers des mesures de prévention qui s'adressent exclusivement aux groupes à haut risque et qui sont adaptées en fonction des besoins individuels. Ces mesures englobent des programmes de promotion scolaire, des mentors adultes, la promotion d'activités de loisirs structurées dans le quartier, la gestion de problèmes familiaux et la mise en contact avec des institutions du voisinage (services officiels, écoles de perfectionnement, etc.).

Cette étude commencée entre 1991 et 1993 a déjà donné un grand nombre de résultats d'évaluation.²⁸ Consolidés statistiquement, ces résultats indiquent

- une nette amélioration des compétences sociales et cognitives;
- un recul du comportement agressif à la maison, à l'école et pendant les loisirs;
- une baisse du nombre d'enfants devant suivre des classes spéciales;
- une réduction du nombre d'arrestations durant l'adolescence;
- une nette diminution des problèmes comportementaux diagnostiqués.

Ces effets positifs ont été observés pour les filles comme pour les garçons ainsi que pour les membres de tous les groupes ethniques. C'est sur la base de ces résultats que le modèle fondamental de Fast track a été appliqué dans différentes écoles aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et au Canada.

Thérapie multisystémique

La **THÉRAPIE MULTISYSTÉMIQUE**²⁹ est un deuxième concept qui vise plusieurs niveaux d'action y compris le voisinage et dont les effets ont été scientifiquement bien démontrés. Elle a été développée à la fin des années 1970 par Scott Henggeler (Medical University of South Carolina) sur la base de l'observation que les mesures thérapeutiques conventionnelles de l'époque étaient généralement chères et inefficaces pour les jeunes délinquants.

La thérapie multisystémique est un traitement familial et contextuel intensif qui tient compte de manière égale des différents niveaux de comportements antisociaux marqués chez les adolescents entre 12 et 17 ans. Elle est fondée sur le modèle socio-écologique de Bronfenbrenner. Le concept multisystémique considère les jeunes comme des individus reliés à un réseau de niveaux d'actions qui englobe famille, pairs, école et quartier. La thérapie multisystémique vise à aborder les facteurs de risque rencontrés à tous les niveaux mentionnés au chapitre 2.

Exemple II: Thérapie familiale multisystémique

Bases théorétiques

²⁷ Pour de plus amples informations, consulter le site www.fasttrackproject.org

²⁸ Voir liste des publications sous www.fasttrackproject.org/publications.htm

²⁹ Pour de plus amples informations, consulter www.mstservices.com

La thérapie multisystémique relie les niveaux suivants:

- interventions au niveau de la famille (pratiques éducatives, relation de couple, problèmes psychiques, abus de substances de la part des parents);
- évolution des relations avec les pairs;
- promotion des compétences d'apprentissage et sociales à l'école;
- interventions individuelles;
- soutien de la famille par des institutions publiques.

Implémentation et accès

Pour réduire au maximum les difficultés d'accès à l'offre de traitement et optimiser le suivi de la thérapie, la thérapie familiale multisystémique est généralement proposée au domicile familial du jeune concerné. Une thérapie comprend plusieurs visites à domicile par semaine et dure généralement 4 mois. Il s'agit donc d'un programme intensif, mais relativement court.

La mise en œuvre de la thérapie attache une grande importance à une assurance complète et systématique de la qualité.

Effets démontrés

A ce jour, les effets de la thérapie multisystémique ont été évalués dans le cadre de huit tests aléatoires avec groupes témoins. Parmi les résultats scientifiquement démontrés, il faut citer:

- le recul des problèmes comportementaux immédiatement après la thérapie;
- la baisse à long terme de 20 à 70% des nouvelles arrestations par la police par rapport au groupe témoin;
- la réduction de 47 à 64% des placements en familles d'accueil ou en foyer;
- les améliorations constatées au niveau du climat familial et de la vie en famille;
- la diminution des problèmes psychiques des jeunes délinquants.

Mentors adultes

L'absence d'une personne de confiance adulte qui suit et soutient l'évolution du jeune constitue l'un des principaux facteurs de risque d'apparition de problèmes de développement. C'est de cette constatation que partent des programmes de prévention sélectifs qui réunissent des enfants vivant dans des

situations familiales instables avec des mentors adultes, des «parrains» soigneusement sélectionnés et motivés.

Ce concept est appelé **BBBS, BIG BROTHERS – BIG SISTERS (GRANDS FRÈRES – GRANDES SŒURS)** aux États-Unis. Son efficacité a été plusieurs fois évaluée. BBBS s'adresse aux enfants et adolescents de 6 à 18 ans dans les familles monoparentales et vise à apporter le soutien éducatif au parent qui élève seul l'enfant et à proposer des activités de loisirs intéressantes à l'enfant.³⁰

Exemple III: Big Brothers – Big Sisters

BBBS se distingue par ses standards rigoureux concernant la relation entre le mentor et l'enfant à suivre. Cela commence avec l'information des personnes volontaires sur l'étude d'aptitude dont elles vont faire l'objet. Le test d'aptitude comprend une candidature écrite, une vérification de son passé ainsi qu'une visite à son domicile. Ces mesures visent à éviter les candidats qui peuvent représenter un danger physique ou psychique pour leur protégé ainsi que ceux qui ne sont pas capables d'établir une relation durable ou d'investir le temps nécessaire. La participation des enfants et des jeunes, quant à elle, exige une demande écrite qui sera suivie d'un entretien personnel avec le jeune et le parent qui l'élève. Ici aussi, la personne chargée du dossier de sélection et de mise en relation se rendra au domicile de la famille. Cette procédure vise à assurer le choix de la personne de confiance la mieux adaptée pour l'enfant. Pour la mise en contact à proprement parler, il sera tenu compte non seulement des besoins de l'enfant ou du jeune, mais également des capacités de la personne volontaire et des désirs du parent.

Offre et mise en œuvre

Le mentor et son protégé se rencontrent généralement 3 à 5 heures par semaine pendant une durée d'au moins un an. Des objectifs et des activités spécifiques sont convenus avec la personne chargée du dossier. Une attention toute particulière est accordée au fait que la relation doit être enrichissante et satisfaisante pour les deux parties, donc pas seulement pour l'enfant. De manière plus précise, il peut s'agir d'aider l'enfant ou le jeune à progresser à l'école, à élargir ses horizons, à établir des relations avec des pairs, etc.

³⁰ Le site Internet du programme est accessible sous www.bbbsa.org. Une vue d'ensemble des résultats d'étude est disponible sous McGill, D.E., Mihalic, S.F., & Grotzinger, J. K. (1998). Blueprints for Violence Prevention, Book Two: Big Brothers Big Sisters of America. Boulder, CO: Center for the Study and Prevention of Violence (www.colorado.edu/cspv/blueprints/model/programs/BBBS.html).

Efficacité

Le programme BBBS a été évalué sur la base du concept du groupe témoin (1000 participants, étude réalisée entre 1992 et 1993). Après 18 mois, les résultats ont démontré que les participants au programme consommaient 46% moins de drogue (ce pourcentage atteignant même 70% chez les jeunes de minorités ethniques) par rapport aux membres du groupe témoin, et une différence de 27% concernant la consommation d'alcool. Les participants au programme ont démontré près de 30% de moins d'actes de violence, ont obtenu de meilleurs résultats scolaires et faisaient preuve d'une attitude plus positive vis-à-vis des études. La qualité de leurs relations avec les parents ou le parent ainsi qu'avec leurs pairs était sensiblement meilleure que celle observée dans le groupe témoin.

Activités de loisirs structurées

Les programmes exclusivement axés sur les loisirs ne sont pas efficaces – il est important qu'ils soient clairement liés à des objectifs éducatifs

Les mesures de structuration des activités de loisirs des enfants et des jeunes dans les quartiers urbains défavorisés aux ethnies hétérogènes constitue un autre groupe de programmes qui peuvent être considérés comme très prometteurs.

Dans ce domaine, les programmes qui ont été évalués et qui peuvent démontrer des résultats positifs sont non seulement attrayants pour les enfants et les jeunes, mais également axés sur des **OBJECTIFS ÉDUCATIFS CLAIRS**, sur la promotion des compétences sociales et sur **L'IMPLICATION DES PARENTS**.

En l'état actuel des connaissances, les programmes qui se limitent en grande partie à offrir des activités de loisirs ne sont par contre **PAS EFFICACES POUR LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE**.

BOYS AND GIRLS CLUBS OF AMERICA est un programme de promotion extrascolaire d'enfants et de jeunes de quartiers marginalisés aux États-Unis qui a été relativement bien évalué.³¹ Conçu comme des centres de jeunes, ce programme propose des cours touchant six domaines: activités artistiques, formation continue et soutien pour les devoirs, aide bénévole dans le quartier et éveil à la prise de décision démocratique, promotion des compétences sociales et cognitives, activités sportives et compétences technologiques.

L'efficacité de ces programmes d'activités structurées a été vérifiée par plusieurs évaluations positives fondées sur un bon concept de recherche (Schinke, Orlandi et Cole 1992). Les résultats montrent que les jeunes qui ont participé à de tels programmes ont réduit leur consommation de drogue, ont amélioré leurs résultats scolaires, leurs relations avec leurs parents et qu'ils étaient moins souvent arrêtés par la police.

«Community policing» – proximité avec la police

La police est un partenaire important pour la prévention de la violence des jeunes au niveau du voisinage. Pourtant, la vague d'enthousiasme suscitée par le concept de **COMMUNITY POLICING – POLICE DE PROXIMITÉ, PROXIMITÉ AVEC LA POLICE** comme modèle d'action de la police dans les communautés dans les années 1990 est nettement retombée. Il existe pourtant des approches de proximité fondées sur des réflexions théoriques à propos des facteurs de risque et de protection qui sont globalement évaluées comme étant très prometteuses.

L'une des principales approches part de l'observation que la délinquance des jeunes est élevée dans les quartiers où la population est peu encline à respecter le droit et l'ordre, à collaborer avec le police et à lui faire confiance. En Suisse, comme dans toutes les sociétés occidentales, les minorités immigrées se montrent particulièrement méfiantes envers la police et très peu disposées à gérer un problème en commun. C'est la raison pour laquelle l'établissement d'une meilleure **BASE DE CONFIANCE** entre la population et la police semble prometteuse dans les quartiers urbains économiquement défavorisés. Les études menées par Skogan (Skogan und Hartnett 1999) démontrent qu'il est important pour cela d'impliquer tous les groupes de population au processus d'identification et de résolution du problème. Quelques évaluations effectuées entre-temps ont démontré que ce type de programmes d'établissement de confiance constituaient des mesures efficaces pour réduire la criminalité, même si les évidences ne sont pas flagrantes (Parternoster, Brame, Bachman et Sherman 1997).

Etablir une relation de confiance entre la population et la police

³¹ Pour un aperçu, consulter www.bgcb.org

Prévention au niveau des quartiers en Suisse

Exploitation des structures existantes dans les quartiers

Une vieille tradition d'associations bien implantées, d'institutions publiques locales et d'activités de loisirs est encore vivante dans bon nombre de quartiers des villes suisses. Toutefois, la structure de population a beaucoup évolué dans un grand nombre de quartiers, posant de nouveaux défis à ces organismes locaux. De nombreux indicateurs démontrent l'augmentation de la ségrégation de l'espace concentrant les minorités ethniques et culturelles dans certains quartiers. Les expériences faites à ce jour à l'étranger et en Suisse montrent qu'il est particulièrement difficile de gagner les populations de ces quartiers à la cause des programmes de prévention.

Nous pensons qu'il est important de tenir compte de la prévention au niveau du voisinage dans les réflexions sur la prévention de la violence des jeunes. Quatre projets dont les approches paraissent intéressantes sont présentées ci-après.

supra-f – Un concept multisystémique de prévention indiquée fondée sur l'évidence scientifique

Exemple IV: supra-f

Le programme de recherche **SUPRA-F DE L'OFFICE FÉDÉRAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE** est de loin le plus grand et le plus important projet de prévention multicentrique de Suisse. Supra-f est un programme de prévention des dépendances et de promotion de la santé auprès de jeunes en situation de risques âgés entre 11 et 20 ans dans les communes. Il s'appuie sur les principes de la prévention fondée sur l'évidence scientifique.

Offre

Ce programme comprend actuellement 12 centres supra-f de prise en charge ambulatoire répartis en Suisse romande et en Suisse alémanique. Par des interventions scolaires, psycho-sociales et psychologiques, il permet d'intervenir préventivement auprès des jeunes en situation difficile et de les soutenir dans leur intégration à l'école ou de leur aider dans la stabilisation de leur apprentissage. Parallèlement, il vise à améliorer le bien-être psychique de ces jeunes et à réduire la consommation de substances psychotropes.

En coordination avec d'autres services spécialisés, les centres supra-f offrent un vaste éventail de mesures de promotion sociopédagogiques et scolaires en fonction des jeunes en

situation de risques souvent multiples. L'intensité de l'offre varie selon les centres qui offrent notamment:

- des cours d'appui
- des aides pour les devoirs
- une promotion du langage
- des cours de communication et de socialisation
- des groupes de parole
- des conseils individualisés
- des repas communs
- des activités de loisirs

Les mesures proposées par les centres sont différentes en fonction des besoins. Par exemple, le projet **VERT.IGO** à Zurich s'adresse aux jeunes et aux jeunes adultes entre 13 et 20 ans du quartier de Grünau, qui sont sans formation ni travail, qui ont des difficultés scolaires ou d'apprentissage, qui démontrent des problèmes comportementaux récurrents (comportement agressif, pas d'objectif ni d'orientation, délinquance, etc.) et/ou qui ont des démêlés avec la justice. Le centre offre un projet de travail et d'intégration socio-économique sous forme de postes de formation et de travail protégés et suivis sur le plan sociopédagogique intégrés dans une structure de jour.

Près de la moitié des jeunes considérés comme exposés et intégrés à l'étude supra-f sont de nationalité étrangère.

Les premiers résultats démontrent une bonne efficacité des mesures. Comparés au groupe témoin, les participants ont démontré un meilleur comportement face aux problèmes. Parallèlement, le pourcentage de délinquance a sensiblement baissé, une amélioration perceptible tant dans les groupes de participants plus jeunes que plus âgés.

Effets

Gestion des conflits de voisinage

La Croix-Rouge suisse propose depuis 2000 le projet de prévention multisystémique **CHILI – L'ATELIER DE GESTION DE CONFLITS**. Ce projet a été développé en 1999 et testé sur différents groupes pilote. A la base, il a été conçu comme un cours de gestion des conflits sur une semaine pour jeunes de 13 à 20 ans. Ce cours visait à faire prendre conscience aux jeunes de leur comportement avant et pendant les situations de conflits et à étendre leurs compétences d'action pour les gérer. Ce cours englobe plusieurs modules dont les principaux sont: gestion des conflits, prise de conscience et communication.

chili – l'atelier de gestion de conflits

Au fil du temps, le noyau du programme a été complété par un programme pour les enfants (**CHILI POUR ENFANTS**), par un programme pour les écoles et les communes ainsi que par un autre agissant au niveau des quartiers urbains. Le premier projet complet mené dans une école à Dottikon en Argovie incluait 650 enfants et jeunes ainsi que tous les enseignants. Le programme **CHILI POUR LES QUARTIERS** a été mis en œuvre pour la première fois dans le quartier à la répartition culturelle très hétérogène de Tscharnnergut à l'Ouest de Berne. L'efficacité de ce programme n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation.

Les offres de l'association **TASKFORCE INTERKULTURELLE KONFLIKTE TIKK** visent elles aussi à gérer les conflits dans les espaces publics. Tikk est un service de conseil spécialisé pour les conflits interculturels et la violence dans les lieux publics. Ce service offre une aide immédiate sur place et propose, outre son soutien direct en matière de travail de prévention, des cours de formation continue aux communes, aux écoles et à d'autres organisations. Elle aborde des thèmes allant de la violence généralement entre jeunes et groupes réunissant différentes origines ethniques en passant par le vandalisme, les menaces et les agressions liées à des différences culturelles jusqu'aux actes de violence envers les étrangers, par exemple sous forme de bavures policières. Aucune évaluation scientifiquement fondée n'existe concernant l'efficacité de cette offre.

Taskforce interkulturelle Konflikte – Tikk (Groupe de travail de gestion de conflits interculturels)

Conclusions

- Dans les quartiers socialement défavorisés où la représentation ethnique et culturelle est très hétérogène, il est capital de mobiliser la population en faveur de la prévention et de l'établissement d'un rapport de confiance. Ici la participation active de tous les groupes constitue une condition essentielle pour la mise en œuvre de mesures de prévention. Des modèles de gestion commune des problèmes sur la base de Communities that Care peuvent contribuer à faire avancer de tels processus.
- Dans les quartiers à représentation ethnique et culturelle hétérogène il faut plus qu'ailleurs promouvoir, dans le cadre de projet de prévention, la collaboration entre les migrants et la police, et veiller à ce que cette population participe aux mesures appliquées par la police pour gérer les problèmes dans le cadre de son travail.
- Un programme de «parrains» au niveau des quartiers, dans le cadre duquel des jeunes migrants en situation de risque se voient attribuer un mentor, constitue une stratégie qui devrait être étudiée de manière plus approfondie.
- En l'état actuel des connaissances, les offres touchant les loisirs ne sont efficaces au niveau de la prévention que si elles sont fondées sur un mandat pédagogique clair mis en œuvre de manière attrayante.

7

Résultats et conclusions

Ci-après sont résumés les principaux résultats et conclusions de ce rapport.

Points clés sur la prévention fondée sur l'évidence scientifique

Pratiquement aucun jeune ne commence à manifester spontanément des comportements violents. Les «carrières» agressives débutent généralement durant l'enfance. C'est pourquoi il est judicieux d'appliquer les mesures de prévention très tôt et de les axer sur la mise en place à long terme de compétences de vie.

La violence et l'agression ne sont que des aspects d'un ensemble de problèmes comportementaux externalisants. Nombre de facteurs de risque comme de protection qui influencent la probabilité de violence s'appliquent similairement à nombre de formes de problèmes comportementaux externalisants. Il s'agit de considérer globalement la prévention de la délinquance juvénile, de la toxicomanie et de la violence dans le cadre d'une promotion des compétences de vie.

Le présent rapport part du principe qu'un projet de santé publique tenant compte de la recherche sur la trajectoire de vie et reposant sur une prévention fondée sur l'évidence scientifique contribuerait grandement à une politique de prévention plus efficace. La prévention de la violence fondée sur l'évidence scientifique exige également une étroite collaboration entre la science et la pratique ainsi qu'un échange d'expériences et de savoir au niveau international.

La prévention de la violence telle que présentée et préconisée dans ce rapport fait partie intégrante d'une promotion plus globale de la santé et s'inscrit dans la prévention de la consommation de substances psychotropes et la promotion de la santé psychique et physique. La mise en œuvre de la prévention de la violence doit tenir compte des synergies possibles avec d'autres objectifs de prévention, quels que soient les groupes d'âge et les domaines d'intervention visés.

La création d'un service spécialisé au niveau fédéral qui traiterait des informations sur les résultats de la recherche au profit de la pratique et qui conseillerait celle-ci lors de la mise en œuvre et de l'évaluation de projets de prévention contribuerait à la mise en place d'une culture de prévention fondée sur l'évidence scientifique en Suisse.

Une mise en œuvre de qualité est décisive concernant la transposition pratique des résultats de programmes qui se sont avérés efficaces au niveau de la recherche. Un bon contrôle de qualité de la prévention de la violence exige toutefois des ressources financières et organisationnelles.

Jeunes de milieux de migrants

Les jeunes de milieux de migrants sont en moyenne plus exposés à une série de facteurs de risques familiaux, scolaires, de voisinage et individuels sur lesquels une prévention efficace devrait porter.

Fondamentalement, une prévention efficace de la violence avec et pour les minorités immigrées n'exige pas des approches et des contenus ou encore des programmes différents de ceux dont l'efficacité a été démontrée par les recherches.

Cependant, les groupes de milieux de migrants bénéficiant de peu de ressources de formation sont généralement difficiles à motiver pour la participation à des mesures de prévention. Nombre de tentatives pour atteindre ces minorités ont été décevantes.

Une mise au point soignée des besoins spécifiques et des ressources, des réflexions concernant une adaptation éventuelle des programmes en fonction des particularités culturelles, ainsi que la préparation à une mesure de prévention par le biais d'une information précoce et l'intégration d'organisations minoritaires peuvent apporter une aide décisive pour la mise en œuvre réussie d'une mesure.

Les efforts de prévention requièrent toujours le soutien actif de la communauté concernée. Il faut tout particulièrement veiller

à ce que les groupes bénéficiant de peu de formation et peu assimilés culturellement apprennent à comprendre à long terme les efforts de prévention et les soutenir activement.

De plus, nombre de groupes de migrants ont des convictions et des valeurs différentes de celles des Suisses. Certaines de ces convictions et de ces valeurs sont importantes pour la prévention de la violence (p. ex. sur le plan de l'éducation, des attentes scolaires, de la confiance dans les instances de l'état). Ils se différencient aussi par un degré moyen de formation plus bas ainsi que par une situation économique plus défavorable. Il faut mieux tenir compte de ces différences pour la mise en œuvre de la prévention de la violence et les programmes de prévention devraient être adaptés aux besoins et aux conditions cadre spécifiques où cela s'impose.

Intégration de mesures de prévention

Dans ce rapport, la prévention fondée sur l'évidence scientifique pouvait être subdivisée en trois axes: (1) l'axe temporel du développement de l'individu du nourrisson à l'adolescent en fonction du groupe d'âge visé; (2) l'axe factoriel en fonction du niveau (à savoir famille, voisinage) sur lequel il s'agit de réduire les facteurs de risque ou de favoriser les facteurs de protection; et (3) l'axe des groupes cibles pour la prévention universelle, sélective et indiquée.

Il est nécessaire d'adapter la prévention tout au long des trois axes pour obtenir des effets aussi optimaux que possibles. Les résultats de la recherche démontrent aussi que les mesures sélectives et indiquées conviennent mieux lorsque l'âge augmente. De même, lorsqu'il s'agit d'appliquer la prévention au niveau des sphères de vie, il est recommandé de procéder en fonction de l'âge. En effet, la prévention précoce sera appliquée au niveau de la famille, tandis que l'école et le voisinage ne seront abordés que plus tard.

Domaine familial

La promotion des compétences d'éducation des parents dans toutes les phases de vie constitue une contribution importante à la prévention universelle de problèmes comportementaux chez les enfants et les jeunes. Elle devrait être soutenue plus systématiquement en Suisse.

Dans l'optique d'une promotion précoce des opportunités de vie à large échelle, il faut entreprendre des efforts supplémentaires sous forme de soutien non médicalisé intensif pendant et après la grossesse afin de réduire les risques de santé des mères exposées et de promouvoir leurs compétences éducatives.

Les offres de formation pour parents dont l'efficacité a été scientifiquement vérifiée et dont la mise en œuvre fait l'objet d'un strict contrôle de qualité devraient être plus largement promues en Suisse.

Dans le domaine de la famille, la prévention universelle n'atteint seulement qu'une partie des groupes cible. Il est donc nécessaire de la compléter par des offres de prévention sélective et indiquée. Il faut, par exemple, réfléchir à la mesure dans laquelle il est possible d'obliger les parents d'enfants et de jeunes délinquants ou agressifs à suivre des cours de formation correspondants.

Les offres de formation pour les parents de milieux de migrants sont clairement insuffisantes. Il conviendrait de multiplier les efforts pour atteindre ces groupes. Cela signifie notamment d'offrir ces cours de formation dans les langues les plus parlées par ces groupes.

Bon nombre des offres de formation de parents s'adressent aux parents d'enfants à l'école enfantine ou primaire. La formation de parents d'enfants adolescents devrait être plus promue et évaluée sur le plan de son efficacité.

Domaine scolaire

Une promotion précoce – c'est-à-dire entre 3 et 5 ans – du développement cognitif et social des enfants de milieux défavorisés et plus exposés à des facteurs de risque par le biais de programmes préscolaires intégrant les parents constituent un moyen efficace pour promouvoir leur développement psychosocial, améliorer leurs chances de réussite scolaire et prévenir les problèmes comportementaux à long terme. De tels programmes sont déjà mis en œuvre dans des quartiers ethniquement et culturellement hétérogènes et défavorisés des Pays-Bas et de Grande-Bretagne. Nous recommandons de prendre en compte des programmes correspondants en Suisse.

Les programmes de promotion des compétences cognitives et sociales qui incluent l'exercice de ces compétences au quotidien scolaire se sont avérés efficaces dans beau-

coup d'évaluations. Les mesures qui seront appliquées à l'avenir doivent plus prendre en compte ce type de programmes.

Les écoles qui se caractérisent par une grande proportion d'enfants plus fortement exposés aux facteurs de risque présentent un défi particulier. Ces écoles sont souvent situées dans les quartiers urbains défavorisés enregistrant une fluctuation accrue de la population et une part élevée de familles de migrants. Il est souvent plus difficile dans ces écoles de rallier les parents à la cause de la prévention au niveau de l'école. Ce problème demande qu'on y accorde une plus grande attention.

Domaine du voisinage / quartier

Dans les quartiers socialement défavorisés où la représentation ethnique et culturelle est très hétérogène, il est capital de mobiliser la population en faveur de la prévention et de l'établissement d'un rapport de confiance. Ici la participation active de tous les groupes constitue une condition essentielle pour la mise en œuvre de mesures de prévention. Des modèles de gestion commune des problèmes sur la base de «Communities that Care» peuvent contribuer à faire avancer de tels processus.

Dans les quartiers à représentation ethnique et culturelle hétérogène il faut plus qu'ailleurs promouvoir, dans le cadre de projet de prévention, la collaboration entre les migrants et la police, et veiller à ce que cette population participe aux mesures appliquées par la police pour gérer les problèmes dans le cadre de son travail.

Un programme de «parrains» au niveau des quartiers, dans le cadre duquel des jeunes migrants en situation de risque se voient attribuer un mentor, constitue une stratégie qui devrait être étudiée de manière plus approfondie.

En l'état actuel des connaissances, les offres touchant les loisirs ne sont efficaces au niveau de la prévention que si elles sont fondées sur un mandat pédagogique clair mis en œuvre de manière attrayante.

Les approches de la thérapie multisystémique qui tiennent compte de différents aspects de la vie des jeunes et réunissent des interventions sociopédagogiques, familiales et scolaires ou professionnelles semblent particulièrement prometteuses dans le domaine de la prévention sélective.

Bibliographie

- Agnew, Robert. 1992. «Foundation for a General Strain Theory of Crime and Delinquency.» *Criminology* 30: 47–87.
- Bundesamt für Gesundheit/Office fédéral de la santé publique. 2004. *Entwicklungschancen fördern. Prävention zu Gunsten gefährdeter Kinder und Jugendlicher. Empfehlungen einer kollektiven Expertise*. Bern: BAG/OFSP.
- Bandura, Albert. 1973. *Aggression: A Social Learning Analysis*. Englewood Cliffs.
- Bronfenbrenner, Urie. 1979. *The Ecology of Human Development*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Burow, F., M. Asshauer und R. Hanewinkel. 1998. *Fit und stark fürs Leben. 1. und 2. Schuljahr. Persönlichkeitsförderung zur Prävention von Aggression, Rauchen und Sucht*. Leipzig: Ernst Klett Grundschulverlag.
1999. *Fit und stark fürs Leben. 3. und 4. Schuljahr. Persönlichkeitsförderung zur Prävention von Aggression, Rauchen und Sucht*. Leipzig: Ernst Klett Grundschulverlag.
- Cierpka, Manfred. 2004. *FAUSTLOS – Ein Curriculum zur Förderung sozial-emotionaler Kompetenzen und zur Gewaltprävention für den Kindergarten*. Göttingen: Hogrefe.
- Eisner, Manuel, Patrik Manzoni und Denis Ribeaud. 2000. *Gewalterfahrungen von Jugendlichen; Opfererfahrungen und selbst berichtete Gewalt bei Schülerinnen und Schülern im Kanton Zürich*. Aarau: Sauerländer.
- Eisner, Manuel, Patrik Manzoni, Denis Ribeaud und Ruth Schmid. 2003. *Wirksame Gewaltprävention und -intervention bei Kindern und Jugendlichen in der Stadt Zürich (Interner Bericht Stadt Zürich)*.
- Eisner, Manuel und Denis Ribeaud. 2003. «Erklärung von Jugendgewalt – eine Übersicht über zentrale Forschungsbefunde.» Pp. 182–206 in *Kriminalität und Gewalt im Jugendalter. Hell- und Dunkelfeldbefunde im Vergleich*, herausgegeben von J. Raithel und J. Mansel. Weinheim: Juventa.
- Edwards, Ruth W., Pamela Jumper-Thurman, Barbara A. Plested, Eugene R. Oetting, Louis Swanson. 2000. «Community Readiness: Research to Practice.» *Journal of Community Psychology*, 28 (3): 291–307.
- Engel, Uwe und Klaus Hurrelmann. 1998. *Was Jugendliche wagen*. Juventa. Weinheim.
- Eser Davolio, Miryam. 2000. *Fremdenfeindlichkeit, Rassismus und Gewalt. Festgefahrenes durch Projektunterricht verändern*. Bern: Haupt.
- Estrada, Felipe. 1997. «The Development of Juvenile Delinquency in Sweden.» *Nordisk Tidskrift for Kriminalvidenskab* 84: 153–169.
- Farrington, David P. 1998. «Predictors, Causes, and Correlates of Male Youth Violence.» Pp. 421–476 in *Youth Violence (Crime and Justice Vol. 24)*, edited by M. Tonry and M. H. Moore. Chicago: University of Chicago Press.
- Farrington, David P. and Brandon C. Welsh. 2002. «Family-Based Crime Prevention.» Pp. 22–55 in *Evidence-Based Crime Prevention*, edited by L. W. Sherman, D. P. Farrington, B. C. Welsh, and D. L. MacKenzie. London: Routledge.
- France, Alan and Iain Crow. 2005. «Using the Risk Factor Paradigm in Prevention: Lessons from the Evaluation of Communities that Care.» *Children and Society*, 19 (2): 172–184.
- Gelles, R.J. and M.A. Strauss. 1988. *Intimate Violence; The Causes and Consequences of Abuse in the American Family*. New York: Simon and Schuster.
- Gottfredson, Denise. 2001. *Schools and Delinquency*. Cambridge: Cambridge University Press.
2002. «School-based Crime Prevention.» Pp. 56–164 in *Evidence-Based Crime Prevention*, edited by L. W. Sherman, D. P. Farrington, B. C. Welsh, and D. L. MacKenzie. London: Routledge.
- Gottfredson, Michael T. and Travis Hirschi. 1990. *A General Theory of Crime*. Stanford: Stanford University Press.
- Greenberg, Mark T, Carol Kusché and S.F. Mihalic. 1998. *Blueprints for Violence Prevention, Book Ten: Promoting Alternative Thinking Strategies (PATHS)*. Boulder, CO: Center for the Study and prevention of Violence.
- Hawkins, David F., Richard F. Catalano and Mike Arthur. 2002. «Promoting science-based prevention in communities.» *Addictive Behaviors* 27: 951–976.

- Hawkins, David J., Todd Herrenkohl, David F. Farrington, Devon Brewer, Richard F. Catalano and Tracy W. Harachi. 1998. «A Review of Predictors of Youth Violence.» Pp. 106–146 in *Serious and Violent Offenders; Risk Factors and Successful Interventions*, edited by R. Loeber and D. P. Farrington. Thousand Oaks: Sage.
- Huizinga, David and Cynthia Jakob-Chien. 1998. «The Contemporaneous Co-Occurrence of Serious and Violent Juvenile Offending and Other Problem Behaviors.» Pp. 47–67 in *Serious and Violent Offenders; Risk Factors and Successful Interventions*, edited by R. Loeber and D. P. Farrington. Thousand Oaks: Sage.
- Jongman, Harrie B., Josine Junger-Tas and Bram van Dijk. 2005. «From behind dikes and dunes: communities that care in the Netherlands.» *Children and Society*, 18 (2): 105–116.
- Jessor, Richard, Mark S. Turbin, Frances M. Costa, Qi Dong, Hongchuan Zhang and Changhai Wang. 2003. «Adolescent Problem Behavior in China and the United States: A Cross-National Study of Psychosocial Protective Factors.» *Journal of Research on Adolescence* 13: 329ff.
- Kam, Chi Meng, Mark T. Greenberg and Carol A. Kusche. 2004. «Sustained Effects of the PATHS Curriculum on the Social and Psychological Adjustment of Children in Special Education.» *Journal of Emotional and Behavioral Disorders* 12: 66–78.
- Killias, Martin et P. Lamon. 2000. «La criminalité augmente avec des nuances.» *Crimscope*.
- Lam, J. A. 1989. *The impact of conflict resolution programs on schools: A review and synthesis of the evidence. Second edition.* Amherst, MA: National Association for Mediation in Education. ED 358 535.
- Loeber, Ralph and T.J. Dishion. 1983. «Early Predictors of Male Delinquency: A Review.» *Psychological Bulletin* 94: 68–99.
- Loeber, Ralph und Marc LeBlanc. 1990. «Toward a Developmental Criminology.» Pp. 375–473 in *Crime and Justice, An Annual Review*, edited by M. Tonry and N. Morris. Chicago: Chicago University Press.
- Loeber, Rolf and Dale Hay. 1997. «Key Issues in the Development of Aggression and Violence from Childhood to Early Adulthood.» *Annual Review of Psychology* 48: 371–410.
- Loeber, Rolf and Magda Stouthamer-Loeber. 1986. «Family Factors as Correlates and Predictors of Juvenile Conduct Problems and Delinquency.» Pp. 29–149 in *Crime and Justice (Vol. 7)*, edited by M. Tonry and N. Morris. Chicago: Chicago University Press.
- Lösel, Friedrich und Andreas Beelmann. 2003. «Effects of Child Skills Training in Preventing Antisocial Behavior: A Systematic Review of Randomized Evaluations.» *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science* 587: 84–109.
- Lösel, Friedrich und Thomas Bliesener. 2003. *Aggression und Delinquenz unter Jugendlichen; Untersuchungen von kognitiven und sozialen Bedingungen.* München: Luchterhand.
- McCord, Joan. 1991. «Family Relationships, Juvenile Delinquency, and Adult Criminality.» *Criminology* 29: 397–417.
- Meier, Ulrich. 1997. «Gewalt im sozialökologischen Kontext der Schule.» Pp. 225–260 in *Forschung über Gewalt an Schulen; Erscheinungsformen und Ursachen, Konzepte und Prävention*, herausgegeben von H. G. Holtappels, W. Heitmeyer, W. Melzer, and K.-J. Tillmann. Weinheim und München: Juventa.
- Mihalic, S.F. and K. Irwin. 2003. «Blueprints for Violence Prevention: From Research to Real-World Settings—Factors Influencing the Successful Replication of Model Programs.» *Youth Violence and Juvenile Justice* 1: 307–329.
- Moffitt, Terrie E., Avshalom Caspi, Michael Rutter and Phil A. Silva. 2001. *Sex Differences in Antisocial Behaviour; Conduct Disorder, Delinquency, and Violence in the Dunedin Longitudinal Study.* Cambridge: Cambridge University Press.
- Olds, David L., C.C.R. Henderson, R. Chamberlin and R. Tatelbaum. 1986. «Preventing Child Abuse and Neglect: A Randomized Trial of Nurse Home Visitation.» *Pediatrics* 78: 65–78.
- Olweus, Dan. 1979. «Stability of Aggressive Reaction Patterns in Males: A Review.» *Psychological Bulletin* 86: 852–857.
- Orpinas, Pamela. 1999. «Who is violent? Factors associated with aggressive behaviors in Latin America and Spain.» *Pan American Journal of Public Health* 5: 232–244.
- Orpinas, Pamela, Steve Kelder, Ralph Frankowski, Nancy Murray, Qing Zhang and Alfred McAlister. 2000. «Outcome evaluation of a multi-component violence-prevention program for middle school students: The Students for Peace project.» *Health Education Research* 15: 45–58.
- Paternoster, Raymond, Bobby Brame, Ronet Bachman and Lawrence W. Sherman. 1997. «Do fair procedures matter? The

- effect of procedural justice on spouse assault.» *Law and Society Review* 31: 163–204.
- Petermann, Franz, Nicole Gerken, Heike Natzke und Hans-Jörg Walter. 2002. *Verhaltens-training für Schulanfänger*. Schöningh: UTB.
- Riedel, Marc und Wayne N. Welsh. 2002. *Criminal Violence: Patterns, Causes, and Prevention*. Los Angeles: Roxbury Press.
- Rössner, Dieter, Britta Bannenberg und Landeshauptstadt Düsseldorf. 2002. *Düsseldorfer Gutachten: Empirisch gesicherte Erkenntnisse über kriminalpräventive Wirkungen*. Düsseldorf: Landeshauptstadt Düsseldorf.
- Sampson, Robert, Stephen E. Raudenbush und Felton Earls. 1997. «Neighborhoods and Violent Crime: A Multilevel Study of Collective Efficacy.» *Science*, 277 (5328): 918–924.
- Sanders, Matthew R. 1999. «Triple P-Positive Parenting Program: Towards an Empirically Validated Multilevel Parenting and Family Support Strategy for the Prevention of Behaviour and Emotional Problems in Children.» *Clinical Child and Family Psychology Review* 2: 71–89.
- Schinke, Steven P., Mario A. Orlandi und Kristin C. Cole. 1992. «Boys and girls clubs in public housing developments: Prevention services for youth at risk.» *Journal of Community Psychology* 28: 118–128.
- Schweinhart, Lawrence, Helen V. Barnes und David P. Weikart. 1993. *Significant Benefits the High-Scope Perry Preschool Study Through Age 27*. Ypsilanti: Perry/Scope Press.
- Sherman, Lawrence W., David P. Farrington, Brandon C. Welsh und Doris Layton MacKenzie. 2002. *Evidence-Based Crime Prevention*. London: Routledge.
- Shure, Myrna B. und G. Spivak. 1978. *Problem-Solving Techniques in Childrearing*. San Francisco, Calif.: Jossey-Bass.
- Skogan, Wesley G. und Susan M. Hartnett. 1999. *Community Policing, Chicago Style*. Oxford: Oxford University Press.
- Smith, C. und T.P. Thornberry. 1995. «The Relationship between Childhood Maltreatment and Adolescent Involvement in Delinquency.» *Criminology* 33: 451–479.
- Stauffer, Martin. 1999. *Massnahmen gegen Gewalt an Schulen. Ergebnisse einer IDES-Umfrage in der Schweiz und im Fürstentum Liechtenstein (Bericht im Auftrag der Schweizerischen Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren)*. Bern.
- Terlouw, Gert-Jan und Gerben Bruinsma. 1994. «Self-Reported Delinquency in the Netherlands.» Pp. 102–130 in *Delinquent Behavior Among Young People in the Western World*, edited by T. J. Junger, G.-J. Terlouw, and M. W. Klein. Amsterdam: Kugler.
- Thornberry, Terrence P. 1996. «Empirical Support for Interactional Theory; A Review of the Literature.» Pp. 198–235 in *Delinquency and Crime; Current Theories*, edited by D. F. Hawkins. Cambridge: Cambridge University Press.
- Tolan, Patrick H. und Deborah Gorman-Smith. 1998. «Development of Serious and Violent Offending Careers.» Pp. 68–85 in *Serious and Violent Offenders; Risk Factors and Successful Interventions*, edited by R. Loeber und D. P. Farrington. Thousand Oaks: Sage.
- Tremblay, Richard E., Daniel S. Nagin, Jean R. Séguin, Mark Zoccolillo, Philip D. Zelazo, Michel Boivin, Daniel Pérouse und Christa Japel. 2004. «Physical Aggression During Early Childhood: Trajectories and Predictors.» *PEDIATRICS* 114: e43–e50.
- Utting, D., J. Bright und C. Henricson. 1993. *Crime and the Family*. London: Family Policy Studies Centre.
- Vazsonyi, Alexander, Lloyd Pickering und Marianne Junger. 2001. «An empirical test of a general theory of crime: A four-nation comparative study of self-control and the prediction of deviance.» *Journal-of-Research-in-Crime-and-Delinquency* 38: 91–131.
- Welsh, Wayne N. 2001. «Effects of Student and School Factors on Five Measures of School Disorder.» *Justice Quarterly* 18: 401–437.
- Wiborg, G. und R. Hanewinkel. 2001. «Persönlichkeitsentwicklung, Gesundheitsförderung, Lebenskompetenzen, Sucht- und Gewaltprävention in der Schule.» *Prävention* 24: 46–59.
2003. *Eigenständig werden. Persönlichkeitsentwicklung, Gesundheitsförderung, Lebenskompetenzen, Sucht- und Gewaltprävention in der Schule. Evaluation des Programms für Schüler der Klassenstufe 1 im Freistaat Sachsen*. Kiel.
- Wilmers, Nicola, Dieter Enzmann, D. Schaeffer, K. Herbers, W. Grewe und Peter Wetzels. 2002. *Jugendliche in Deutschland zur Jahrtausendwende: Gefährlich oder gefährdet? Ergebnisse wiederholter, repräsentativer Dunkelfelduntersuchungen zu Gewalt und Kriminalität im Leben junger Menschen 1998–2000*. Heidelberg: Nomos.